

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MÉMOIRE D'ÉTUDE

Rapport d'étape de la recherche

**Les petits motets de Guillaume-Gabriel Nivers :
aspects historiques, liturgiques et musicaux**

Sébastien Gaudelus

sous la direction de
M. Denis Crouzet
Paris IV-Sorbonne

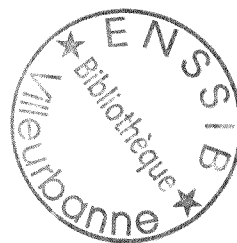
2000

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MÉMOIRE D'ÉTUDE

Rapport d'étape de la recherche



**Les petits motets de Guillaume-Gabriel Nivers :
aspects historiques, liturgiques et musicaux**

Sébastien Gaudelus

sous la direction de
M. Denis Crouzet
Paris IV-Sorbonne

2000

Les petits motets de Guillaume-Gabriel Nivers : aspects historiques, liturgiques et musicaux

Guillaume-Gabriel Nivers fut organiste et maître de musique sous le règne de Louis XIV. Il accéda à des postes importants à Saint-Sulpice, à la Chapelle royale et à la Maison royale de Saint-Cyr. Il composa pendant sa carrière de nombreux petits motets. Certains furent imprimés en 1689. D'autres le furent après sa mort, en 1733. Certaines compositions sont conservées sous forme manuscrite dans les recueils de musique de Saint-Cyr.

Nivers, Guillaume-Gabriel

Chants sacrés (voix aiguë) acc. de basse continue**France**XVII^e siècle

Maison royale de Saint-Louis (Saint-Cyr-l'École, Yvelines)

The petits motets of Guillaume-Gabriel Nivers : historical, liturgical and musical aspects

Guillaume-Gabriel Nivers was a french organist and a maître de musique under the reign of Louis XIV. He had important positions at Saint-Sulpice, at the Chapelle royale and at the Maison royale of Saint-Cyr. During his career, he composed many petits motets. Some of them were printed in 1689. Others were printed after his death, in 1733. Some manuscript works are in the musical miscellanies of Saint-Cyr.

Guillaume-Gabriel Nivers

Sacred songs (high voice) with continuo**France**17th century

Maison royale de Saint-Louis (Saint-Cyr-l'École, Yvelines)

Remerciements

Je remercie Mme Catherine Massip, conservateur général, directeur du département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France, et Mme Catherine Cessac, musicologue, chargée de recherches C.N.R.S. au Centre de musique baroque de Versailles, de m'avoir conjointement proposé ce sujet. Je suis reconnaissant à Mme Catherine Cessac de m'avoir guidé à travers l'œuvre foisonnante de Nivers et les problèmes qu'elle pose.

Je remercie également M. Denis Crouzet, professeur d'histoire moderne à l'université de Paris IV-Sorbonne, d'avoir accepté de me diriger dans ces travaux de longue haleine.

M. Jean-Yves Hameline m'a apporté de nombreux renseignements sur les rapports entre l'œuvre de Nivers et la liturgie française du XVII^e siècle.

M. Jean Duron, dans le cadre du Centre de musique baroque de Versailles, m'a aimablement ouvert l'atelier d'étude qu'il dirige.

Mmes Nathalie Berton et Corine Davelluy ont fait preuve d'une grande patience pour guider mes pas dans la base de données Philidor de l'atelier d'étude du C.M.B.V.

Qu'ils soient tous ici remerciés pour le temps qu'ils ont consenti à m'accorder.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	3
<i>Introduction</i>	5
SOURCES	11
BIBLIOGRAPHIE	51
DISCOGRAPHIE	70
<i>Repères chronologiques sur Guillaume-Gabriel Nivers</i>	73
<i>Les publications de Guillaume-Gabriel Nivers</i>	79
La musique d'orgue	79
Les publications de plain-chant	80
Les ouvrages théoriques	81
Les livres de petits motets	82
<i>La paroisse Saint-Sulpice</i>	83
La réforme spirituelle de Saint-Sulpice au XVII ^e siècle	83
La reconstruction de l'église	85
L'orgue de la paroisse	86
Les offices religieux à Saint-Sulpice	86
<i>Les bénédictines du saint sacrement</i>	88
<i>La Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr</i>	88
La création de la Maison royale	88
L'éducation des demoiselles de Saint-Cyr	90
Les offices religieux à Saint-Cyr	95
La dévotion au saint sacrement	97
La musique à Saint-Cyr	99
Madame de Maintenon et la musique	99
L'éducation musicale	102
Saint-Cyr, lieu de promenade de la cour	103
<i>L'étude des sources musicales</i>	106
Les Motets à voix seule de 1689	106
Les Chants et motets pour Saint-Cyr de 1733	114
Les recueils de Saint-Cyr conservés au département de la Musique	118
Les recueils imprimés	119
Les recueils manuscrits	120
Les recueils mêlant imprimés et manuscrits	129
<i>Conclusion</i>	136
<i>Catalogue des petits motets de Guillaume-Gabriel Nivers</i>	I

Introduction

A la suite de nos travaux d'École des Chartres, nous avons souhaité entamer une thèse d'État. Nous ne voulions pas mener plus avant le sujet abordé dans la thèse d'École des Chartres, portant sur les offices de Ténèbres en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cette première étude s'était fixée pour objectif de comprendre pourquoi ces offices religieux (les matines des trois derniers jours de la Semaine sainte avant Pâques) avaient pu connaître un grand succès auprès des fidèles sous le règne de Louis XIV, succès rapporté par les journaux et gazettes de l'époque, et dans quelle mesure cet engouement s'était prolongé au siècle suivant. Nous avons pu mettre en lumière l'évolution du contenu et de l'organisation de ces cérémonies parmi les plus importantes du culte catholique par leur signification spirituelle et leur place dans le calendrier liturgique, depuis la seconde moitié du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Nous avons pu également faire apparaître les dévotions diverses attachées à cet événement religieux, chaque établissement cherchant à lui accorder une place à part, des fastes somptueux de la Chapelle royale ou de la Sainte-Chapelle à la sobriété des rites de certaines communautés religieuses ou de certaines paroisses. Les musiciens de l'époque, inspirés par les textes de ces offices, et notamment par les lamentations de Jérémie, composèrent de nombreuses pièces à cette occasion et contribuèrent aux fastes de l'office, posant ainsi le problème de la limite entre office religieux et spectacle profane proche de l'opéra. Dans ce cadre, nous avons établi un inventaire, aussi exhaustif que possible, des différentes œuvres composées pour les Ténèbres, inventaire qui souligne la richesse de ce répertoire tant dans la nature des pièces (leçons de Ténèbres, mais aussi petits et grand motets) que dans son étendue chronologique (du début du XVII^e siècle jusqu'au début du XIX^e siècle).

Tout en changeant de sujet, il nous paraissait intéressant de rester dans le même domaine, la musique vocale sacrée, dans la même période, et d'adopter la même démarche qui consistait à mettre en perspective les sources musicales grâce aux sources historiques, liturgiques et littéraires, démarche qui s'était révélée enrichissante à plus d'un titre. Dans cette optique, un sujet sur les petits motets de Guillaume-Gabriel Nivers nous a été proposé conjointement par Catherine Massip, conservateur général, directeur du département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France, et par Catherine Cessac, musicologue, chargée de recherche C.N.R.S. au Centre de musique baroque de Versailles. Nous avons déjà

abordé ce musicien dans nos investigations précédentes, puisqu'il a composé un cycle de lamentations de Jérémie en plain-chant et un cycle de leçons de Ténèbres en musique figurée.

Nivers présente la particularité d'être à la fois un musicien connu et relativement méconnu. Il est l'un des fondateurs et représentants de l'école d'orgue française. Il fut un actif réformateur du plain-chant sous le règne du Roi-Soleil. Mais le personnage lui-même reste assez insaisissable, peu étudié; Son œuvre vocale demeure curieusement peu connue et peu jouée. Pourtant, sur le plan historique et musical, ce compositeur est intéressant pour plusieurs raisons. Contemporain de Louis XIV (né six ans avant le roi, il meurt en 1714), il traversa tout le règne en occupant des charges importantes et souvent proches du pouvoir royal. Il fut organiste de Saint-Sulpice, la plus grande paroisse de la capitale et, à ce titre, eut des liens avec un foyer actif de religieux et liturgistes érudits. Ses postes d'organiste de la Chapelle royale et de maître de musique de la reine Marie-Thérèse lui permirent d'approcher le couple royal. Par sa nomination comme maître de musique de Saint-Cyr, une des créations les plus originales en matière d'éducation, il fut lié à la « seconde reine », Madame de Maintenon.

Cette thèse se fixe pour objectif d'étudier la production de petits motets de Nivers et d'en proposer un catalogue. Ce catalogue sera aussi l'occasion de mettre en parallèle les œuvres avec le contexte historique, liturgique et musical dans lequel elles ont été produites afin de déterminer comment et dans quelle mesure ce contexte a pu influencer cette production unique en son genre par son style, sa cohérence et son homogénéité. Ces nouvelles recherches sont réalisées en partenariat avec le Centre de musique baroque de Versailles, dans le cadre du recensement des petits motets français à l'époque baroque dirigé par Catherine Cessac.

Ce rapport d'étape n'aborde pas tous les problèmes relatifs à la personnalité et à la carrière de Nivers. Nous avons souhaité d'une part établir un premier état des sources et de la bibliographie. En premier lieu, nous avons recensé de la manière la plus exhaustive possible les travaux sur Nivers et son œuvre. Ils sont peu nombreux. Les études sur Nivers même se limitent à l'ancienne biographie établie par Nisard, et à celle faite par Madeleine Garros, courte, mais dense et documentée, en introduction à l'édition du deuxième livre d'orgue dirigée par Norbert Dufourcq. La biographie, assez ancienne, écrite par Fétis dans son encyclopédie des musiciens est constellée d'erreurs et ne peut servir de base aux recherches.

Concernant les œuvres vocales, Madeleine Garros a elle-même étudié les petits motets de Nivers dans un mémoire peu accessible resté dactylographié. Elle en a tiré un article publié dans l'*International musicological society congress report*. Un article a été consacré aux seules litanies de la Vierge composées par notre musicien. Il est dû à Gwilym Beechey. Mais aucune étude général à caractère historique n'a été tentée sur ce sujet.

Pour étoffer nos informations, nous devons étendre nos prospections aux autres répertoires abordés par Nivers. Des travaux sont en cours ou achevés sur ces questions. Ils nous seront utiles pour replacer les petits motets dans le cadre global de l'œuvre du musicien et souligner les rapports étroits qui unissent les différents domaines de sa production. Nous pensons particulièrement aux études sur l'œuvre d'orgue entamées par l'organiste Michel Chapuis en collaboration avec le Centre de musique baroque de Versailles, ainsi que celles de Cécile-Davy Rigaud sur le plain-chant, dont la thèse est en cours de publication. Enfin, l'étude que Catherine Cessac a menée, tant sur le plan musical qu'historique, sur Nicolas Clérambault, successeur de Nivers à Saint-Sulpice comme à Saint-Cyr, est essentielle pour la compréhension du cadre institutionnel et du répertoire de ces deux établissements.

Les études consacrées à Saint-Cyr sont nombreuses. Certaines d'entre elles sont très récentes. C'est le cas du catalogue de l'exposition consacrée à cet institut par les archives départementales des Yvelines et paru en 1999. Cet ouvrage se révèle complet pour notre première approche, puisqu'il aborde l'histoire de la Maison royale, mais également son système éducatif et son répertoire musical. Les travaux plus anciens de Théodore Lavallée ne sont pas à négliger. Des études plus ponctuelles sur la musique de l'institut de Saint-Louis, telle que celle de Marie Bert, viennent apporter un éclairage supplémentaire. Quant à Saint-Sulpice, un ouvrage publié récemment à l'occasion de l'anniversaire de la paroisse fait le point sur son histoire, ainsi que sur divers autres aspects comme la construction de l'église, les orgues, les musiciens, etc.

Concernant l'éclairage historique du musicien et de son œuvre, la bibliographie ne fut pas toujours aisée à établir. Le sujet se révèle en effet à la fois très précis et très vaste, dans la mesure où il prend comme axe d'étude une partie restreinte de l'œuvre d'un compositeur mais l'aborde sous plusieurs angles : le contexte culturel, intellectuel, religieux, liturgique et musical. Dans cette perspective, des ouvrages plus ou moins généraux ont été recensés, notamment ceux relatifs au pouvoir monarchique, à son rôle de mécène et à son influence sur le monde intellectuel et artistique de cette époque.

L'étude de la liturgie gallicane se révèle toujours problématique, puisque aucune étude récente d'envergure n'a été menée sur son évolution et sa diffusion sous l'Ancien régime. Le

livre de Bruno Neveu, *Érudition et religion*,... permet de replacer l'œuvre de Nivers dans le mouvement d'érudition religieuse et liturgique qui traverse l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Des études plus ponctuelles sur la manière dont la dévotion était vécue par les fidèles ainsi que par certaines communautés religieuses, notamment féminines, sont utiles pour procéder à des comparaisons avec les milieux fréquentés par Nivers. Enfin, tous les travaux menés sur les institutions et les pratiques musicales à cette période, de même que ceux relatifs aux musiciens contemporains (Lambert, Charpentier, Couperin, Lully, etc.) permettent de mieux comprendre le cadre dans lequel Nivers a dû composer et l'entourage qui a pu l'influencer.

Ces études nous ont permis de repérer un grand nombre de sources manuscrites. Celles sur Nivers même sont assez restreintes. Quelques documents aux Archives nationales le concernent, ceux provenant du Secrétariat de la Maison du roi. De plus, Madame de Maintenon fait référence au musicien dans certaines de ses lettres. En revanche, les sources propres aux établissements pour lesquels il a travaillé sont multiples. Celles de Saint-Cyr sont réparties entre les Archives nationales, le département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque municipale de Versailles et les archives départementales des Yvelines. De ces documents relatifs à l'établissement royal, on ne saurait séparer ceux concernant Madame de Maintenon ou produits par elle. Les recueils de lettres autographes ou de copies de lettres de la marquise, figure essentielle de l'institut, sont numériquement importants. Des éditions de cette correspondance permettent d'y avoir accès plus facilement.

Les sources sur Saint-Sulpice sont également nombreuses, bien que plusieurs registres capitulaires, qui auraient été essentiels pour la compréhension de la carrière de Nivers dans cette église, aient été détruits ou perdus. Mais la copie du registre des délibérations des marguilliers de la paroisse, conservé au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, est riche en informations sur la vie de cette paroisse, sur la construction de l'église et les activités de Nivers.

Dans la mesure où nos investigations se font dans des domaines similaires à ceux étudiés dans notre thèse sur les offices de Ténèbres, plusieurs sources manuscrites et imprimées se révèlent identiques, notamment les mémoires et journaux intimes (Loret, Dangeau, etc.), souvent riches en anecdotes et en récits détaillés, les journaux et gazettes (*Mercure galant*, *Gazette*). C'est également le cas des livres de polémique sur la nature de la

musique sacrée (Lecerf de la Viéville,...) qui mettent en lumière les conceptions de Madame de Maintenon dans ce domaine.

De nouvelles sources viennent s'y ajouter. Grâce aux recherches de Bruno Neveu, nous avons repéré les ouvrages d'érudition religieuse, production essentielle pour comprendre les débats qui animèrent les intellectuels et les érudits catholiques. Cette production permettra de mesurer si l'œuvre de Nivers fut tributaire du courant gallican qui traversa la hiérarchie ecclésiastique, notamment parisienne, à cette époque. Les ouvrages expliquant les cérémonies de la messe, les différents offices, certains points de théologie ou de liturgie apporteront un éclairage intéressant sur les pratiques de dévotion et de spiritualité.

Cet état des sources ne prétend pas être exhaustif et sera certainement complété par la suite en fonction des questions qui seront progressivement soulevées en fonction de nos recherches.

Dans l'exposé historique, nous avons tenté de tracer à grands traits la biographie du compositeur et son importante production, avant de brosser un tableau historique des différents établissements dans lesquels il eut à exercer ses talents : Saint-Sulpice, la communauté des bénédictines du saint sacrement et la Maison royale de Saint-Cyr. Nous n'avons pas souhaité évoquer ici la Chapelle royale ni la musique de la reine, deux institutions complexes qui nous auraient par trop fait déborder le cadre de cet état des lieux. Par ailleurs, nous ne savons pas actuellement si Nivers a pu composer des petits motets pour l'une de ces deux institutions royales.

Les postes occupés par Nivers à Saint-Sulpice et à Saint-Cyr furent sans aucun doute déterminants dans sa production vocale. A Saint-Sulpice, il fut organiste d'une paroisse en pleine réforme spirituelle. A la Maison royale de Saint-Louis, il fut chargé d'établir le répertoire musical des offices religieux de l'institut. L'organisation même de l'établissement et l'éducation qui y était prodiguée dépendaient des principes de la marquise de Maintenon en la matière. Sa conception de la musique explique en partie la ligne directrice suivie par Nivers.

Concernant les sources musicales, le livre de petits motets imprimé en 1689 nous sert de référence, car, chronologiquement, il est le premier publié du vivant du musicien. Si les pièces y sont organisées de manière cohérente sur le plan liturgique et musical, leurs textes posent des problèmes d'identification. L'étude du second recueil de 1733 et des sources manuscrites fait apparaître que le premier recueil a été en partie réutilisé à Saint-Cyr pour

enrichir le répertoire d'œuvres vocales, mais qu'il a subi des modifications qui affectent les pièces de manière différenciée. Se pose en outre la question de l'auteur de ces aménagements. Ces sources manuscrites étant nombreuses et d'une approche complexe, nous avons préféré dans un premier temps nous limiter à un petit nombre d'entre elles afin de nous familiariser avec leur présentation, leur contenu et les questions qu'elles soulèvent. Comme synthèse de nos observations, nous proposons en annexe de ce rapport une première version du catalogue des petits motets de Nivers, catalogue qui n'aurait pu voir le jour sans l'apport de la base de données Philidor du Centre de musique baroque de Versailles.

SOURCES

Pour cette étude, nous avons appliqué le terme de source aux documents produits avant 1793. Pour le signalement des documents conservés à la bibliothèque municipale de Versailles, nous nous sommes inspiré des notices du catalogue publié par Denis Herlin. Nous renvoyons à cet ouvrage pour plus d'informations.

Abréviations utilisées :

b.c. : basse continue

BNF, Imp. : Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Imprimés

BNF, Mss. : Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits

BNF, Mus. : Paris, Bibliothèque nationale de France, département de la Musique

BSG : Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève

Arsenal : Paris, Bibliothèque de l'Arsenal

Mazarine : Paris, Bibliothèque Mazarine

Méjanès : Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès

Versailles : Versailles, bibliothèque municipale

SOURCES MUSICALES

Sources manuscrites

Versailles, bibliothèque municipale

[Recueil d'hymnes, motets et leçons de Ténèbres à une voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, début XVIII^e siècle. 58 f., 158 x 110 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 2

[Recueil de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 160 p., 275 x 180 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 28

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 96 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 29

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 100 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 30

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 111 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 31

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 99 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 32

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 106 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 33

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 134 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 34

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 134 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 35

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 134 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 36

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 98 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 37

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 112 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 38

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 96 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 39

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 120 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 40

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 120 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 41

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 120 p., 255 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 42

[Recueil de messes, de litanies et de motets à une, deux et trois voix avec ou sans basse de différents auteurs]

Manuscrit, première moitié du XVIII^e siècle. 632 p., 160 x 110 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 43

[Recueil de motets et de litanies à une et deux voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, première moitié du XVIII^e siècle. 113 p., 175 x 120 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 44

NIVERS, Guillaume-Gabriel

Chants d'Église de la Maison de S^t-Louis 1709

Manuscrit, 1709. 424 p., 170 x 105 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 49

NIVERS, Guillaume-Gabriel

[Recueil d'antiennes, de messes et de motets à une et deux voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, 1702. 306 p., 235 x 185 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 50

[Recueil de psaumes, de leçons de Ténèbres, de motets, de stances et de cantiques spirituels, d'intermèdes à une et deux voix avec ou sans basse de différents auteurs]

Manuscrit, deuxième moitié du XVIII^e siècle. 473 p., 240 x 175 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 51

[Recueil d'intermèdes, de psaumes, de cantiques, de stances, d'airs extraits d'opéras, d'airs spirituels et de motets à une voix, deux ou trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, début XVIII^e siècle. 848 p., 270 x 195 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 54

Chants de la Maison de S^t-Louis 1708

Manuscrit et imprimé, 1708-1750. 400 p., 15 f., 150 x 85 mm.

Manuscrit interfolié avec des pages de l'édition imprimée des *Offices divins* de 1686.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 55

[Recueil d'airs spirituels à une, deux et trois voix sans accompagnement de différents auteurs]

Manuscrit, première moitié du XVIII^e siècle. 302 p., 235 x 180 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 65(2)

[Recueil d'une cantate, d'intermèdes, de cantiques, d'airs spirituels et de motets à une, deux et trois voix avec ou sans basse de différents auteurs]

Manuscrit, après 1730. 278 p., 230 x 170 mm.

Provenance : Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Manuscrit musical 152

Versailles, archives départementales des Yvelines

Messes et motets

Manuscrit, 1705. 326 p., in-4°

D 123

Livre du chant de la Maison royale des dames de S.-Louis à Saint-Cyr

Manuscrit, 1702. 256 p., in-4°

D 124

Bibliothèque nationale de France, département de la Musique

Chants d'Église de la Maison royale des Dames de S[ain]t-Louis à S[ain]t-Cir. N° 2.

Manuscrit, XVIII^e siècle. [12], 256, [6] p., in-4°.

Rés. 1562

Supplément des livres de messes et de motets. Musique d'Église. Nivers.

Manuscrit, XVIII^e siècle. [4], 115, [7] p., in-4°.

Rés. 1680

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr] *Fait en mil sept cent six. N° 3. Classe bleue.*

Manuscrit, 1706. II f., 310 p., VI f., in-4°.

Rés. 2265

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr. Première partie.]

Manuscrit et imprimé, entre 1686 et 1708. XIII f., 177 p., VI f., 155 x 90 mm.

Rés. 2270 (1)

Chants de l'Église. Seconde partie. 1708.

Manuscrit, 1708. IX f., 272 p., XI f., 155 x 90 mm.

Rés. 2270 (2)

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, après 1742. 364, [3] p., 150 x 105 mm.

Rés. 2271

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit et imprimé, XVIII^e siècle. 418 p.

Rés. 2272

Chants d'Église. Tome I^{er}.

Manuscrit, après 1742. [2], 437, [4] p., 180 x 125 mm.

Rés. 2273

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, XVIII^e siècle. IV f., 149 p., 195 x 255 mm.

Rés. 2275

[Motets à deux voix.]

Manuscrit, XVIII^e siècle. [4], 150 p., 195 x 265 mm.

Rés. 2276

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

relié avec *Jesus, Maria preces quae dicuntur 25. nocte cujuslibet mensis, in Aede institutionis Parisiensis oratorii Domini nostri Jesu Christi infantiae sacra*. Paris : Ballard, 1653.

Manuscrit et imprimé, 1653, début XVIII^e siècle. 91 f., 24 p., 6 f., 240 x 195 mm.

Rés. 2278-2279

Sources imprimées

NIVERS, Guillaume-Gabriel

Motets à voix seule, accompagnée de la basse continue, et quelques autres motets à deux voix, propres pour les religieuses, avec l'art d'accompagner sur la basse continue, pour l'orgue et le clavecin, par le sieur Nivers, organiste de la Chapelle du roy et de l'église Saint-Sulpice.

Paris : l'auteur, 1689. 170 p, in-4°

BNF, Mus. [X. 7

[X. 64

[Rés. 2689

[Vm¹ 1058

Versailles [M.S.B. 12 in-4°

NIVERS, Guillaume-Gabriel

Chants et Motets à l'usage de l'église et communauté des dames de la royale Maison de S[ain]t-Louis à S[ain]t-Cyr. Tome premier, contenant les messes, vespres, cérémonies, avec les litanies, le tout composé par feu Mr. Nivers, organiste du roy etc. mise en ordre et augmenté de quelques motets par Mr. Clérambault, organiste de la dite Maison royale etc. et approuvé par Monseigneur Ch.-Fr. de Méroville, évêque de Chartres.

[Paris] : imprimée par Colin, gravée par L. Hue, 1733. 326 p., p. 296-310, p. 140-153, p. 162-177, 6 p., in-4°.

Motets à une et deux voix pour tout le chœur à l'usage de l'église et communauté des dames et demoiselles de la royale Maison de S[ain]t-Louis à S[ain]t-Cyr. Tome second

contenant tous les motets qui se chantent aux saluts, composée par Mrs. Nivers et Clérambault, organistes de la dite Maison royale, et approuvé par Monseigneur Ch.-Fr. de Méroville, évêque de Chartres.

[Paris] : gravé par Louis Hue, 1733. [2], 334 p., p. 56-57, p. 130-137, [6] p., in-4°.

BNF, Mus. [Vm¹ 465

[Rés. 1561(I, II)

[Rés. 2266

([2], 422, [9] p., 250 x 170 mm. ; exemplaire imprimé avec corrections manuscrites)

[Rés. 2267 (I, II)

(pagination discontinue pour le premier tome : p. 1-225, p. 113-123, p. 131-137, p. 194, p. 201-326, p. 140-153, p. 162-177, p. 296-310 ; second tome identique)

[Rés. 2268 (I, II)

(grand volume oblong présentant deux planches gravées sur chaque page ; les deux tomes sont reliés ensemble, manquent les motets ajoutés en fin à la fin de chacun des tomes)

Versailles, bibliothèque municipale [M.S.B. 30 in-4°

NIVERS, Guillaume-Gabriel

Offices divins à l'usage des Dames et Demoiselles établies par Sa Majesté à Saint-Cyr, dressez selon l'usage romain, conformément au chant de l'Église disposé par le sieur Nivers, organiste de la Chapelle du roy.

Paris : (sans adresse), 1686. 196 p.

BNF, Imp. [B. 4712

BNF, Mus. [Rés. 2269

(manque la page de titre et les 203 p. de texte ; p. 1-172 : *Offices divins* ; p. 173-196 : *Supplément des offices divins* ; 3 f. de musique manuscrite à la fin de l'exemplaire)

SOURCES TEXTUELLES

Sources manuscrites

Archives Nationales

Série F :

F¹⁹ 6345 : *Les constitutions de la communauté de St-Louis établie à St-Cyr par le roy Louis le Grand en faveur des demoiselles de son royaume.*

Série LL :

Registres de la paroisse de Saint-Sulpice

LL 947 : rentes

LL 948 : comptes XVII^e siècle

LL949 : revenus de la fabrique

LL 950 : registre des délibérations

LL 957 : Confrérie du saint sacrement

Registres de la Maison royale de Saint-Cyr

LL 1597

Série O¹ : secrétariat de la Maison du roi

O¹ 22, f. 109 : *Brevet d'organiste de la Chapelle pour Jacques Thomelin* [Jean Buterne, Guillaume-Gabriel Nivers et Nicolas Lebègue]

O¹ 37, f. 192 : *Brevet de pension pour Guillaume-Gabriel Nivers*

O¹ 42, f. 143 : *Demande de Nivers pour la place de compositeur de musique de la Sainte-Chapelle*

O¹ 52, f. 100 : *Brevet d'organiste de la Chapelle de musique pour Louis Marchand*

O¹ 52, f. 103v : *Brevet de pension pour Guillaume-Gabriel Nivers*

O¹ 3246: *Inventaire général des effets appartenants au roi, existants dans les magasins des Menus Plaisirs de Sa Majesté, tant à Paris qu'à Versailles, Fontainebleau, Choisy, Compiègne et S[ain]t-Hubert, le dit inventaire fait le 1^{er} janvier 1780. 5^e volume. 175 p.*

Série Y :

Y 13 200 : *Procès verbal d'apposition des scellés après le décès du sr Nivers. 1714. [7], [3] f.*

Archives départementales des Yvelines

Série D

D 93, 241-270, 446 : *Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr*

D 93 : *Lettres patentes en forme d'édit portant fondation et établissement de la maison de Saint-Louis de Saint-Cyr. Manuscrit, juin 1686. 8 f.*

D 95 : *Supplique adressée au pape pour obtenir le changement d'institut séculier en estat régulier de l'ordre de saint Augustin. Manuscrit, 24 août 1692. 1 f.*

D 110 : *Lettres et titres de la fondation de la royale Maison de Saint-Cyr en l'état qu'elle subsiste à présent. Manuscrit, 1726. 72 f.*

D 118 : *Inventaire général des livres de la bibliothèque de la communauté. Manuscrit, 1776. 41 p.*

D 134 : *Inventaire de la classe bleue. Manuscrit, 1763. 16 p.*

D 135 : *Inventaire de la classe jaune. Manuscrit, 1788. 16 p.*

D 136 : *Inventaire fourniture de la classe verte. Manuscrit, XVIII^e siècle. 17 p.*

D 137 : *Inventaire de la classe rouge. Manuscrit, XVIII^e siècle. 20 p.*

D 149 : *Brevet du roi à Madame de Maintenon institutrice de la Maison de S.-Louis, par lequel Sa Majesté lui accorde tous les honneurs, prérogatives, autorités et directions nécessaires, et tels qu'ils peuvent appartenir à une fondatrice.* Manuscrit, 15 juin 1686. 2 f.

D 155 : *Brevet du roi qui établit Mad[am]e de Brinon p[remiè]re supérieure de la Maison de St-Louis.* Manuscrit, 26 juin 1686. 1 f.

D 202 : *Registre des délibérations du conseil des dames religieuses de St-Louis, année 1694.* Manuscrit, 1694. 195 f.

D 204 : *Second registre des délibérations du conseil des dames de St-Louis.* Manuscrit, 1699-1713. 197 f.

D 250 : *Dépense ordin[ai]re et extraord[inai]re de la Maison de St-Louis 1701.* Manuscrit, 1701-1707. 198 f.

D 251 : *Dépense ordin[ai]re et extraordinaire de la Maison de St-Louis 1708.* Manuscrit, 1708-1714. 195 f.

série J

J 3312 : *Règlement pour Madame la supérieure.* Manuscrit, XVIII^e siècle. 151 p.

J 3435 : *Les constitutions de Saint-Cyr.* Manuscrit, 1693. 448 p.

série Q

1 Q 513 : *Catalogue des livres de la bibliothèque du ci-devant couvent des dames de Saint-Cyr*

Versailles, bibliothèque municipale

Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la Maison de Saint-Cyr. Ses commencements, jusqu'à l'année mil sept cent quarante.

Manuscrit, 2 vol. 431 et 346 p.

Rés. F. 629

Règles pour l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr.

Manuscrit, XVIII^e siècle. 43 f., in-4°

Bibliothèque Nationale

Département des manuscrits

Coutumier général pour la Chapelle Royale du château de Versailles,...

Manuscrit, XVIII^e siècle. 33 p., 11 et 8 fol.

Fr. 14 453

Documents relatifs à la paroisse Saint-Sulpice

Extrait du registre des délibérations de messieurs les marguilliers et paroissiens de l'église Saint-Sulpice, commencé le dimanche 30 octobre 1644 par messieurs Le Coq seigneur de Corbeille, con[seill]er du roy en sa cour de parlement, nous con[seill]er m[aît]re d'hostel ordinaire du roy et secrétaire de ses finances, Marreau notaire au Chastelet de Paris et Coquelet, marchand mercier marguillier en charge.

Manuscrit, XVII^e siècle. 160 f, 220 x 165 mm.

Fr. 5 989

Histoire de la paroisse Saint-Sulpice de Paris

Manuscrit, XVIII^e siècle. 25 f., 365 x 250 mm.

Fr. 8 626

Mémoire sur la vie de M. Olier et sur le séminaire de Saint-Sulpice, par M. Baudrand, curé de Saint-Sulpice, 1682.

(f. 104 : *Règlement général du séminaire de Saint-Sulpice*)

Manuscrit, XVII^e siècle. 151 f., 255 x 185 mm.

Fr. 11 760

Pièces relatives aux affaires religieuses dans la deuxième moitié du XVII^e siècle

(f. 450 : pièce imprimée, in-folio, relative à la paroisse Saint-Sulpice, à Paris)

Manuscrit et imprimé, XVII^e-XVIII^e siècle. 639 f., in-folio

Fr. 15 696

dans

Procès verbaux des Assemblées du Clergé de France (1560-1723), et pièces diverses relatives principalement aux affaires du Clergé de France pendant la seconde moitié du XVII^e siècle.

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 51 vol. in-folio

Fr. 15 650-15 700

Pièces relatives à l'ordre des Récollets (suite)

(f. 227 : lettre originale du curé de Saint-Sulpice, 1710)

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 288 f., in-folio

dans

Recueil de pièces, manuscrites et imprimées, formé en partie des papiers du président de Harlay, concernant les Ordres religieux, principalement pendant les XVI^e et XVII^e siècles, et le commencement du XVIII^e siècle.

Manuscrits et imprimés, XV^e-XVIII^e siècles. 18 vol., in-folio

Fr. 15 765-15 782

Annales de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, années 1696-1743

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 481 f., in-folio

Fr. 18 817

dans

Annales de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (555-1743), et pièces annexes jusqu'en 1753.

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 2 vol., in-folio

Fr. 18 816-18 817

Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, III, topographie : offices claustraux, territoires des paroisses (Saint-Sulpice, Saint-André-des-Arts, Saint-Cosme, Saint-Séverin, Saint-Benoît, Saint-Hilaire), faubourg Saint-Germain

Manuscrit, XVIII^e siècle. 135 f., in-folio

Fr. 20 847

dans

Papiers du bénédictin Dom Germain Poirier sur l'histoire de France, l'histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, etc.

Manuscrit, XVIII^e-XIX^e siècles. 53 vol., in-folio

Fr. 20 800-20 852

Papiers concernant les églises de Paris.

(f. 181 : Saint-Sulpice, 1686-1689)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 284 f., in-folio

Fr. 21 610

dans

Collection formée par Nicolas Delamare sur l'administration et la police de Paris et de la France.

Manuscrit, XVI^e-XVIII^e siècles. 264 vol., in-folio et in-4^o

Fr. 21 545-21 808

Papiers concernats les églises de Paris

(f. 145, 147 et 157 : Saint-Sulpice, notices biographiques sur les curés Henri Baudrand et Olier)

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 166 f., in-folio

dans

Collection de l'abbé Drouyn, docteur en théologie, conseiller au Parlement

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 47 vol., in-folio et in-4^o

Fr. 22 823-22 869

Recueil de pièces, imprimée et manuscrites, relatives à l'Assemblée générale du Clergé de France, de 1660-1661 (Jansénisme et biens ecclésiastiques), à différentes églises et établissements de Paris et aux Protestants

(f. 195 : Saint-Sulpice)

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 527 f., 345 x 250 mm.

Fr. 23 494

Recueil de titres et généalogies

(dont mausolée de Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice)

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 344 f., in-folio

Fr. 26 469

dans

Collection de titres et généalogies formée par Charles-François Blondeau de Charnage.

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 176 vol., in-folio

Fr. 26 309-26 484

Paroisse de Saint-Sulpice, registres des baptêmes

Manuscrit, XVIII^e siècle. 559 p. et f., 278 x 178 mm.

Fr. 32 593

dans

Volumes reliés du cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques.

1488 vol.

Fr. 31 777-33 264

dont

Extraits, faits par Guiblet et autres généalogistes, des registres de baptêmes, mariages et enterrements de diverses paroisses de Paris (XV^e-XVIII^e siècles)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 10 vol., 278 x 178 mm.

Fr. 32 585-32 264

Paroisse de Saint-Sulpice, registres mortuaires.

Manuscrit, XVIII^e siècle. 721 p. et f., 278 x 178 mm.

dans

Volumes reliés du cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques.

1488 vol.

Fr. 31 777-33 264

dont

Extraits, faits par Guiblet et autres généalogistes, des registres de baptêmes, mariages et enterrements de diverses paroisses de Paris (XV^e-XVIII^e siècles)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 10 vol., 278 x 178 mm.

Fr. 32 585-32 264

Extraits, faits par Guiblet et autres généalogistes, des registres de baptêmes, mariages et enterrements des paroisses de Saint-Gervais et de Saint-Sulpice de Paris (1531-1712, 1544-1651 et 1719-1725)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 2 vol., LXXXIII f., 1 003 p. et 294 p., 260 x 170 mm.

Fr. 32 838-32 839

dans

Volumes reliés du cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques.

1488 vol.

Fr. 31 777-33 264

Traité de blason et extraits de registres paroissiaux de Paris

(f. 42 : baptisaires [et mariages] de la paroisse de St-Sulpice, année 1692 [et 1693])

Manuscrit, XVIII^e siècle. 133 f., 380 x 230 mm.

Fr. 32 945

dans

Volumes reliés du cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques.

1488 vol.

Fr. 31 777-33 264

Catalogue des livres composant la bibliothèque de la paroisse Saint-Sulpice [de Paris], ce 10 juillet 1790

Manuscrit, XVIII^e siècle. 64 p., 430 x 285 mm.

NAF 3 183

Affaires ecclésiastiques concernant Paris : évêques et archevêques ; chapitre et chanoines ; abbaye de Montmartre, religieuses d'ordres divers ; Saint-Denis-de-la-Chartre, Sainte-Geneviève, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Hilaire, Sainte-Marine, Saint-Médard, Saint-Merry, Saint-Sulpice et Saint-Côme, Saint-Victor, Sorbonne, Université.

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 359 f., in-folio

NAF 9 766

dans

Portefeuilles d'Antoine Lancelot, inspecteur du Collège royal et membre de l'Académie des Inscriptions.

Manuscrit, XIII^e-XVIII^e siècles. 195 vol., montés in-folio

NAF 9 632-9 826

Documents relatifs à la Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

Recueil de copies de pièces et de factums imprimés sur la Maison de Saint-Cyr, près Versailles ; sur l'élection et le pontificat de Clément XI, la ville et la cour de Rome

Manuscrit, XVI-XVIII^e siècles. 428 f., 370 x 250 mm.

Fr. 8 598

Recueil de pièces et mémoires pour servir à l'histoire de la Maison royale de Saint-Cyr (1686-1732)

Imprimé et manuscrit, XVII-XVIII^e siècles. VI, 197-f., 320 x 200 mm.

Fr. 11 674

Livre des demoiselles qui demandent pour entrer dans la Maison de Saint-Louis à Saint-Cyr

Manuscrit, XVIII^e siècle. 142 f., 340 x 235 mm.

Fr. 11 677

Bons originaux du roi, du Régent et de plusieurs ministres pour l'admission de demoiselles à Saint-Cyr, et états divers de demoiselles qui demandent à y entrer (1710-1734)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 214 f., 325 x 205 mm.

Fr. 11 678

Recueil de copies d'arrêts, etc., tirées des registres du Parlement de Paris (dont fondation de la Maison de Saint-Cyr)

Manuscrit, XVII-XVIII^e siècles. XXX, 131 p., 185 x 120 mm.

Fr. 14 029

Règlements généraux de la Maison de S.-Louis établie à S.-Cyr

Manuscrit, XVII^e siècle. VI, 314 p., 245 x 180 mm.

Fr. 14 446

Recueil de Noël's avec airs notés

(Table des Noël's en tête du recueil qui a été à l'usage de la Maison de Saint-Cyr)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 365 p., 245 x 185 mm.

Fr. 14 985

Hymnes sacrées traduites en vers français

Manuscrit, 1698.

Fr. 14 987

Recueil de pièces, de copies et d'extraits formé par Gaignières sur divers Ordres de chevalerie ou confréries

(f. 1 : fondation de la communauté des Demoiselles de Saint-Louis à Saint-Cyr)

Manuscrit, XVII^e siècle. 108 f., 380 x 235 mm.

Fr 22 290

Extrait historique des ordonnances du Parlement de Paris

(f. 723 : lettres de Louis XIV pour la fondation de la communauté de S.-Louis à Saint-Cyr, 28 juin 1686)

Manuscrit, XVII^e siècle. 279 f., 773 p., 335 x 225 mm.

Fr. 23 823-23 824

Règlements de la Maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr

Manuscrit, XVIII^e siècle. 321 p., 255 x 190 mm.

Fr. 25 224

Mémoire pour les postulantes à Saint-Cyr-les-Versailles

Manuscrit, XVIII^e siècle. 262 f., in-folio

Fr. 26 468

dans

Collection de titres et généalogies, formée par Charles-François Blondeau de Charnage

176 vol. in folio

Fr. 26 309-26 484

Preuves de noblesse des filles demoiselles reçues dans la Maison de St-Louis, fondée à St-Cir, par le roi, au mois de juin 1686, et formée par les soins et par la conduite de Madame de Maintenon ; dressées par M[ait]re Charles [et Louis-Pierre] d'Hozier (1685-1766)

I (Fr. 32 118) année 1685-oct. 1686 (264 f.)

II (Fr. 32 119) oct. 1686-juill. 1688 (228 f.)

III (Fr. 32 120) juill. 1688-févr. 1695 (352 f.)

IV (Fr. 32 121) févr. 1695-janv. 1699 (278 f.)

V (Fr. 32 122) janv. 1699-août 1704 (240 f.)

VI (Fr. 32 123) juill. 1704-avril 1708 (217 f.)

VII (Fr. 32 124) avril 1708-déc. 1713 (216 f.)

VIII (Fr. 32 125) janv. 1714-sept. 1718 (218 f.)

IX (Fr. 32 126) sept. 1718-oct. 1723 (188 f.)

X (Fr. 32 127) nov. 1723-juill. 1728 (205 f.)

XI (Fr. 32 128) août 1728-févr. 1733 (204 f.)

XII (Fr. 32 129) mars 1733-mai 1737 (206 f.)

XIII (Fr. 32 130) juin 1737-juin 1741 (214 f.)

XIV (Fr. 32 131) juill. 1741-août 1745 (212 f.)

XV (Fr. 32 132) sept. 1745-sept. 1750 (203 f.)

XVI (Fr. 32 133) oct. 1750-sept. 1754 (208 f.)

XVII (Fr. 32 134) oct. 1754-nov. 1759 (206 f.)

XVIII (Fr. 32 135) nov. 1759-sept. 1762 (211 f.)

XIX (Fr. 32 136) sept. 1762-juill. 1766 (215 f.)

Manuscrit, XVIII^e siècle, 19 vol., 360 x 240 mm

Mélanges héraldiques et généalogiques

(f. 60 : *Mémoire des titres qu'il faut produire en original devant M. d'Hozier,... pour dresser les preuves de noblesse,... pour être page du Roi dans sa petite Ecurie,... placard, in-4°, impr.*

f. 61 : *Autre pour les demoiselles de Saint-Cyr, 3 pages, in-4°, impr.)*

Manuscrit et imprimé, XVIII^e siècle. 65 f., 250 x 180 mm.

Fr. 32 507

dans

Volumes reliés du cabinet des titres 7^e série : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques

1488 volumes

Fr. 31 777-33 264

Premier volume des lignes directes de chacune des filles demoiselles reçues à Saint-Cyr (octobre 1685-octobre 1686) dont les preuves ont été dressées par M. d'Hozier, et dessinées, écrites et peintes par le s^r de La Pointe, sur lesquelles il en a extrait ce volume

Manuscrit, XVII-XVIII^e siècles. 399 f., 300 x 225 mm.

Fr. 32 512

dans

Volumes reliés du cabinet des titres 7^e série : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques

1488 volumes

Fr. 31 777-33 264

Répertoire chronologique d'affaires du Conseil, annoblissements, enregistremens d'armoiries, admissions au Collège Mazarin, Saint-Cyr, Grande et Petite Ecurie, Pages de la Chambre du roi, Ecuyers du roi et de la reine, etc. (1731-1787)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 171 f., 230 x 170 mm.

Fr. 32 889

dans

Volumes reliés du cabinet des titres 7^e série : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques

1488 volumes

Fr. 31 777-33 264

Catalogue des noms des Pages [de la Petite Ecurie] du Roy et des Demoiselles de S^t-Cyr (1680-1698)

Manuscrit, XVII^e siècle. 335 f., 350 x 225 mm.

Fr. 32 983

dans

Volumes reliés du cabinet des titres 7^e série : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques

1488 volumes

Fr. 31 777-33 264

Avis aux religieuses de Saint-Louis ou Lettres agréables, entremêlées de beaucoup de choses utiles ; 3^e et 4^e parties

Manuscrit, XVIII^e siècle. 530 f., 320 x 212 mm.

NAF 1 438

Saül, tragédie

(en tête, lettre d'envoi datée de la Maison de Saint-Louis, le 15 février 1772, signée par soeur Escaqueloude et adressée à la vicomtesse de Saint-Germain)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 180 f., 250 x 195 mm.

NAF 4 272

Recueil sur les affaires de Gênes, d'Autriche, d'Espagne, d'Angleterre, etc.

(f. 368 : copie des lettres patentes de Louis XIV pour la Maison de Saint-Cyr)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 26, 458 f.

NAF 7 489

dans

Collection de mémoires sur les liturgies des églises orientales et de documents relatifs aux affaires diplomatiques et religieuses de la seconde moitié du règne de Louis XIV, formée par l'abbé Eusèbe Renaudot

Manuscrit, XVIII^e siècle. 55 vol.

NAF 7 456-7 500

Recueil de pièces originales et lettres historiques diverses, provenant de M. Tastu (XVI^e-XIX^e siècles)

(dont *Sur les tragédies saintes représentées sur le théâtre de Saint-Cir,...*)

Manuscrit, XVI^e-XIX^e siècles. 67 f., montés in-folio

NAF 9 173

Documents relatifs à Madame de Maintenon

Lettres concernant la famille de Noailles. Années 1661-1719

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 257 f., 340 x 220 mm.

Fr. 6 919

dans

Correspondance et papiers de la famille de Noailles (1557-1755)

Manuscrit, XVI^e-XVIII^e siècles. 40 vol.

Fr. 6 908-6 947

Divers avis aux maîtresses des classes et instructions de M^{me} de Maintenon aux religieuses de Saint-Louis sur l'éducation des Demoiselles qu'elles font voeu d'instruire

Manuscrit, XVIII^e siècle. VIII, 494, 557 p., 350 x 225 mm.

Fr. 11 675

Ecris de Mme de Maintenon : lettres et avis aux religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur état et sur le gouvernement des classes

(Tome I^{er} seul)

Manuscrit, XVIII^e siècle. V, 885 p., 225 x 170 mm.

Fr. 11 676

Recueil de lettres autographes de grands personnages du XVIII^e siècle

Manuscrit, XVIII^e siècle. 111 f. montés in-folio

Fr. 12 767

Recueil de lettres autographes de grands personnages des XVII^e et XVIII^e siècles

(lettres de Madame de Maintenon)

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 237 p., montés in-folio

Fr. 12 768

Recueil de lettres autographes de personnages célèbres des XVII^e et XVIII^e siècles

(lettres de Madame de Maintenon)

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 106 f., 250 x 170 mm.

Fr. 12 769

Psaumes divers traduits en vers français, suivis de poésies pieuses, de Chants à la louange du roy et de Madame de Maintenon et de Chants d'Athalie et d'Esther

Manuscrit, XVIII^e siècle. 374 p., 238 x 180 mm.

Fr. 14 967

Lettres de Madame de Maintenon au marquis, à la marquise, au comte et à la comtesse de Caylus et de la comtesse de Caylus à Madame de Maintenon (1686-1708)

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 118 f., 215 x 170 mm.

Fr. 15 199

Recueil de [copies de] lettres de Madame de Maintenon à plusieurs personnes dont Madame de Brinon (1680-1715)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 83, 57, 280 et 113 f., 225 x 170 mm.

Fr. 15 201

Lettres de Madame de Maintenon à Madame de Brinon (1680-1698) et à la marquise de Querjan

(copies faites par La Baumelle)

Manuscrit, XVIII^e siècle. VII, 238 p., 250 x 182 mm.

Fr. 15 203

Correspondance de Achille III de Harlay, procureur général, puis premier président du Parlement de Paris (1665-1707)

Manuscrit, XVII^e siècle. 27 vol. montés in-folio

Fr. 17 413-17 439

dont

Fr. 17 419 (vol. VII) : année 1684, 142 f.

Fr. 17 422 (vol. X) : année 1688, 111 f.

Fr. 17 426 (vol. XIV) : année 1693, 435 f.

Fr. 17 427 (vol. XV) : année 1694, 81 f.

Fr. 17 429 (vol. XVII) : année 1695, 97 f.

Fr. 17 431 (vol. XIX) : année 1696, 86 f.

Fr. 17 433 (vol. XXI) : année 1697, 52 f.
Fr. 17 434 (vol. XXII) : année 1698, 71 f.
Fr. 17 435 (vol. XXIII) : année 1699, 184 f.

Lettres à M. de Harlay (1707-1715)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 290 f.

(f. 170 et 190 : Madame de Maintenon)

Fr. 22 816

dans

Collection de l'abbé Dangeau sur l'état de la France au temps de Louis XIV

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 230 vol., in-folio et in-4^o

Fr. 22 593-22 822

Mémoires du marquis de La Fare, etc.

(p. 324 : Fragment de mémoire sur la vie de Mme de Maintenon, par le R.P. Louis Laguille)

Manuscrit, XVIII^e siècle. 349 f., 275 x 210 mm.

Fr. 23 348

Correspondance des électeurs de Bavière, Maximilien-Emmanuel, et Charles-Albert, depuis empereur sous le nom de Charles VII, avec les rois de France et leurs ministres (1680-1745)

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 13 vol., in-folio

NAF 486-498

dont

NAF 498 (vol. XIII)

(f. 126 : *Lettre de madame de Maintenon, écrite à sa belle-soeur madame d'Aubigné, l'an 1677*

f. 127 : *Avis de Madame de Maintenon à Madame la duchesse de Bourgogne*)

177 f.

Recueil de lettres ou pièces autographes de personnages et écrivains célèbres, du XV^e au XIX^e siècle

(Madame de Maintenon, 1701)

Manuscrit, XV^e-XIX^e siècles. 28 pièces montées in-folio
NAF 717

Lettres originales de Madame de Maintenon adressées à Madame de Brinon à Saint-Cyr (1681-1693)

Manuscrit, XVII^e siècle. 236 f., montés in-4°
NAF 1 992

Lettres autographes de Madame de Maintenon adressées à M^r et à M^{lle} de Guignonville (1676-1718)

Manuscrit, XVII^e-XVIII^e siècles. 95 f., montés in-folio
NAF 4 051

Bibliothèque nationale de France, département de la Musique

Inventaire général des effets existans dans la bibliothèque-musique du roi à Versailles fin de décembre 1765.

Manuscrit, 1765. [6], 78 p.
Vma ms.857.

Avignon, bibliothèque municipale

PHILIDOR, André-Danican, dit l'ainé. *Catalogue général de tous les vieux ballets du roy et opéras tant de M. Lully que de plusieurs autres compositeurs modernes, qui ont été représentés sous le règne de Louis XIV et de Louis XV,... copié et mis en ordre en partition par M. Philidor,... à Dreux l'an 1729.*

Manuscrit, 1729. 33 fol.
Ms. 1201

Versailles, bibliothèque municipale

Lettres de Mme de Maintenon à Jean-Baptiste Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, 1714-1718

Ms. G 326

Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la maison de Saint-Cyr [1682-1739]

Ms. F 629

Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la maison de Saint-Louis à Saint-Cyr, depuis l'année 1740 [1740-187]

Ms. F 630

Sources imprimées

Anonymes

Antiphonarium romanum, juxta breviarum sacro-sancti concilii Tridentini Pontificis maximi auctoritate editum cujus antiquus Ecclesiae cantus Gregorianus e puro fonte Romano elicitus accurate notatur. Parisiis : apud Ch. Ballard, 1701. [8], 512, LVI p., in-4°.

Breviarium insignis ecclesiae parisiensis restitutum ac emendatum R. in Christo D. Petri de Gondy Parisiensis episcopi auctoritate, ... Paris : J. Charron, 1584. 2 vol., in-8°.

Breviarium parisiense ad formam sacrosancti concilii Tridentini restitutum. Reverendi in Christo patris D. Henrici de Gondy Parisiensis episcopi auctoritate, ... Paris : A. L'Ancellier, 1607. [86], 748, [1], 221, 18 p., in-8°.

Breviarium parisiense, ad formam sacrosancti concilii Tridentini restitutum, illustrissimi et reverendissimi in Christo Patris D.D. Ioannis Francisci de Gondy, ... Paris : apud S. et G. Cramoisy, S. Richer et G. Clopejay, 1640. [58], 1196, CCIV p., in-fol.

Breviarium parisiense ad formam sacrosancti concilii tridentini restitutum, illustrissimi et reverendissimi in Christo Patris D.D. Joannis-Francisci de Gondy,... Paris : S. et G. Cramoisy, S. Richer, G. Clopejay, 1643. 3 vol. in-8°.

Breviarium parisiense, ad formam concilii Tridentini restitutum, eminentissimi et reverentissimi in Christo Patris D.D. Joannis-Francisci-Pauli de Gondy,... Paris : S. et G. Cramoisy, G. et N. Clopejay, 1657. 2 vol. in-8°.

Breviarium parisiense, illustrissimi et reverendissimi Christo Patris D. D. Francisci de Harlay,... auctoritate... editum. Paris : S. Mabre-Cramoisy, 1680. 2 vol. in-8°.

Breviarium parisiense, illustrissimi et reverendissimi Christo Patris D.D. Ludovici-Antonii de Noailles,... auctoritate, ... editum. Paris : F. Leonard, 1698. 2 vol. in-8°.

Breviarium parisiense eminentissimi et reverendissimi in Christo Patris D.D. Ludovici-Antoni presbyteri cardinalis de Noailles parisiensis episcopi,... Paris : F. Léonard, 1701. 2 vol. in-8°.

Breviarium romanum ex decreto sacrosancti concilii Tridentini restitutum Pii V pont. max. jussu editum. Paris : J. Kerver, 1574. [32], 362, 58, [1] fol., in-4°.

Caeremoniale Parisiense... D. Ludovici Antonii... cardinalis de Noailles... auctoritate, ac de venerabilis... capituli consensu editum. Paris : L. Josse, 1703. LXVIII, 368 p., in-8°.

L'état de la France. Paris : 1661-1749.

La Gazette. 1645-1790.

Mercure galant. Paris : 1672-1716

Offices notés de la Semaine sainte, des festes de Pâques, de la Pentecôte et de la Dédicace. (S.l.n.d.). P. 288-408, [252] p., 31 p.

Prières pour le matin et pour le soir dont on se sert tous les jours dans la paroisse de Saint-Sulpice à Paris,... Paris : J.-T. Hérissant, 1752. 72 p., in-12.

Auteurs

ARCHON, abbé Louis. *Histoire de la chapelle des rois de France dédiée au roy,...* Paris : N. Le Clerc, 1704-1711. 2 vol. in-4°.

ASSOUCY, Charles Coypeau d'. *Les aventures de M. d'Assoucy*. Paris : C. Audinet, 1677. 2 vol. in-12.

ASSOUCY, Charles Coypeau d'. *Les aventures d'Italie de M. d'Assoucy*. Paris : A. de Rafflé, 1677, [24], 432 p., in-12.

ASSOUCY, Charles Coypeau d'. *Les pensées de M. Dassoucy dans le saint office de Rome, dédiées à la reyne*. Paris : A. de Rafflé, 1676. [12], 200, [3] p., in-12.

AUMALE, Mademoiselle d'. *Souvenirs sur Madame de Maintenon*. Publiés par le comte d'Haussonville et G. Hanotaux. Paris : C. Lévy, 1902-1905. 3 vol.

BACILLY, Bénigne de. *Remarques curieuses sur l'art de bien chanter*. Paris : Ballard, 1668. IX, 430 p., in-8°.

BAILLET, Adrien. *De la dévotion à la sainte Vierge et du culte qui lui est dû*. Paris : C. Cellier, 1693. XXXVIII, 338 p., in-12.

BAILLET, Adrien. *Les vies des saints,.... disposées selon l'ordre des calendriers et des martyrologes, avec,.... l'histoire des autres festes de l'année*. Paris : L. Roulland, 1701. 12 vol. in-8°.

BÉRARD, Jean-Antoine. *L'art du chant dédié à Madame de Pompadour*. Paris : Desaint et Saillant, 1755. 158 p., 34 p. de musique gravée, in-8°.

BOCQUILLOT, Lazare-André. *Traité historique de la liturgie sacrée ou de la messe*,... Paris : Anisson, 1701. XLVII, 344 p., in-8°.

BOILEAU, abbé Jacques. *Historia flagellantium de recto et perverso flagrorum usu apud Christianos*,... Paris : J. Anisson, 1700. in-12.

BOCQUILLOT, L. *Traité historique de la liturgie sacrée ou de la messe*. Paris : J. Anisson, 1701.

BOILEAU, abbé Jacques. *Histoire des flagellans, où l'on fait voir le bon et le mauvais usage des flagellations parmi les chrétiens*,... Traduite du latin par Mr. l'abbé Boileau. Amsterdam : F. Vander Plaats, 1701. XVI, 330 p., in-12.

BOILEAU, abbé Jacques. *Remarques sur la traduction françoise de l'Histoire des flagellans*,... Paris : Veuve C. Barbin, 1702. 24 p., in-12.

[BOUETTE DE BLÉMUR, Jacqueline]. *Exercice de la mort contenant diverses pratiques de dévotion très utiles pour se disposer à bien mourir*. Paris : L. Billaine, 1677. [4], 356, [4] p., in-12.

BOUILLART, Dom Jacques. *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prez, contenant la vie des abbés qui l'ont gouvernée depuis sa fondation, les hommes illustres qu'elle a donnée à l'état*,... Paris : G. Dupuis, 1724. XX, 328, CLXXXVIII p., in-fol.

BRAGELONGNE. *Réponse de Monsieur de Bragelongne, docteur de Sorbonne, doyen de Senlis, et grand vicaire de Monseigneur l'évêque, à la lettre de M. Deslions, ancien doyen de Senlis et de Sorbonne (29 mars 1698)*. Senlis : R. Caron, 1698. 8 p.

BRICE, Germain. *Description nouvelle de la ville de Paris, ou recherche curieuse des choses les plus singulières et les plus remarquables qui se trouvent à présent dans cette grande ville*,... Paris : N. Legras, 1698. 2 vol. in-12.

BRINON, Madame de. *Constitutions de la maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr*. Paris : Anisson, 1700. VI, 183 p., in-12.

BROSSARD, Sébastien de. *Dictionnaire de musique contenant une explication des termes grecs, latins, italiens et françois les plus usitez dans la musique,...* Paris : C. Ballard, 1703. 114 p., in-fol.

CAYLUS, Marthe-Marguerite Le Valois de Vilette de Murçay, comtesse de. *Les souvenirs de Madame de Caylus pour servir de suite aux mémoires et lettres de Mad. de Maintenon, avec des notes de M. Voltaire.* Nouv. éd. Maestricht : J.-E. Dufour et P. Roux, 1778. 174 p., in-12.

CAYLUS, Marthe-Marguerite Le Valois de Vilette de Murçay, comtesse de. *Les souvenirs de Madame de Caylus, pour servir de supplément aux mémoires et lettres de Mad. de Maintenon. Avec des notes de M. de Voltaire,...* Maestricht : J.-E. Dufour et P. Roux, 1789. 226 p., in-12.

CAYLUS, Marthe-Marguerite Le Valois de Vilette de Murçay, comtesse de. *Les souvenirs de Madame de Caylus.* Paris : Barrois l'aîné, an XII/1804. 252 p.

CAYLUS, Marthe-Marguerite Le Valois de Vilette de Murçay, comtesse de. *Les souvenirs de Madame de Caylus. Édition collationnée sur le manuscrit original.* Notice de L.-S. Auger et lettres de Marin. Paris : A.-A. Renouard, 1806. 260 p., in-12.

CAYLUS, Marthe-Marguerite Le Valois de Vilette de Murçay, comtesse de. *Les souvenirs de Madame de Caylus.* Notice biographique et littéraire par L.-S. Auger. Nouv. éd. Paris : Colnet, 1822. 252 p., in-12. Choix de lettres de Madame de Caylus.

CHARPY DE SAINTE-CROIX, abbé Louis. *Les saintes Ténèbres, en vers françois, avec latin à costé et des nottes,...* par M. L. de Sainte-Croix Charpy,... Paris : Guillaume Desprez, 1670. 291 p., in-16.

CHASTELAIN, Claude. *Réponse aux remarques sur le nouveau bréviaire de Paris.* Paris : G. Martin, 1680. 168 p., in-8°.

COTIN, abbé Charles. *Les poésies chrestiennes de M. Charles Cotin,... 1^{ère} partie contenant les leçons de Ténèbres en vers françois, ou imitation de Jérémie, avec plusieurs sonnets chrestiens sur la Passion.* Paris : C. de Sercy, 1657. [4 fol.], 40 p., in-8°.

DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de. *Journal du M[arqu]is de Dangeau, publié en entier pour la première fois par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz, de Montaiglon, avec des additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Couches.* Paris : F. Didot, 1854-1860. 19 vol. in-8°.

DESLYONS, Jean. *Lettre de M. Deslions à M. de Bragelongne.* (S.l.n.d.). 2 p.

DONCOURT, abbé Henri-François-Simon de. *Cantiques spirituels sur les points principaux de la religion et de la morale chrétienne, à l'usage des moyens catéchismes de la paroisse de Saint-Sulpice.* Paris : N. Crapart, 1769. 160, 20 p., in-8°.

DONCOURT, abbé Henri-François-Simon de. *Opuscules sacrés et lyriques, ou cantiques sur différens sujets de piété, avec les airs notés, à l'usage de la jeunesse de la paroisse de Saint-Sulpice,...* Paris : N. Crapart, 1772. 4 vol. in-8°.

DONCOURT, abbé Henri-François-Simon de. *Prières pour remplir dignement les devoirs de la religion chrétienne, à l'usage de la paroisse de Saint-Sulpice.* Paris : N. Crapart, 1774. 2 parties en 1 vol.

DONCOURT, abbé Henri-François-Simon de. *Prières et vêpres à l'usage des catéchismes de la paroisse de Saint-Sulpice. On y a joint les exercices ordinaires du chrétien.* Paris : N. Crapart, 1771. X, 368 p., in-12.

DU BREUL, Dom Jacques. *Le théâtre des antiquitez de Paris,... par le R.P.F. Jacques Du Breul,... augmenté en cette édition d'un supplément contenant le nombre des monastères, églises, l'agrandissement de la ville et faubourgs qui s'est fait depuis l'année 1610 jusqu'à présent.* Paris : Société des imprimeurs, 1639. 974, 104 p., in-4°.

DULAURE, Jacques-Antoine. *Nouvelle description des environs de Paris, contenant les détails historiques et descriptifs des maisons royales, des villes, bourgs, villages, châteaux, etc remarquables,...* Paris : Lejay, 1786. 2 vol. in-12.

DU PEYRAT, Guillaume. *L'histoire ecclésiastique de la cour ou les antiquitez et recherches de la chapelle et oratoire du roy de France depuis Clovis I^{er} jusques à notre temps,...* Paris : H. Sara, 1645. [56], 886, [64] p., in-fol.

DU PIN, Louis-Ellies. *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle.* Paris : A. Pralard, 1688-1698. 15 vol. in-8°.

DU PIN, Louis-Ellies. *Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle.* Paris : A. Pralard, 1714. 4 vol. in-12.

DU PIN, Louis-Ellies. *Lettre sur l'ancienne discipline de l'Eglise, touchant la célébration de la messe, qui peut servir de supplément au nouveau traité des dispositions pour offrir les saints mystères.* Paris : A. Dmonneville, 1707. [8], 259, 9, 28, [4] p., in-16.

EVELYN, John. *The diary of John Evelyn (1620-1706), with an introduction and notes by Austin Bobson,...* Londres : Macmillan, 1906. 3 vol. in-8°.

FOINARD, Frédéric-Maurice. *Analyse du bréviaire ecclésiastique dans laquelle on donne une idée juste et précise de cet ouvrage,...* Paris : P.-N. Lottin, 1726. 28 p., in-12.

FOINARD, Frédéric-Maurice. *Breviarium ecclesiasticum editi jam prospectus executionem exhibens, in gratiam ecclesiarum in quibus nova facienda erit breviorum editio,...* Embricæ : 1726. 2 vol. in-12.

FOINARD, Frédéric-Maurice. *Projet d'un nouveau bréviaire dans lequel l'office divin, sans en changer la forme ordinaire, seroit particulièrement composé de l'Ecriture sainte,...* Paris : P.-N. Lottin, 1720. VIII, 196 p., in-12.

FONTENAY, Louis-Abel de Bonafous, abbé de. *Dictionnaire des artistes, ou notice historique et raisonnée des architectes, peintres, graveurs, sculpteurs, musiciens, acteurs et danseurs, imprimeurs, horlogers et mécaniciens*. Paris : chez Vincent, 1776. 2 vol. in-12.

GANTEZ, Annibal. *L'entretien des musiciens, par le sieur Gantez, maître de Chapelle...* Auxerre : J. Bouquet, 1643. IX, 295 p., in-16.

HÉBERT. *Dictionnaire pittoresque et historique, ou description d'architecture, peinture, sculpture, gravure,... histoire naturelle, antiquités et dates des établissemens et monumens de Paris, Versailles, Marly,... avec le catalogue des plus célèbres artistes anciens et modernes et leur vie,...* Paris : C. Hérissant, 1756. 2 vol. in-12.

HUYGENS, Constantin. *Correspondance et oeuvre musicale de Constantin Huygens publiées par W.J.A. Jonckbloet et J.P.N. Land*. Leyde : E.J. Brill, 1882. CCXI, 84 p. Musique et musiciens au XVII^e siècle

LA BEAUMELLE, M. de. *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon et à celle du siècle passé,...* Maestricht : J.-E. Dufour et P. Roux, 1789. 6 vol. in-12.

LA BORDE, Jean-Benjamin de. *Essai sur la musique ancienne et moderne*. Paris : E. Onfroy, 1780. 4 t. in-4°.

LA CHÉTARDIE, Joachim de. *Catéchisme, ou abrégé de la doctrine chrétienne, cy-devant intitulé catéchisme de Bourges*. Paris : R. Mazières, 1707. VIII, 372 p., in-12.

LACOMBE, Jacques. *Dictionnaire portatif des beaux-arts, ou abrégé de ce qui concerne l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure, la poésie et la musique,...* Paris : chez J.T. Hérissant, frères Estienne, 1753. VI, 752 p., in-8°.

LANGUET DE GERGY, Jean-Joseph, archevêque de Sens. *Du véritable esprit de l'Église dans l'usage de ses cérémonies, ou réfutation du traité de D. Cl. de Vert intitulé « Explication simple,... et historique des cérémonies de l'Église »*. Paris : Veuve de R. Mazières, 1715. 460 p., in-12.

LE BRUN, le père Pierre. *Explication littérale, historique et dogmatique des pièces et des cérémonies de la messe suivant les anciens auteurs,... avec des dissertations et des notes sur les endroits difficiles et sur l'origine des rits,...* Paris : F. Delaulne, veuve Delaulne, 1716-1726. 4 vol. in-12.

LE BRUN DES MARETTES, le père Jean-Baptiste. *Voyages liturgiques de France, ou recherches faites en diverses villes du royaume par le sieur Moléon, contenant plusieurs particularitez touchant les rits et les usages des églises, avec des découvertes sur l'antiquité ecclésiastique et payenne.* Paris : F. Delaulne, 1718. XII, 582 p., in-8°.

LECERF DE LA VIÉVILLE DE FRENEUSE, Jean-Laurent. *Comparaison de la musique italienne et de la musique françoise.* 2° éd. Bruxelles : F. Foppens, 1705. 183, 352, 212, 53 p., 3 parties en 1 vol., in-12.

LE LONG, le père Jacques. *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue de tous les ouvrages tant imprimez que manuscrits qui traitent de l'histoire de ce roïaume ou qui ont rapport, avec des notes critiques et historiques,...* Paris : C. Osmont, 1719. 1100 p., in-fol.

LE LORRAIN, Jean. *De l'ancienne coutume de prier et d'adorer debout le jour du dimanche, et de fête, et durant le temps de Pâques, ou abrégé historique des cérémonies anciennes et modernes,...* Liège : H. van Rhijn (i.e. Rouen : G. Behout), 1700. 2 vol., in-12.

LE MAISTRE DE SACY, Isaac-Louis. *Jérémie [et Baruch],... avec une explication tirée des S.S. Pères et des auteurs ecclésiastiques.* Paris : 1690. in-8°.

LE MAIRE, C. *Paris ancien et nouveau,...* Paris : T. Girard, 1685. 3 vol. in-12.

LE NAIN DE TILLEMONT, Sébastien. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles, justifiez par les citations des auteurs originaux,...* Paris : C. Robustel, 1693-1712. 16 vol. in-4°.

LE TOURNEUX, abbé Nicolas. *L'année chrétienne, ou les messes des dimanches, feries et fêtes de toute l'année, en latin et en françois, avec l'explication des Épistres et des*

Évangiles et un abrégé de la vie des saints dont on fait l'office. Paris : H. Josset, 1683-1701.
13 vol. in-12.

LE TOURNEUX, abbé Nicolas. *De la meilleure manière d'entendre la sainte messe.*
Paris : L. Roulland et H. Josset, 1680. IX, 311 p., in-12.

LE TOURNEUX, abbé Nicolas. *Explication des parties de l'office et des cérémonies de la messe tirées de la préface de l'office de la Semaine sainte,...* Paris : P. Le Petit, 1685. 180, XXXVI p., in-12.

LIGER, Louis. *Le voyageur fidèle, ou le guide des étrangers dans la ville de Paris, qui enseigne tout ce qu'il y a de plus curieux à voir,...* Paris : P. Ribou, 1715. 520 p., in-12.

Liste des filles Demoiselles reçues dans la Maison Saint-Louis, fondée à Saint-Cyr par le roi, 1686-1766, publiée d'après les pièces originales du Cabinet des titres, par le comte D. de Riocour. Paris : J.-B. Dumoulin, 1879.

LORET, Jean. *La Muze historique, ou recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps, écrites à Son Altesse Mademoizelle de Longueville, ...* Paris : C. Chenault, 1658-1665. 16 livres en 3 vol. in-fol.

MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Comment la sagesse vient aux filles, propos d'éducation choisis et présentés par Pierre-E. Leroy et Marcel Loyau.* [Etrepilly] : Bartillat, 1998. 354 p.

MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Conseils et instructions aux demoiselles pour leur conduite dans le monde.* Introd. et notes de Théophile Lavallées. Paris : Charpentier, 1857. 2 t., XI, 483, 307 p.

MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Entretiens sur l'éducation des filles par Mme de Maintenon, recueillis et publiés pour la première fois d'après les manuscrits,...* Éd. par T. Lavallée. Paris : Paris, Charpentier, 1854. IV, 355 p.

MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles*. Éd. par Théophile Lavallée. 2^e éd. rev. et augm. Paris : Charpentier, 1861. XXV, 403 p.

MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Lettres inédites de Mme de Maintenon*. Publ. par Henri Couteault,... Paris : A. Fontemoing, [ca 1900]. 15 p.

MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Lettres*, publ. par Marcel Langlois,... Paris : Letouzey et Ané, 1935-1939. 5 vol.

MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Mémoires et lettres de Madame de Maintenon*. Maetricht : J.-E. Dufour et P. Roux, 1778. 16 vol. in-12.

MANSEAU. *Mémoires de Manseau, intendant de la maison royale de Saint-Cyr, publiés d'après le manuscrit autographe par Achille Taphanel*,... Versailles : L. Bernard, 1902. 298 p., pl. et plan.

MAROLLES, Michel de, abbé de Villeloin. *Les Lamentations de Jérémie, avec des remarques, traduction en vers par M.D.M.A.D.V.* Paris : F. Léonard, 1678. VI, 32 p., in-4°.

MAROLLES, Michel de, abbé de Villeloin. *Les mémoires de Michel de Marolles,...* divisez en trois parties, contenant ce qu'il a vu de plus remarquable en sa vie depuis l'année 1600,... *Suite des mémoires de Michel de Marolles,...* contenant douze traités sur divers sujets curieux,... Paris : A. de Sommaville, 1656-1657. 2 vol. in-fol.

Mémoires sur Mme de Maintenon recueillis par les dames de Saint-Cyr. Paris : Fulgence, 1846, in-18.

MILLET, Jean. *La belle méthode ou l'art de bien chanter*. Lyon : J. Grégoire, 1666. XIII, [8], 65, 2 p., in-8°.

MORÉRI, abbé Louis. *Le grand dictionnaire biographique, ou mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*,... Nouvelle édition. Paris : libraires associés, 1749. 10 t., in-fol.

NÉMEITZ, Joachim-Christoph. *Séjour de Paris, c'est-à-dire instructions fidèles pour les voyageurs de condition,... durant leur séjour à Paris; comme aussi une description... de la Cour de France, du Parlement, de l'Université, des académies et bibliothèques avec une liste des plus célèbres savans, artisans et autres choses remarquables qu'on trouve dans cette grande et fameuse ville,...* Leide : J. van Abcoude, 1727. 2 t. en 1 vol., in-8°.

NIVERS, Guillaume-Gabriel. *Dissertation sur le chant grégorien.* Paris : l'auteur, C. Ballard, 1683. 216 p., in-8°.

OROUX, abbé. *Histoire ecclésiastique de la cour de France, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire de la chapelle et des principaux officiers ecclésiastiques de nos rois, par M. l'abbé Oroux,...* Paris : Imprimerie royale, 1776-1777. 2 t. in-4°.

PIGANIOL DE LA FORCE, Jean-Aymar. *Description historique de la ville de Paris et de ses environs, par feu M. Piganiol de la Force. Nouvelle édition,...* Paris : G. Desprez, 1765. 10 vol. in-12.

PORTES, Pierre. *Cantiques pour les principales festes de l'année, pour toutes les solemnitez de la sainte Vierge,... avec un dialogue à la gloire de Dieu, à la louange du roy,...* Paris : J. Guignard, 1685. 201 p.

RAGUENET, François. *Parallèle des Italiens et des Français en ce qui regarde la musique et les opéras.* Paris : J. Moreau, 1702. 136 p., in-8°.

RANUZZI, Angelo. *Correspondance du nonce en France Angelo Ranuzzi, 1683-1689, éd. de Bruno Neveu.* Rome : 1974, 2 vol. (Acta nuntiaturae gallicae, 10-11)

RAPIN, le père René. *Mémoires du P. René Rapin,... sur l'Eglise et la société, la cour, la ville et le jansénisme, 1644-1669, publiées pour la première fois d'après le manuscrit autographe, par Léon Aubineau,...* Paris : Gaume frères et J. Duprey, 1865. 1 vol. in-8°.

RIOCOUR, David Du Boys, Comte de. *Liste des filles demoiselles reçues dans la Maison de Saint-Louis fondée à Saint-Cyr par le roi, 1686-1766, publiée d'après les pièces originales du Cabinet des titres,...* Paris : J.-B. Dumoulin, 1879. 69 p.

ROBINET, Charles, et al. *Les Continueurs de Loret, lettres en vers de La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres (1665-1689) recueillies et publiées par le baron James de Rothschild*. Paris : D. Morgand et C. Fatout, 1881-1899. 3 vol.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Dictionnaire de musique*. Paris : veuve Duchesne, 1768. XII, 547 p, in-8°.

SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de. *Correspondance*. Editée par Roger Duchêne. Paris : Gallimard, 1972-1978. 3 vol. Bibliothèque de la Pléiade.

SONNET, Martin. *Caeremoniale Parisiense ad usum omnium ecclesiarum, collegiatarum, parochialum et aliarum urbis et diocesis parisiensis, juxta sacros et antiquos ritus sacrosanctae ecclesiae metropolitanae*,... Paris : l'auteur, 1662. 68, 666 p., in-8°.

SONNET, Martin. *Directorium chori, seu Ceremoniale sanctae et metropolitanae Ecclesiae ac dioecesis parisiensis*,... Paris : S. et G. Cramoisy, G. et N. Clopejeau, 1656. 584 p., in-8°.

THIÉRY, Luc-Vincent. *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, ou description raisonnée de cette ville et de tout ce qu'elle contient de remarquable*,... Paris : Hardouin et Gattey, 1786-1787. 2 vol. in-12.

TITON DU TILLET, Évrard. *Le Parnasse françois*,... par M. Titon du Tillet,... *Remarques sur la poésie et la musique et sur l'excellence de ces deux beaux-arts, avec des observations particulières sur la poésie et la musique françoise et sur nos spectacles*. Paris : J.B. Coignard fils, 1732. 672, XCIV p., in-fol.

TITON DU TILLET, Évrard. *Supplément au Parnasse françois jusqu'en 1743 et de quelques autres pièces qui ont rapport à ce monument*. (S.l.n.d.). p. 657-832.

VERT, Claude de. *Dissertation sur les mots de Messe et de Communion avec quelques digressions sur les agapes, les eulogies, le pain bény, l'ablution, etc. et sur les diverses autres*

pratiques de l'Église et de la règle de saint Benoist,... Paris : F. et P. Delaulne, 1694. 518 p., in-12.

VERT, Claude de. *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église, pour l'instruction des nouveaux convertis,...* Paris : F. Delaulne, 1706-1713. 4 vol. in-8°.

BIBLIOGRAPHIE

Catalogues, ouvrages anonymes ou collectifs

AIGRAIN, abbé René (éd.). *Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques Liturgia*. Paris : Bloud et Gay, 1930. XV, 1141 p.

André Campra à Versailles. Versailles : Centre de musique baroque de Versailles, 1993. 177 p.

BENOIT, Marcelle (éd.). *Dictionnaire de la musique française aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris : Fayard, 1992. XVII, 811 p.

BOHATTA, Hans. *Bibliographie des Breviere : 1501-1850*. Stuttgart : A. Hiersemann ; Nieuwkoop : B. de Graaf, 1963. VII, 349 p.

De pierre et de coeur, l'église Saint-Sulpice : 350 ans d'histoire. Paris : Éd. du Cerf, 1996. 164 p., XVI p. de pl. en coul.

DEVILLE, Étienne. *Index du Mercure de France 1672-1832, donnant l'indication par ordre alphabétique de toutes les notices,... concernant les Beaux-Arts*. Paris : Schmidt, 1910. 40, 268 p.

DUCHÊNE, Roger (dir.). *De la mort de Colbert à la Révocation de l'édit de Nantes : un monde nouveau ? XIV^e colloque, janvier 1984, Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle ; colloque préparé, actes réunis et publiés par Louise Godard de Donville*. Marseille : C.M.R. 17, 1985. 410 p.

DURON, Jean (éd.). *Plain-chant et liturgie en France au XVII^e siècle*. Paris : éditions du CMBV, Klincksieck, 1997. 363 p.

DURON, Jean (éd.). *Sébastien de Brossard à Versailles*. Versailles : Centre de musique baroque de Versailles, 1995. 139 p.

DURON, Jean. *L'oeuvre de Sébastien de Brossard (1655-1730) : catalogue thématique*. Paris : Editions du Centre de musique baroque de Versailles, Klincksieck, 1995. CXXXVIII, 559 p.

FOUGEYROLLAS, Claude-André. *Bibliographie générale de Madame de Maintenon et de la Maison royale de Saint-Louis*. Niort : C.-A. Fougeyrollas, 1986. 192 p.

GOLDEN, Richard M. (éd.). *Church, state, and society under the Bourbon kings of France*. Lawrence, Kansas : Coronado Press, 1982. 379 p.

Henry Du Mont à Versailles. Versailles : Centre de musique baroque de Versailles, 1992. 361 p.

HERLIN, Denis. *Catalogue du fonds musical de la bibliothèque de Versailles*. Paris : publications de la Société française de musicologie, Klincksieck, 1995. CLXXIV, 778 p.

HONNEGER, Marc, PRÉVOST, Paul (éd.). *Dictionnaire des oeuvres de l'art vocal*. Paris : Bordas, 1991-1992. 3 vol., XV, 1536 p.

LE GALL, Robert. *Dictionnaire de liturgie*. Chambray : C.L.D., 1982. 279 p.

LEMAÎTRE, Edmond (éd.). *Guide de la musique sacrée et chorale profane: l'âge baroque (1600-1750)*. Paris : Fayard, 1992. 828 p. Les indispensables de la musique.

LEMAÎTRE, Nicole, QUINSON, Marie-Thérèse et SOT, Véronique. *Dictionnaire culturel du Christianisme*. Paris : Cerf, Nathan, 1994. 332 p.

MILHIET, Jean-Joseph (éd.). *Les Demoiselles de Saint-Cyr. Maison royale d'éducation, 1686-1793*. Paris : Somogy ; Versailles : archives départementales des Yvelines, 1999. 332 p.

SOMMERVOGEL, Carlos. *Table méthodique des Mémoires de Trévoux : 1701-1775*. Paris : A. Durand, 1864-1865. 3 vol.

VACANT, A., MANGENOT, E. et AMANN, E. (éd.). *Dictionnaire de théologie catholique contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire, ...* Paris : Letouzey et Ané, 1902-1950. 15 t. en 30 vol., 2 vol. de tables.

Articles

Actes du colloques de Saint-Cyr, juin 1986. *Revue de l'histoire de Versailles et des Yvelines*, 1990, t. 74, p. 3-85 ; 1991, t. 75, p. 5-62.

ANTHONY, James R., DUFOUCQ, Norbert. Church music in France 1661-1750. in *The new Oxford history of music*. Londres : Oxford university press, 1975, t. 5, p. 437-492.

BEECHEY, Gwilym. Guillaume-Gabriel Nivers (1632-1714) and 'Litanies de la sainte Vierge'. *Recherches sur la musique française classique*, 1975, t. 15, p. 80-90.

BENOIT, Marcelle, DUFOURCQ, Norbert. Les musiciens de Versailles à travers les minutes notariales de maître Gayot versées aux archives départementales des Yvelines (1661-1733). *Recherches sur la musique française classique*, 1975, t. 15, p. 155-190.

BERT, Marie. La musique à la maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr. Son rôle, sa valeur. *Recherches sur la musique française classique*, 1963, t. 3, p. 55-71 ; 1964, t. 4, p. 127-131 ; 1965, t. 5, p. 91-127.

BERT, Marie. Inventaire complet des livres de musique de la bibliothèque de l'institut Saint-Louis de Saint-Cyr. *Bulletin d'étude de la société d'étude du XVII^e siècle*, mars 1957, t. 34, p. 93-105.

BRENET, Michel. La musique dans les couvents de femmes. *La tribune de Saint-Gervais*, 1898, 4^e année, n° 2, p. 25-31.

BRENET, Michel. La musique sacrée sous Louis XIV. *La tribune de Saint-Gervais*, 1899, 5^e année, n° 2-3, p. 33-40.

BRENET, Michel. Notes sur l'introduction des instruments dans les églises de France. *Riemann-Festschrift Gesammelte Studien*, 1909, p. 277-286.

BRENET, Michel. Sébastien de Brossard, prêtre, compositeur, écrivain et bibliophile (165...-1730), d'après ses papiers inédits. *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, 1896, XXIII, t. 13, p. 72-124.

BROSSARD, Yolande de. La vie musicale en France d'après Loret et ses continuateurs, 1650-1688. *Recherches sur la musique française classique*, 1970, t. 10, p. 117-193.

BURKE, John. Sacred music at Notre-Dame-des-Victoires under Mazarin and Louis XIV. *Recherches sur la musique française classique*, 1980, t. 20, p. 19-44.

CRUSSARD, Claude. Marc-Antoine Charpentier théoricien. *Revue de musicologie*, 2^e-3^e trimestre 1945, XXVII/t. 74-75, p. 49-68.

DAVY-RIGAUD, Cécile. Petite étude des Offices divins à l'usage des dames et demoiselles établies par Sa Majesté à Saint-Cyr. In *Sillages musicologiques. Hommages à Yves Gérard, réunis par Philippe Blay et Raphaëlle Legrand*. Paris : Conservatoire national supérieur de musique et de danse, 1997, p. 183-200.

DEVRIÈS-LESURE, Annik. Pratiques éditoriales et commerce de la musique au XVIII^e siècle en France. *Revue française d'histoire du livre*, 1998, n° 100-101, p. 283-306.

DUFOURCQ, Norbert. De l'emploi du temps des organistes parisiens sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV et de leur participation à l'office. *La revue musicale*, 1955, t. 226, p. 35-47.

DUFOURCQ, Norbert. La musique religieuse française de 1660 à 1789. *La Revue musicale*, 1953-1954, numéro spécial n° 222, 167 p.

DUFOURCQ, Norbert, BENOIT, Marcelle. A propos de Nicolas Bernier (1667-1734). *Revue de Musicologie*, juillet 1957, t. 49, p. 78-91.

DUFOUCQ, Norbert. A travers l'inédit : Guillaume-Gabriel Nivers. *Recherches sur la musique française classique*, 1960, t. 1, p. 206-209.

GARROS, Madeleine. L'art d'accompagner sur la basse continue d'après Guillaume-Gabriel Nivers. In *Mélanges d'histoire et d'esthétique musicale offerts à Paul-Marie Masson*. Paris : Richard-Masse, 1955, t. 2, p. 45-51. Bibliothèque d'études musicales.

GARROS, Madeleine. Madame de Maintenon et la musique. *Revue de musicologie*, janvier 1943, p. 8-17.

GARROS, Madeleine. Les motets à voix seule de Guillaume-Gabriel Nivers. *International musicological society congress report*, 1958, t. 108.

GARROS, Madeleine. Notes biographiques sur Guillaume-Gabriel Nivers (1632-1714). In *Guillaume Nivers*. Paris : Editions musicales de la Schola Cantorum et de la Procure Générale de Musique, 1956, p. 5-9. Les grandes heures de l'orgue.

GASTOUE, Amédée. Notes sur les manuscrits et sur quelques oeuvres de M.-A. Charpentier. In *Mélanges de Musicologie offerts à M. Lionel de la Laurencie*. Paris : Société française de musicologie, Droz, 1933, p. 153-164. Publications de la société française de musicologie, seconde série ; III-IV.

GÉRARD, Bernadette. La musique dans les églises de la Cité aux XVII^e et XVIII^e siècles d'après les registres paroissiaux (1611-1773). *Recherches sur la musique française classique*, 1976, t. 16, p. 153-186.

GUEUDRÉ, Mère Marie de Chantal. La musique chez les Ursulines. *Recherches sur la musique française classique*, 1960, t. 1, p. 87-91.

HARDOUIN, Pierre. Quatre parisiens d'origine: Nivers, Gigault, Jullien, Boyvin. *Revue de Musicologie*, juillet 1957, t. 39, p. 73-78.

LAUNAY, Denise. Church music in France 1630-1660. In *New Oxford history of music*. Londres : Oxford university press, 1975, t. 5, p. 414-436.

LE MOËL, Michel. La chapelle de musique sous Henri IV et Louis XIII. *Recherches sur la musique française classique*, 1966, t. 6, p. 5-26.

LEBEAU, Élisabeth. L'entrée de la collection musicale de Sébastien de Brossard à la Bibliothèque du Roi d'après des documents inédits. *Revue de Musicologie*. décembre 1950, XXIX/t. 95-96, p. 77-93 ; juillet 1951, XXIX/t. 97-98, p. 20-43.

LESPINARD, Bernadette. La Chapelle royale sous le règne de Louis XV. *Recherches sur la musique française classique*, 1983, t. 23, p. 131-175.

MARAL, Alexandre. Autour de la Chapelle Royale de Versailles: le cadre archéologique et institutionnel, et les cérémonies religieuses sous Louis XIV. In *Ecole nationales des Chartes. Positions de thèse*. Promotion de 1994. Paris : Ecole des Chartes, 1994, p. 129-133.

MASSIP, Catherine. L'édition musicale en France aux XVII^e et XVIII^e siècles : un témoin illusoire du goût ? *Revue française d'histoire du livre*, 1998, n° 100-101, p. 269-282.

MASSIP, Catherine. Les filigranes : utilisation, lecture et reproduction. *Fontes artis musicae*, 1983, t. 28/1-2, p. 87-93.

MASSON, Chantal. Journal du Marquis de Dangeau 1684-1720. Extraits concernant la vie musicale à la cour. *Recherches sur la musique française classique*, 1962, t. 2, p. 193-228.

NELSON, Philip. Nicolas Bernier (1665-1734): a biographic study. In *Studies in musicology: essays in the history, style, and bibliography of music in the memory of Glen Haydon* ed. by James W. Pruett. Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1969, p. 109-117.

NELSON, Philip. Nicolas Bernier. *Recherches sur la musique française classique*, 1978, t. 18, p. 51-88.

NELSON, Philip. Nicolas Bernier 2^e partie. *Recherches sur la musique française classique*, 1979, t. 19, p. 51-101.

PICARD, Évelyne. Liturgie et musique à Saint-Anne-la-Royale au XVII^e siècle. *Recherches sur la musique française classique*, 1980, t. 20, p. 249-254.

PIÉJUS, Anne. La tragédie chrétienne : théâtre et musique à Saint-Cyr. *Littératures classiques*, 1994, t. 21, p. 139-148.

PRUITT, William. Bibliographie des oeuvres de Guillaume-Gabriel Nivers. *Recherches sur la musique française classique*, 1973, t. 13, p. 139-156.

QUITTARD, Henri. Notes sur Michel-Richard de Lalande (1657-1726). *Revue d'histoire et de critique musicales*, juillet 1902, II/t. 7, p. 315-322.

RANUM, Patricia M. Titon du Tillet: le premier « biographe » de Marc-Antoine Charpentier. *Bulletin de la Société Marc-Antoine Charpentier*, janvier 1992, n° 6, p. 9-19.

ROBERT, Marie. Inventaire des livres de musique de l'institut Saint-Louis de Saint-Cyr. *XVII^e siècle*, 1957, t. 34, p. 93-105.

SAWKINS, Lionel. '...à l'admiration de tout Paris': Lalande's sacred music for women's voices. In *Essays in honour of David Evatt Tunley*. Perth, W.A., 1995.

SCHNEIDER, Herbert. Die solistisch besetzen Leçons de Ténèbres. In *Die Motette: Beiträge zu ihrer Gattungsgeschichte, neue Studien zur Musikwissenschaft, Band V*. Mayence : Schott, 1992.

TAITZ-DESOUCHES, Danièle. Jean Mignon (1640-1710) maître de chapelle de Notre-Dame-de-Paris: contribution à une histoire de la messe polyphonique au XVII^e siècle. *Recherches sur la musique française classique*, 1974, t. 14, p. 82-153.

TESSIER, André. La carrière versaillaise de La Lande. *Revue de Musicologie*. 1928, IX/t. 27, p. 134-148.

TYVAERT, Michel. L'image du roi: légitimité et moralité royales dans les histoires de France au XVII^e siècle. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 21, p. 521-547.

VILCOSQUI, Marcel. Une mélomane au XVII^e siècle: Madame de Sévigné (1626-1696). *Recherches sur la musique française classique*, 1977, t. 17, p. 31-93.

YVON-BRIAND, Anne-Marie. La vie musicale à Notre-Dame de Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles. In *Ecole nationale des Chartes. Positions des thèses. Promotion de 1949*. Paris : Ecole des Chartes, 1949, p. 159-164.

Monographies

ANTHONY, James R. *La musique en France à l'époque baroque : de Beaujoyeux à Rameau*. Trad. par Béatrice Vienne). Nouvelle éd. Paris : Flammarion, 1997. 556 p. Harmoniques.

AUBERT, Jean. *Des églises pour nos assemblées*. Paris : Le Centurion, 1982. 109 p.

BEAUMONT-MAILLET, Laure. *Le grand couvent des Cordeliers de Paris. Etude historique et archéologique du XIII^e siècle à nos jours*. Paris : H. Champion, 1975. XLIX, 495 p. Bibliothèque de l'Ecole pratique des hautes études.

BEAUNIER, Dom. *Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France,...* Nouvelle édition revue et complétée par les bénédictins de Ligugé. Paris : veuve Poussielgue ; Ligugé: abbaye de Saint-Martin, 1906-1911. 15 vol., in-8°.

BEAUSSANT, Philippe. *François Couperin*. Paris : Fayard, 1980. 596 p.

BEAUSSANT, Philippe. *Lully ou le musicien du soleil*. Paris : Gallimard, Théâtre des Champs-Élysées, 1992. 893 p.

BÉNICHOU, Paul. *Morales du Grand Siècle*. Paris : Gallimard, 1948. 313 p. Folio essais, 99.

BENOIT, Marcelle. *Les musiciens du Roi de France (1661-1733)*. Paris : Presses universitaires de France, 1982. 127 p. Que sais-je ?, 2048.

BENOIT, Marcelle. *Musiques de Cour : Chapelle, Chambre, Ecurie, 1661-1733* [Recueil de documents]. Paris : Picard, 1971. 553p.

BENOIT, Marcelle. *Versailles et les musiciens du Roi*. Paris : A. & J. Picard, 1971. 474 p.

BIVER, Marie-Louise, BIVER, Paul. *Abbayes, monastères et couvents de Paris des origines à la fin du XVIII^e siècle*. Paris : Editions d'histoire et d'art, nouvelles éditions latines, 1970. XV, 606 p.

BIVER, Marie-Louise, BIVER, Paul. *Abbayes, monastères, couvents de femmes à Paris des origines à la fin du XVIII^e siècle*. Paris : Presses universitaires de France, 1975. VII, 567 p.

BLUCHE, François. *Louis XIV*. Paris : Fayard, 1986, 1039 p. Pluriel, 8510. ISBN 2-010-13174-6.

BLUCHE, François. *La vie quotidienne au temps de Louis XIV*. Paris : Hachette, 1984. 398 p.

BLUCHE, François. *La vie quotidienne de la noblesse française au XVIII^e siècle*. Nouvelle éd. Paris : Hachette, 1980. 270 p.

BOLTON, Thomas-Wayne. *A history and survey of the baroque motet for one solo voice outside of Italy*. Ph. D., North Texas State Univ., 1980. XVI, 366 p. Ann Arbor, U.M.I., 1990.

BORREL, Eugène. *L'interprétation de la musique française de Lully à la Révolution*. Paris : Alcan, 1934. VII, 231 p.

BOUVET, Charles. *Nouveaux documents sur les Couperin*. Paris : Bossuet, 1933. 180 p.

BRANCOURT, Jean-Pierre. *Le duc de Saint-Simon et la monarchie*. Paris : éd. Cujas, 1971. 287 p.

BRÉMOND, abbé Henri. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France,...* Paris, 1916-1936. Nouv. éd. Paris : A. Colin, 1967. 12 vol.

BRENET, Michel. *Les musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais*. Genève : Minkoff, 1973, 394 p. Fac-similé de l'édition publiée à Paris : Picard, 1910.

BRENET, Michel. *Musique et musiciens de la vieille France*. Paris : Alcan, 1911. 268 p.

BROSSARD, Yolande de. *La collection Sébastien de Brossard (1655-1730)*. Paris : Bibliothèque nationale de France, 1994. XXV, 539 p.

BROSSARD, Yolande de. *Les musiciens de Paris 1535-1792 : actes d'état civil d'après le fichier Laborde de la Bibliothèque Nationale*. Paris : Picard, 1965. 316 p. La Vie musicale en France sous les rois Bourbons.

BROSSARD, Yolande de. *Sébastien de Brossard : théoricien et compositeur, encyclopédiste et maître de chapelle (1655-1730)*. Paris : Picard, 1987. 74 p.

BRULIN, Monique. *Le verbe et la voix : la manifestation vocale dans le culte en France au XVII^e siècle*. Paris : Beauchesne, 1998. 506 p. Théologie historique, 106.

BUKOFZER, Manfred F. *La musique baroque*. Nouv. éd. Paris : Presses Pocket, 1988. 485 p. Trad. franç. Agora.

CAHAREL, abbé Jean-Louis. *Chants des offices à l'usage des fidèles des paroisses, communautés, collèges, pensionnats, maîtrises, écoles, extraits du paroissien noté d'après l'édition de G.-G. Nivers, dite chants de Rennes, traduits en notation musicale moderne*,... Paris : Poussielgue, 1902. 208 p. et musique.

CARRASCO MAURIN, Victoria. *La pedagogia de Saint-Cyr*. Valence : Publicaciones de la Escuela universitaria del profesorado de E.G.B. de Valencia. 138 p.

CESSAC, Catherine. *Marc-Antoine Charpentier*. Paris : Fayard, 1988. 604 p.

CESSAC, Catherine. *Elisabeth Jacquet de La Guerre (1665-1729) : une femme compositeur sous le règne de Louis XIV*. Arles : Actes Sud, 1995. 212 p.

CESSAC, Catherine. *Nicolas Clérambault*. Paris : Fayard, 1998. 376 p.

CHÂTELLIER, Louis. *Le catholicisme en France, limites actuelles. Tome 2 : le XVII^e siècle*. Paris : SEDES, 1995. 311 p. Regards sur l'histoire. Histoire moderne.

CHAUNU, Pierre. *Au coeur religieux de l'histoire*. Paris : Perrin, 1986. 599 p. Pour l'histoire.

CHAUNU, Pierre. *La civilisation de l'Europe des Lumières*. Nouv. éd. Paris : Arthaud, 1993. 571 p.

CHAUNU, Pierre. *Eglise, culture et société : essais sur Réforme et Contre-Réforme, 1517-1620*,... Paris : SEDES, 1981. 544 p. Regards sur l'histoire. Histoire moderne.

CHAUNU, Pierre. *La mort à Paris, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*. Nou. éd. Paris : le Grand livre du mois, 1997. 543 p.

CHAUNU, Pierre. *Le temps des Réformes : histoire religieuse et système de civilisation*,... Nouv. éd. Bruxelles : Complexe, 1984. 2 vol., 570 p.

CHAUNU, Pierre. *La violence de Dieu*. Paris : R. Laffont, 1978. 220 p.

CITRON P. *Trois leçons de Ténèbres*. Paris : Peuples et cultures, 1958. 22, 2 p.

COBB, John-Logan. *Sacred Solo Music in the French Baroque*. D.M.A., Univ. of Oregon, 1969, VI, 116 p. Ann Arbor, U.M.I., 1990.

COGNET, abbé Louis. *De la dévotion moderne à la spiritualité française*. Paris : Fayard, 1958. 128 p.

COGNET, abbé Louis. *Les origines de la spiritualité française au XVII^e siècle*. Paris : la Colombe, éditions du Vieux Colombier, 1949. 128 p.

CASEL, Odo. *Le mystère de la liturgie*. Choix de textes présenté par Dom André Gozier. Paris : Éd. du Cerf, 1990. 132 p. Foi vivante, 260.

COTTRET, Bernard. *Le Christ des Lumières : Jésus, de Newton à Voltaire (1680-1760)*. Paris : Editions du Cerf, 1990. 186 p.

CRUSSARD, Claude. *Un Musicien français oublié: Marc-Antoine Charpentier, 1634-1704*. Paris : Floury, 1945. 123 p.

DARRICAU, Raymond. *Les clercs réguliers théatins à Paris, Sainte-Anne-la-Royale 1644-1793*. Rome : Regnum Dei, 1961. 311 p.

DAVY-RIGAUD, Cécile. *L'œuvre de plain-chant de Guillaume-Gabriel Nivers (1632-1714). Un art du « chant grégorien » sous le règne de Louis XIV*. Doctorat, Tours, décembre 1999. 687 p.

DELARCHE, Christophe. *La liturgie*. Paris : Centurion, 1990. 130 p. C'est-à-dire.

DERÉGNAUCOURT, Gilles. *La vie religieuse en France aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*. Gap : Ophrys, 1994.

DEVRIÈS, Anik. *Édition et commerce de la musique gravée à Paris dans la première moitié du XVIII^e siècle : les Boivin, les Leclerc*. Genève : Minkoff, 1976. III, 272 p. Archives de l'édition musicale française, 1.

DONINGTON, Robert. *Baroque music: style and performance*. Londres : Faber et Faber, 1982. 206 p.

DUFOURCQ, Norbert. *Le livre de l'orgue français, 1589-1789*. Paris : Picard, 1969-1985. 6 vol.

DUFOURCQ, Norbert. *Notes et références pour servir à une histoire de Michel-Richard Delalande,...* Paris : Picard, 1957. 356 p.

ESPINACH, Michèle. *L'éducation musicale des Demoiselles de Saint-Cyr de 1686 à 1793*. Thèse de 3^e cycle, université Paris IV-Sorbonne, 1979.

FAVIER, Thierry. *Les cantiques spirituels savants (1685-1715). Contribution à l'histoire du sentiment religieux en France à la fin du grand siècle*. Doctorat, Paris IV, 1997.

FERTÉ, Jeanne. *La vie religieuse dans les campagnes parisiennes (1622-1695)*. Paris : J. Vrin, 1962. 453 p. Bibliothèque de la société d'histoire ecclésiastique de la France.

FÉTIS, François-Joseph. *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique. Deuxième édition*. Paris : F. Didot frères, fils et compagnie, 1866. 8 vol.

FUMAROLLI, Marc. *L'âge de l'éloquence : rhétorique et «res literaria» de la Renaissance au seuil de l'éloquence classique*. Genève : Droz, 1980. 882 p., pl. Hautes études médiévales et modernes, 43.

GARROS, Madeleine. *Le motet à voix seule et basse continue, Nivers et ses prédécesseurs français*. Paris : 1938, mémoire dactylographié.

GEOFFROY-DECHAUME, Antoine. *Les secrets de la musique ancienne. Recherches sur l'interprétation de la musique XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*. Paris : Fasquelle, 1964. 1561 p.

GÉROLD, Théodore. *L'art du chant en France au XVII^e siècle*. Genève : Minkoff, 1971. 300 p. Fac-similé de l'édition publiée à Strasbourg : 1921.

GLESSGEN-DUVIGNACQ, Marie-Ange. *L'ordre de la Visitation aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris : Editions du Cerf, 1994. 350 p. Histoire religieuse de la France.

GRISELLE, père Eugène. *Bourdaloue. Histoire critique de sa prédication,...* Genève : Slatkine, 1971. 3 vol. Fac-similé de l'édition publiée à Paris : Beauchesne, 1901-1906.

GUÉRANGER, R.P. Dom Prosper. *L'année liturgique*. 12^e éd. Paris : H. Oudin, 1888. 6 t. en 9 vol., in-12.

GUÉRANGER, R.P. Dom Prosper. *Les institutions liturgiques*. 2^e éd. Paris, Bruxelles : Société générale de librairie catholique, 1878-1885. 4 vol.

GUSDORF, Georges. *Dieu, la nature, l'homme au siècle des Lumières*. Paris : Payot, 1972. 535 p. Bibliothèque scientifique.

GUSDORF, Georges. *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*. Paris : Payot, 551 p. Bibliothèque scientifique.

HAMEL, Charles. *Histoire de l'église Saint-Sulpice*. Paris : V. Lecoffre, 1900. III; 506 p.

HAMEL, Charles. *Histoire de l'église de Saint-Sulpice*. 2^e éd. Paris : V. Lecoffre, 1909. IX, 597 p.

HAMEL, Charles. *Histoire de l'église de Saint-Sulpice*. Éd. abrégée. Paris : V. Lecoffre, 1901. 147 p.

HENNEQUIN, Elisabeth. *Les leçons de Ténèbres de Michel Lambert*. Mémoire de maîtrise, sous la direction de M. Brunerye, oct. 1985.

KÄSER, Theodor. *Die Leçons de Ténèbres im 17. und 18. Jahrhundert: unter besonderer Berücksichtigung der einschägigen Werke von Marc-Antoine Charpentier*. Bern : P. Haupt, 1966. 169 p. Publikationen des Schweizerischen Musikforschenden Gesellschaft, série II, vol 12.

LABATUT, Jean-Pierre. *Louis XIV, roi de gloire*. Paris : Imprimerie nationale, 1984. 393 p.

LA LAURENCIE, Lionel de. *Le goût musical en France*. Genève : Minkoff, 1971. 359 p.

LAUNAY, Denise. *La musique religieuse en France: du concile de Trente à 1804*. Paris : Klincksieck, 1993. 583 p. Publications de la société française de musicologie.

LAVALLÉE, Théophile. *La famille d'Aubigné et l'enfance de Mme de Maintenon,... Suivi des mémoires inédits de Languet de Gergy, archevêque de Sens, sur Mme de Maintenon et la cour de Louis XIV*. Paris : H. Plon, 1863. VIII, 492 p.

LAVALLÉE, Théophile. *Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*. Paris : Plon, 1853.

LE BRAS, Gabriel. *Etudes de sociologie religieuse*. Paris : Presses universitaires de France, 2 t., XX, 820 p.

LE BRAS, Gabriel. *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*. Paris : Presses universitaires de France, 1942-1945. 2 t., 128, 152 p.

LEBRUN, François. *Être chrétien en France sous l'Ancien Régime, 1516-1790*. Paris : Editions du Seuil, 1996. 197 p.

MARTIMORT, Aimé-Georges. *L'Eglise en prière. Introduction à la liturgie*. Nouv. éd. Paris : Desclée, 1984. 4 vol.

MARTIMORT, Aimé-Georges. *Le gallicanisme*. Paris : P.U.F., 1973. 128 p. Que sais-je ?

MARTIMORT, Aimé-Georges. *Le gallicanisme de Bossuet*. Paris : Éd. du Cerf, 1953. 793 p. Collection Unam Sanctam.

MARTIMORT, Aimé-Georges. *Les lectures liturgiques et leurs livres*. Turnhout : Brepols, 1992. 105 p. Typologie des sources du Moyen Âge, 64.

MARTIMORT, Aimé-Georges. *Les « Ordines », les ordinaires et les cérémoniaux*. Turnhout : Brepols, 1991, 123 p. Typologie des sources du Moyen Âge, 56.

MARTIN, Henri-Jean. *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*. Genève : Droz, 1969. 2 vol., 1091 p. Histoire et civilisation du livre.

MASSIP, Catherine. *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin (1643-1661): essai d'étude sociale*. Paris : A. et J. Picard, 1976. 186 p. La vie musicale en France sous les rois Bourbon, 24.

MASSIP, Catherine. *L'art de bien chanter : Michel Lambert (1610-1696)*. Paris : Klincksieck, 1999. 414 p. Publications de la Société française de musicologie, 3^e série, 6.

MELLERS, Wilfrid. *François Couperin and the french classical tradition*. Londres : D. Dobson, 1950. 414 p.

MILHIET, Jean-Joseph. *Saint-Cyr, trois siècles d'histoire : du poète Jean Racine au sculpteur César*. Paris : Christian, 1998. 475 p.

MOINE, Marie-Christine. *Les fêtes à la cour du Roi Soleil, 1653-1715*. Paris : F. Lanore, 1984. 256 p.

NELSON, Philip. *Nicolas Bernier (1665-1734): a study of the composer and his sacred works*. Philadelphia : University of North Carolina, 1958. 4 vol., IX-270-111 p.

NÉRAUDEAU, Jean-Pierre. *L'olympé du Roi-soleil: mythologie et idéologie royale au Grand siècle*. Paris : Belles lettres, 1986. 283 p. Nouveaux confluent.

NEUMANN, Frederick. *Ornamentation in baroque and post-baroque music*. Princeton : Princeton university press, 1978. 646 p.

NEVEU, Bruno. *Érudition et religion aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris : Albin Michel, 1994. XVI, 522 p.

NISARD, Théodore ; pseud. de l'abbé Théodule-Elzéar-Xavier Normand. *Biographie de l'abbé G.-G. Nivers*. Paris : E. Repos, 1865. 16 col.

NOAILLES, Paul, duc de. *Saint-Cyr. Histoire de la maison royale de Saint-Louis établie à Saint-Cyr pour l'éducation des demoiselles nobles du royaume*. Paris : impr. de Lacrampe et Ciel, 1843. VII, 215 p.

ORTIGUE, Joseph-Louis d'. *Dictionnaire liturgique, historique et théorique de plain-chant et de musique d'Eglise au Moyen Age et dans les temps modernes,...* Paris : J.-P. Migne, 1853. XI, 1564 col., musique, in-8°.

ORTIGUE, Joseph-Louis d'. *La musique d'Eglise,...* Paris : Didier, 1861. XIX, 479 p., in-12.

PARISIS, Louis, évêque de Langres. *De la question liturgique*. Paris : Lecoffre, 1846. 48 p.

PIÉJUS, Anne. *Aspects de la musique à Saint-Louis de Saint-Cyr, la tragédie chrétienne au temps de Madame de Maintenon*. Doctorat, Tours, 1996.

PRÉVOT, Jacques. *Madame de Maintenon, la première institutrice de France*. Paris : Belin, 1981, 287 p.

PRUNEL, chanoine Louis. *La renaissance catholique en France au XVII^e siècle*. Paris : Desclée de Brouwer, A. Picard, 1921. VIII, 316 p.

RANUM, Patricia M. *Méthode de la prononciation latine dite vulgaire ou à la française : petite méthode à l'usage des chanteurs et des récitants d'après le manuscrit de Dom Jacques Le Clerc*. Paris : Actes Sud, 1991. 108 p.

RANUM, Patricia M. *Vers une chronologie des oeuvres de Marc-Antoine Charpentier : les papiers employés par le compositeur, un outil pour l'étude de sa production et de sa vie*. Baltimore : chez l'auteur, 1994. II, 59 p.

RAPLEY, Elizabeth. *The dévotes : women and Church in seventeenth-century France*. Montréal ; Kingston, Canada ; Londres : McGill-Queen's university Press, 1990. XIII, 283 p. McGill-Queen's studies in the history of religion, 4.

ROGUET, père. *Liturgie et musique*. Commentaires de Aimé-Georges Martimort et François Picard. Paris : Éd. du Cerf, 1959. 230 p. Lex Orandi.

ROUSSEL, abbé Gaston. *Classicisme musical français et piété chrétienne*. Paris : Lethieux, 1961. 100 p.

ROUSSET, Jean. *La littérature de l'âge baroque : Circé et le paon*. Paris : J. Corti, 1954. 305 p.

SNYDERS, George. *Le goût musical en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris : Vrin, 1968. 192 p. Etudes de psychologie et de philosophie, 18.

TAPIÉ, Victor-Lucien. *Baroque et classicisme*. Nouv. éd. Paris : Hachette, 1986. 509 p. Pluriel.

TAVENEAUX, René. *Le catholicisme dans la France classique : 1610-1715*. Paris : SEDES, 1994. 2 vol. Regards sur l'histoire. Histoire moderne.

TESSIER, André. *Couperin: biographie critique*. Paris : H. Laurens, 1926. 128 p. Les Musiciens célèbres.

TIERSOT, Julien. *Les Couperin*. Paris : F. Alcan, 1926. 216 p. Les Maître de la musique.

TOURNEFIER, Guy. *Causeries paroissiales d'initiation à la liturgie*. Lyon : Ange Michel, 1965. 159 p.

VEILHAN, Jean-Claude. *Les règles de l'interprétation musicale à l'époque baroque, XVII^e-XVIII^e siècles*. Paris : A. Leduc, 1977. 101 p.

VILLI, Charles-M. *Le bréviaire expliqué*. Saint-Etienne : Bureau de l'apôtre du foyer ; Paris : P. Téqui, 1935. 2 vol., 316, 382 p.

VINDRY, Fleury. *Les Demoiselles de Saint-Cyr (1686-1793)*. Paris : H. Champion, 1908. 459 p.

WEBER, Edith. *Le concile de Trente et la musique, de la Réforme à la Contre-Réforme*. Paris : Honoré Champion, 1982. 301 p.

WURTZ, Martha-Harris. *The sacred vocal works of François Couperin*. Saint-louis, Washington university : department of music, 1965. 230 fol.

DISCOGRAPHIE

Pour chaque enregistrement, nous donnons successivement son titre, sa date, le nom de l'éditeur, le type de support et le numéro de l'enregistrement. Viennent ensuite le nom de l'ensemble, les interprètes et éventuellement le directeur de l'ensemble. Nous donnons enfin la liste des œuvres vocales interprétées dans ces enregistrements.

** Motets et hymnes de l'Eglise*

1996, Astrée Auvidis, CD, E8621

Les Demoiselles de Saint-Cyr, Emmanuel Mandrin (orgue)

Direction : Emmanuel Mandrin

Oeuvres :

A solis ortu cardine

O sacramentum pretiosi

O admirabile commercium

Domine salvum

Ave maris stella

Quam pulchra es

Jesu nostra redemptio

Domine ante te

Beata es Maria

Lauda Sion salvatorem

O sacramentum

O lux beata Trinitas

Alta profunditas

** Motets pour voix seule et petit chœur. Pièces d'orgue*

1991, Pierre Vérany, CD, PV791101

Jacqueline Nicolas, Marie-Pierre Fanjas (dessus), François-Henri Houbart (orgue)

Oeuvres :

O filii et filiae

O frumentum electorum

Quis mihi det

Obsecro te Domine

Descendit de caelis

Domine salvum

Litanies de la Vierge

** Oeuvres vocales et instrumentales*

1985, RCA France, 33 t., Fy 122

réédition : 1992, disques du Solstice, CD, Fy CD122

Michèle Ledroit (dessus), Henri Ledroit (haute-contre), Louis Thiry (orgue), Anne-Marie Lasla (viole de gambe)

Oeuvres :

O pia deitas

Plange quasi virgo

O sacramentum

O bone Jesu

Domine salvum fac regem

O salutaris

Erat in Christo vivens Maria

Descendite, aaccurrite

Veni in hortum meum

O admirabile commercium

O fons vitae

Rubum quem viderat Moyses

** Pièces pour orgue. Extraits d'un office de vêpres du saint sacrement. Salut et Te Deum*

date, Art et Musique, CD, AMCD10739505

Ensemble vocal et instrumental, François Clément (orgue), Blaise Plumettaz (chant)

Direction : Blaise Plumettaz

Oeuvres :

Pange lingua

Magnificat

O bone Jesu

Panem de cœlo

Beata es Maria

Gaude et laetare

Domine salvum

Fiat manus tua

Benedicamus

Te Deum

Repères chronologiques sur Guillaume-Gabriel Nivers

Nous n'avons pas actuellement l'intention d'établir une biographie complète de Nivers. Nous voulons simplement mettre en place quelques repères biographiques utiles pour replacer les œuvres dans la carrière du musicien. Les publications de Nivers ne sont pas mentionnées au cours de ce chapitre, mais font l'objet du suivant.

Guillaume Nivers serait né en 1632. C'est du moins ce que laisse supposer son acte de décès consigné dans les registres de la paroisse Saint-Sulpice et mentionné par Fisquet dans la *Revue de musique ancienne et moderne*¹. Cet acte déclare que l'organiste de la paroisse est mort le 30 novembre 1714 à l'âge de 83 ans. Ce document permet de constater que les affirmations de Fétis concernant le musicien sont fantaisistes. Le biographe fait naître Nivers en 1617².

Ses parents sont Antoine Nivers et Geneviève Guignard³. Dans le contrat de mariage de Guillaume en 1668, la mention « Bourgeois de Paris » qui accompagne le nom de son père nous laisse supposer que le compositeur est né dans la capitale. L'incendie de l'Hotel de Ville en 1871 a probablement détruit son acte de baptême dont on ne retrouve aucune trace⁴.

Dès 1651, Guillaume Nivers entre au service de la paroisse Saint-Sulpice comme organiste de l'église⁵. Il conservera ce poste jusqu'à sa mort en 1714. En 1661, les registres de l'Université de Paris indique qu'un certain « Guillaume Nivers, parisien » a obtenu son diplôme de « Maître es Arts »⁶.

Le 22 septembre 1668, il épouse Anne Esnault, fille de Louis Esnault et Françoise Le Terreux. A cette date, Nivers habite dans une maison rue Férou⁷. La liste des personnes présentes à ce mariage laisse imaginer la réputation que Nivers s'était forgée. Sont présents entre autres « Anthoine Regnier de Poussé, docteur en Sorbonne et curé de Saint-Sulpice », « Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, substitut de monsieur le procureur général de Sa Majesté et bailly de Saint-Germain-des-Prés » et « Geneviève Meliand, veuve de defunt

¹ 15 octobre 1863, cité par GARROS, Madeleine. Notes biographiques sur Guillaume-Gabriel Nivers (1632-1714). In NIVERS, Guillaume-Gabriel. 2. *Livre d'orgue*, ed. Norbert Dufourcq. Paris : Éditions musicales de la Schola Cantorum et de la Procure, 1956, p. 5.

² FÉTIS, François-Joseph. *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*. Deuxième édition, entièrement refondue et augmentée de plus de la moitié,... Paris : Firmin-Didot, 1873-1875, t. 6, p. 325.

³ AN, Minutier central, XLVI, liasse 104 et Y 213, f. 178v, cité par GARROS, Madeleine. *Op. cit.*, p. 5.

⁴ *Loc. cit.*

⁵ *Loc. cit.*

⁶ BNF Mss., Ms. lat. 9 155, f. 25v, cité par GARROS, Madeleine. *Op. cit.*, p. 5.

⁷ *Loc. cit.*

messire Gautier de Pasté, baron de Coudré et de Courgis »¹. L'organiste Nicolas Lebègue a également signé ce contrat, mais n'est pas mentionné dans la liste des personnes présentes². La présence du duc de Luynes peut aisément s'expliquer par le fait que ce dernier était depuis 1665 premier marguillier d'honneur de la paroisse, situation qui a dû le mettre en rapport avec l'organiste³.

En février 1663, les gages de l'organiste de la paroisse Saint-Sulpice avaient été augmentés sans que l'identité de cet organiste ne soit mentionnée sur le registre des délibérations⁴. On peut supposer qu'il s'agissait de Nivers. En revanche, six ans plus tard, une nouvelle augmentation des gages de l'organiste atteste que Nivers était bien au service de la paroisse en 1669⁵. Enfin, en 1681, un incident relaté dans le registre des délibérations des marguilliers de la paroisse⁶ permet de confirmer que l'organiste a obtenu son poste au début de la décennie 1650. Trente ans plus tard, il jouissait d'une bonne réputation, à telle point que la paroisse Saint-Eustache chercha à l'engager. Mais Nivers refusa cette offre et préféra demeurer à Saint-Sulpice, malgré des gages supérieurs proposés par les marguilliers de Saint-Eustache.

En l'assemblée tenue ce jourd'huy trois[ièm]e febvrier 1681.

A esté remonstré par messieurs les marguilliers estant en charge qu'ils sont sollicités de plusieurs organistes de leur donner l'employ d'organiste de cette parroisse au lieu de sieur Guillaume-Gabriel Nivers, organiste de la chapelle du roy et qui est depuis plus de vingt-sept ans organiste de cette parroisse, et que messieurs les marg[ui]lliers de l'œuvre et fabrique de Saint-Eustache veuillent prendre ledit Nivers pour leur organiste au lieu du sieur Nouar (?) leur organiste demouré paralitique et luy donne huit cens livres de gages par chacun an payable de quartier en quartier, sur laquelle remontrance led[it] sieur Nivers ayant esté mandé sur ce est demeuré d'accord que Monsieur le premier marguillier de lad[ite] parroisse Saint-Eustache l'a envoyé quérir, et luy a dit qu'il avoit esté nommé d'un ordre supérieur pour organiste de lad[ite]

¹ *Loc. cit.*

² *Ibid.*, p. 6.

³ « Du 28 dud[it] [décembre 1664]. Eslection de Mr. le duc de Luynes pour premier marguillier d'honneur au lieu et place de Mr. le duc d'Oser. [...] » *Extrait du registre des délibérations de messieurs les marguilliers et parroissiens de l'église Saint-Sulpice*,... BNF, Mss., Fr. 5 989, f. 62. « Du 26 décembre 1668. Eslection de monsieur le marquis de Laval pour premier marguillier d'honneur au lieu et place de mons[ieu]r le duc de Luynes. [...] » *ibid.*, f. 69.

⁴ « Du 25 février 1663. Augmentation de C l[ivres] t[ournois] de gages à l'organiste. [...] » *Extrait du registre des délibérations de messieurs les marguilliers et parroissiens de l'église Saint-Sulpice*,... BNF, Mss., Fr. 5 989, f. 57.

⁵ « Du 14 avril 1669. Augmentation de gages au s^r Nivers de C l.t. pour faire avec IIII^e l.t. qu'il avoit auparavant L^e l.t. qui luy seront payés à commencer du premier janvier 1670 à la charge qu'il payera les gages du souffleur et facteur d'orgue. » *ibid.*, f. 71v-72.

⁶ BNF Mss., Fr. 5 989, f. 110v.

parroisse Saint-Eustache, ausd[its] gages de huict cens livres par an, qu'il n'avoit qu'à se présenter au premier jour qu'il seroit reçu, à quoy il avoit respondu que l'obligation qu'il avoit à cette parroisse de Saint-Sulpice, qu'il servoit depuis plus de vingt-sept ans, ne luy permettoit pas de faire une desmarche de cette importance sans en parler à messieurs les curés et marguilliers, pourquoy il lui demandoit du temps pour dellibérer et lui rendre response positive, et qu'il avoit dessein de dire à la Compagnie, et de luy remonstrer que l'affection et l'atache qu'il a pour cette paroisse luy fera préférer à toutes choses, s'il luy plaist de considérer qu'il luy est deub mil livres pour deux années de ses gages escheus au dernier jour de décembre dernier passé, à raison de cinq cens livres par an. Et trois cent livres d'arrérages pour une année de pareille somme de rente dont il est créantier, qu'il soit payé par préférence et privilège, estant le travail d'un offic[e] nécessaire à la décence de la célébration du service divin, estant la subsistance de sa maison et famille qu'au surplus sy la Compagnie avoit agréable de considérer ce que dessus et de faire réflexion sur la nécessité qu'il y a qu'il soit payé desdites treize cens livres d'arrérages pour le soustient de sa maison et qu'il soit doresnavant payé par quartier de sesd[its] gages de cinq cens livres, qu'il préféreroit volontiers l'honneur qu'il a de servir cette paroisse pour cinq cens livres par an à celle de Saint-Eustache pour huict cens livres. La chose mise en deslibération, la Compagnie a remercié led[it] sieur Nivers, le prie de continuer son employ d'organiste, en estant fort satisfait, arrêté qu'il sera payé par préférence des mil livres d'arrérages desdits gages des premiers deniers de l'œuvre et fabrique et que doresnavant il sera payé de ses gages de cinq cens livres par chacun an de quar[ti]er en quartier comme estant privilégié à toutes autres debtes des premiers deniers qui se recevront en la fabrique de ladite parroisse comme chose absolument nécessaire pour la solemnité de la célébration du service divin. Faict et arrêté les an et jour que dessus¹.

En 1678, Nivers obtient un brevet d'organiste du roi à la Chapelle royale, en même temps que Jacques Thomelin, Jean Buterne et Nicolas Lebègue

Brevet d'organiste de la Chapelle pour Jacques Thomelin.

Aujourd'huy, dix-neufviesme jour du mois de juin 1678, le roy estant à St-Germain-en-Laye, la charge d'organiste de la musique de la Chapelle estant vacante par le décedz de Mre Joseph de La Barre dernier possesseur d'icelle, et Sa Maj[es]té voulant pourvoir à ce qu'il y ayt dans ladite musique de la Chapelle des organistes qui ayent toute la capacité et expérience nécessaire, Sa Majesté avoit résolu d'establi[r] au lieu dud[it] de La Barre quatre organistes pour servir par quartier et estant informé de l'expérience que Jacques Thomelin s'est acquis en cet exercice, Sa Majesté l'a retenu et retient en l'estat et charge de l'un des organistes de sad[ite]

¹ *Extrait du registre des délibérations de messieurs les marguilliers et paroissins de l'église Saint-Sulpice...*
BNF, Mss., Fr. 5 989, f. 110v-112.

Chapelle pour servir en cette qualité pendant le quartier de janvier et jouir de lad[ite] charge aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertés, gages de six cent livres, droits, fruits, profits, revenus et esmolumens accoustumés et y appartenant tels et semblables qu'en a jouy ou deu jouir led[it] de La Barre et qu'en jouissent les autres officiers de la musique de la Chapelle, et ce tant qu'il plaira à Sa Majesté, laquelle veut que led[it] Thomelin soit employé en lad[ite] qualité sur l'estat des officiers de la musique de sa Chapelle et payé desd[its] gages par le trésorier des menues affaires de sa Chambre aux termes et en la manière accoustumés sans aucune difficulté en vertu du p[ré]s[en]t brevet que Sa Majesté a pour tesmoignage de sa volonté signé de sa main et fait contresigné par moi, son secrétaire d'Etat et de ses commandemens et finances. Signé Louis et plus bas Colbert;

Idem pour Jean Buterne, quartie d'avril.

Idem pour Guillaume-Gabriel Nivers, quartier de juillet.

Idem pour Nicolas Le Bègue, quartier d'octobre¹.

A partir de cette date, il doit participer par quartier aux fastes de la liturgie en musique de Louis XIV. Ce brevet indique qu'il est titulaire du quartier de juillet, ce que confirme *L'état de la France*,... de 1680². Mais le *Mercure galant*, évoquant les nominations aux postes d'organiste cette année-là le dit titulaire du quartier d'octobre³.

En 1681, Nivers obtient une seconde charge à la cour, celle de maître de la musique de la reine Marie-Thérèse⁴. Puis il participe au concours organisé en 1683 pour le remplacement des sous-maîtres de musique de la Chapelle Henry Du Mont et Pierre Robert. Mais son nom n'est pas retenu parmi les quatre sous-maîtres exerçant par quartier qui sont successivement Goupillet, Colasse, Minoret et Delalande⁵. En revanche, il pu participer à la seconde épreuve qui consistait à faire chanter devant le roi un motet composé « en loge »⁶.

Enfin en 1686, il obtient une dernière charge d'importance : celle d'organiste et maître de chant de la Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr aux appointements annuels de 600

¹ AN, O¹ 22, f. 109-109v.

² *L'état de la France*,... *Dédié au roy. t. I.* Paris : C. Osmont, 1680, p. 28.

³ « La place de M. l'abbé de La Barre, organiste ordinaire de la chapelle du roy, a esté remplie. Plusieurs furent proposez quand il fut question de la donner, et l'on fit jouer les plus habiles maistres de France. On en trouva beaucoup d'excellents, et le roy en demeura si satisfait qu'il en choisit quatre au lieu d'un. Ainsi cette charge qui estoit ordinaire, va être servie par quartiers. Le premier, qui est celui de janvier sera servi par M. Thomelin, le second par M. Le Bègue, le troisième par M. Buterne, et le quatrième par M. Nivers. » *Mercure galant*, juin 1678, cité par GARROS, Madeleine. *Op. cit.*, p. 6. L'ordre donné par *L'état de la France*,... de 1680 cité plus haut est le suivant : Nicolas Lebègue (janvier), Jean Buterne (avril), Guillaume-Gabriel Nivers (juillet) et Jacques Thomelin (octobre).

⁴ GARROS, Madeleine. *Op. cit.*, p. 6.

⁵ *L'état de la France*,... *Dédié au roy. t. I.* Paris : A. Besoigne, 1684, p. 31.

⁶ GARROS, Madeleine. *Op. cit.*, p. 6.

livres, maison fondée cette même année par Madame de Maintenon¹. Il semble que Nivers ait été recruté à ce poste par recommandation sur les conseils de sa première supérieure, Madame de Brinon, comme le laisse supposer la correspondance de Madame de Maintenon². Pourtant, ses rapports avec cette dernière ne furent pas cordiaux. Lorsque Madame de Maintenon fait allusion à l'organiste de Saint-Cyr, elle ne cache pas son mécontentement :

[...] Je suis bien aise que Nivers soit à Saint-Cir, pendant que je ni suis pas ; mais je n'auray point de regret au tems qu'il fait perdre aux Demoiselles, si sa visitte les met sur le pied de ne le plus voir que les jours que j'ay marqués.

Je voudrois bien avoir un juge, entre vous et moy, sur les cérémonies ; car vous les aimés, autant que Monsieur, et je n'en voudrois que ce qui y est nécessaire ; mais je ne le say pas, et je ne puis m'en rapporter à Nivers qui n'a pas le sens commun [...] ³.

En 1687, Nivers est chargé en collaboration avec le facteur Robert Clicquot de la réception définitive du grand orgue de la chapelle des Invalides⁴. L'année suivante, sa vie est endeuillée par la mort de sa femme, et peu de temps après, par celle de son fils unique, « Gabriel Nivers »⁵.

En 1693, il bénéficie d'un brevet de pension du roi de six-cents livres⁶. En 1698, il tente d'obtenir la charge de maître de musique de la Sainte Chapelle laissée vacante par la mort de son précédent titulaire, Chaperon⁷. Mais Marc-Antoine Charpentier est nommé à cette place⁸ et la conservera jusqu'à sa mort en 1704⁹.

¹ AN, F¹⁹ 6345, f. 10, *Etat du temporel de la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr*, cité par GARROS, Madeleine. *Op. cit.*, p. 6.

² « [...] Je verray Nivers, comme vous l'ordonnez. Chanteloup est assés estonnée de tout ce qu'elle voit ; elle a esté ce soir à confesse. J'empesche Mr et Mme de Mons de vous allez voir [...] » MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Lettres, publiées par Marcel Langlois*. Paris : Letouzey et Ané, 1937, lettre du 4 février 1685 adressée à Madame de Brinon, t. 3, p. 93.

³ *Ibid.*, lettre du 17 octobre 1686 adressée à Madame de Brinon, p. 233.

⁴ GARROS, Madeleine. *Op. cit.*, p. 8.

⁵ *Loc. cit.*

⁶ « Du 2 8^{bre} 1693. Brevet de VI^c l.t. de pension pour Gabriel Nivers, organiste de la Chapelle. » AN, O¹ 37, f. 192.

⁷ « Au très[ori]er de la S^{te}-Chapelle 7 juillet [1698]. Le sr Nivers, organiste de la Chapelle du roy, ayant supplié Sa Ma[jes]té de vous le nommer po[ur] remplir la charge de compositeur de la musiq[ue] de la S^{te}-Chapelle, Sa Majesté m'a ordonné de sçavoir de vous si Elle, ou le trésorier de la S^{te}-Chapelle, doit disposer de cette place, et en cas que ce soit vous, de vous demander si vous estes engagé pour quelqu'un et si cet homme pourroit vous estre agréable. » AN, O¹ 42, f. 143.

⁸ « Ce jour, Monsieur le trésorier a dit à la compagnie qu'estant bien informé des bonnes vies, mœurs et capacités de Mr Marc-Antoine Charpentier, natif du diocèse de Paris, il avoit choisi et nommé pour remplir la place de maistre de musique des enfans vacante par la mort de François Chaperon [...] » 18 juin 1699, AN, LL 609, fol. 59v, cité dans BRENET, Michel. *Les musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais*. Paris : A. Picard, 1910 ; Genève : Minkoff, 1973, fac-similé de l'édition de 1910, p. 260.

⁹ AN, LL 610, fol. 35, 24 février 1704, cité dans BRENET, Michel. *Op. cit.*, p. 268.

Quatre ans plus tard, il décide d'abandonner son poste d'organiste à la Chapelle royale. Il est remplacé par Louis Marchand¹. Il est gratifié à son départ d'un brevet de pension de 300 livres².

Il meurt le 30 novembre 1714 dans sa maison de la rue Férou, ainsi que le rapporte le procès verbal d'apposition des scellés :

L'an mil sept cent quatorze, le vendredy trente et dernier jour de novemb[re] sur les VIII heures du soir, nous, Charles Bijoton, con[seille]r du roy, com[missai]re au Ch[âte]let de Paris, ayant été requis, sommes transporté rue Férou en une maison apparten[ant] aud[it] Guillaume-Gabriel Nivers, organiste de la Chapelle du roy [et] de l'église [et] par[oisse] S[aint]-Sulpice, ou étant monté au deux[ième] appartement, se sont présentés à nous les s[ieu]rs Jean-Baptiste de Conches, bourgeois de Paris [et] Jean-Baptiste Totin, organiste de lad[ite] par[oisse], lesq[ue]ls nous ont dit que le déce[de]z dud[it] sr Nivers le[ur] oncle estait arrivé dep[uis] environ une heure, d'une apoplexie qui l'a surpris à l'issue des vespres et estant l'un [et] l'autre habiles à faire dire [et] porter ses hér[itier]s et exécuteurs de ses testament [et] codicile olographe, des 22 avril et 24 Xbre 1711 et 28 Xbre 1712 recognus par acte estant ensuite reeu par [...] et son confrère no[tai]re à Paris le 15e septembre dernier, ils nous requièrent de vouloir apposer nos cachet et scellés sur tous les biens [et] effets par luy laissés étant dans lad[ite] maison à la conserva[ti]on de l[eu]r droit [et] action [et] de qui il apperdra [et] ont eslu l[eu]r dom[ici]lle en lad[ite] maison et ont signé;

J.B. Deconche Totin

[...] après q[u'i]l nous est apparu du corps dud[it] Nivers, étendu mort sur son lit dans une cham[bre] ay[an]t vue sur lad[ite] rue Férou, [et] auprès d'iceluy François Hatte, et Marguerite Perange, v[eu]ve de Louis Regnaut, domestiques dud[it] deffunt qui ont affirmé en nos mains n'avoir osté ny détourné [...] ny détourne aucun effet de lad[ite] succession tant auparavant que

¹ « Brevet d'organiste de la Chapelle de musique pour Louis Marchand. Aujourd'huy, 28 juin 1708, le roy estant à Fontainebleau, voulant pourvoir à la charge d'organiste de la musique de la Chapelle vacante par la démission de Guillaume-Gabriel Nivers dernier possesseur d'icelle et Sa Majesté estant informé de l'expérience que Louis Marchand s'est acuis en cet exercice, Elle l'a retenu et retient aud[it] estat et charge de l'un des organistes de sad[ite] Chapelle pour servir en cette qualité pendant le quartier de juillet et jouir de lad[it]e charge aux honneurs, autorités, prérogatives, p[re]minences, privilèges, franchises, libertés, gages de six cent livres, droicts, fruicts, proficts, revenus et esmolumens accoustumés et y appartenans tels et semblables qu'en a jouy ou du jouir le sr Nivers et qu'en jouissent les autres officiers de la musique de la Chapelle et ce, tant qu'il plaira à Sa Majesté, laquelle veut que led[it] Marchand soit employé en lad[ite] qualité sur l'estat des officiers de la musique de sa Chapelle et payé desd[its] gages par le trésorier des menues affaires de sa Chambre aux termes et en la manière accoustumés sans aucune difficulté en vertu du présent brevet que Sa Majesté a po[ur] témoigné de sa volonté signé de sa main et fait contresigné par moy, con[seill]er secrétaire d'Estat et de ses commandemens et finances. » AN, O¹ 52, f. 100-100v.

² « Du 23^e juin 1708 à Fontainebleau. Brevet de 300 l.t. de pension pour Guillaume-Gabriel Nivers, cy-devant organiste de la Chapelle de musique en considération des services qu'il a rendu en lad[ite] charge pendant plusieurs années. » AN, O¹ 52, f. 103v.

depuis le décedz dud[it] Nivers, avons d'icelle proceddé à l'ap[osi]on de nosd[its] scellés ainsi q[u'i]l suit [...]¹.

Le service funèbre eut lieu le 3 décembre de cette même année, et Nivers fut enterré dans l'église des religieuses du saint sacrement, bénédictines chez lesquelles il était également organiste². Ses neveux, Jean-Baptiste Totin et Jean-Baptiste Deconche furent ses exécuteurs testamentaires et lui succédèrent pour le dernier trimestre à Saint-Cyr³. Mais ici comme dans la paroisse Saint-Sulpice, ce fut Nicolas Clérambault qui obtint les charges⁴.

Les publications de Guillaume-Gabriel Nivers

Il n'est pas question ici de faire la bibliographie complète des ouvrages de Nivers. Pour cela, nous renvoyons à l'article de William Pruitt⁵. Ses publications se répartissent dans quatre domaines : la musique d'orgue, le plain-chant, les ouvrages théoriques et les publications de chant.

La musique d'orgue

Guillaume-Gabriel Nivers a publié trois livres de musique pour orgue, en 1665, 1667 et 1675. Le premier⁶ et le dernier⁷ proposent des pièces sur les tons de l'Église. Le second présente la Messe et les hymnes de l'Église⁸. Il est probable que les pièces présentes dans ces trois livres aient été composées pour les offices religieux de la paroisse Saint-Sulpice dont il était déjà organiste à cette époque.

¹ AN, Y 13 200.

² *Loc. cit.*

³ CESSAC, Catherine. *Nicolas Clérambault*. Paris : Fayard, 1998, p. 62.

⁴ *Ibid.*, p. 62 et 87.

⁵ PRUITT, William. Bibliographie des œuvres de Guillaume Gabriel Nivers. *Recherches sur la musique française classique*, 1973, t. 13, p. 133-154.

⁶ *Livre d'orgue contenant cent pièces de tous les tons de l'Église*,... Paris : l'auteur, R. Ballard, 1665.

⁷ *3. Livre d'orgue des huit tons de l'Église*,... Paris : l'auteur, R. Ballard, 1675.

⁸ *2. Livre d'orgue contenant la Messe et les hymnes de l'Église*,... Paris : l'auteur, R. Ballard, 1667.

Les publications de plain-chant

La composition d'œuvres liturgiques en plain-chant occupa Nivers tout au long de sa carrière et ce en raison de son activité dans divers établissements. Il fut notamment chargé de réformer et d'unifier le plain-chant¹. Par ailleurs, il œuvra pour diverses communautés religieuses et leur composa des pièces pour leurs offices propres².

La première publication en ce domaine serait, en 1656, les *Chants d'Eglise, à l'usage de la paroisse de Saint-Sulpice*³. Mais aucun exemplaire de cette édition ne semble avoir été conservé. Les plus anciennes éditions conservées datent de 1668 et de 1707⁴.

Puis viennent plusieurs séries d'ouvrages liturgiques⁵ : l'Antiphonaire et le Graduel romains d'après le bréviaire et le missel de Pie V, avec la messe de l'ordre de saint Augustin⁶ ; l'Antiphonaire et le Graduel monastiques d'après le bréviaire et le missel de Paul V, avec la messe de l'ordre de saint Benoît⁷ ; l'Antiphonaire romain d'après le bréviaire du pape Paul V, avec la messe de l'ordre de saint Benoît⁸ ; le Graduel romain d'après le missel de Pie V, avec la messe de l'ordre de saint Benoît⁹ ; le Graduel romain suivant le missel du concile de Trente et de Pie V¹⁰.

¹ *Dictionnaire de la musique en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris : Fayard, 1992, p. 496.

² Nous renvoyons à la thèse de Cécile DAVY-RIGAUD, *L'œuvre de plain-chant de Guillaume-Gabriel Nivers (1632-1714). Un art du « chant grégorien » sous le règne de Louis XIV*. Doctorat, Tours, décembre 1999, 687 p.

³ Paris : Ballard, 1656. Signalé dans FÉTIS, Jean-Joseph. *Op. cit.*, t. 6, p. 325.

⁴ La première est conservée à la bibliothèque de l'université de Laval. Cf. PINSON, Jean-Pierre. Le plain-chant en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles : vers une première synthèse. In *Plain-chant et liturgie en France au XVII^e siècle*. Versailles : éditions du Centre de musique baroque ; Paris : Klincksieck, 1996, p. 259. Le second est conservé à la bibliothèque de l'université de Harvard. Cf. CESSAC, Catherine. *Nicolas Clérambault*. Paris : Fayard, 1998, p. 90.

⁵ Les dates de publication que nous donnons ne sont pas significatives. Des exemplaires ont été perdus, et ces ouvrages ont parfois été réédités à plusieurs reprises. Par exemple, l'*Antiphonaire romain* de 1672 comporte un privilège de 1658. Il est probable que ce soit une réédition. Cf. PRUITT, William. *Op. cit.*

⁶ *Antiphonarium romanum, juxta breviarium Pii Quinti pontificis maximi auctoritate editum. Cujus modulatio concinne disposita ; in usum et gratiam monialium ordinis sancti Augustini. Opera et studio Guillelmi Gabrielis Nivers,...* Paris : l'auteur, 1687. *Graduale romanum, juxta Pii Quinti pontificis maximi auctoritate editum. Cujus modulatio concinne disposita ; in usum et gratiam monialium ordinis sancti Augustini. Opera et studio Guillelmi Gabrielis Nivers,...* Paris : l'auteur, 1687.

⁷ *Antiphonarium monasticum, juxta breviarium Pauli Quinti pontificis maximi auctoritate editum. Cujus modulatio concinne disposita ; in usum et gratiam monialium ordinis sancti Benedicti. Opera et studio Guillelmi-Gabrielis Nivers,...* Paris : l'auteur, 1696. *Graduale monasticum juxta missale Pauli Quinti pontificis maximi auctoritate editum. Cujus modulatio concinne disposita ; in usum et gratiam monialium ordinis sancti Benedicti. Opera et studio Guillelmi-Gabrielis Nivers,...* Paris : l'auteur, 1696.

⁸ *Antiphonarium romanum juxta breviarium Pauli Quinti pontificis maximi auctoritate editum. Cujus modulatio concinne disposita ; in usum et gratiam monialium ordinis sancti Benedicti. Opera et studio Guillelmi-Gabrielis Nivers,...* Paris : l'auteur, 1696.

⁹ *Graduale romanum, juxta missale Pii Quinti pontificis maximi auctoritate editum. Cujus modulatio concinne disposita ; in usum et gratiam monialium ordinis sancti Benedicti. Opera et studio Guillelmi-Gabrielis Nivers,...* Paris : J.-B.-C. Ballard, 1724.

¹⁰ *Graduale romanum, juxta missale sacro-sancti concilii tridentini et s. Pii quinti pontificis maximi auctoritate editum. Cujus antiquus Ecclesiae cantus Gregorianus e puro fonte Romano elicitus accurate notatur,...* Paris : C. Ballard, 1697.

Furent également publiées le chant des Passions accompagné des Lamentations de Jérémie en plain-chant¹. Passions et Lamentations furent par la suite imprimées séparément. Toutes les éditions recensées sont posthumes². Les Lamentations notamment furent rééditées de nombreuses fois³.

Il fut également l'auteur d'un Processionnel⁴ et d'une Messe en plain-chant publiée dans un recueil collectif⁵. Nous mettons également dans la catégorie des publications de plain-chant les *Offices divins* publiés en 1686 pour la Maison de Saint-Cyr, ouvrage qui relève en grande partie du plain-chant, mais qui contient quelques motets⁶. Nous y reviendrons par la suite.

Les ouvrages théoriques

Nivers a composé deux ouvrages sur le plain-chant. Le premier est une méthode pour apprendre le plain-chant⁷. Le second est une dissertation sur le chant grégorien lui-même⁸.

Parmi les livres théoriques proprement dits, il semble qu'il ne faille pas lui attribuer la *Méthode facile pour apprendre à chanter la musique*⁹ anonyme, contrairement à ce que fait Fétis dans sa bibliographie du musicien¹⁰. D'après William Pruitt, cette méthode serait vraisemblablement de Le Maire¹¹.

En revanche, Nivers est l'auteur d'un traité sur la composition musicale¹² et d'une méthode d'accompagnement à la basse continue¹³.

¹ *Passiones Domini N.J.C. cum Lamentationibus Jeremiae prophetae, et formulis cantus ordinarii oddicii divini. Opera et studio Guillelmi Gabrielis Nivers...* Paris : F. Léonard, 1698.

² *Passiones D.N.J.C. cum benedictione cerei paschalis ; quarum modulatio correcta et concinnata, opera et studio Guillelmi Gabrielis Nivers...* Paris : J.-B.-C. Ballard, 1723.

³ *Lamentationes Jeremiae prophetae, quarum modulatio correcta et concinnata, opera et studio Guillelmi Gabrielis Nivers...* Paris : J.-B.-C. Ballard, 1719. Réédité en 1723 et 1741.

⁴ *Le Processionnel avec les saluts ; suivant l'Antiphonaire des religieuses, dressé par le sieur Nivers...* Paris : l'auteur, 1706.

⁵ *Messe en plain-chant musical*. In J.-J. Souhaitty, *Nouveaux éléments de chant*. Paris : P. Le Petit, 1677, p. 39-41.

⁶ *Offices divins à l'usage des Dames et Demoiselles établies par Sa Majesté à Saint-Cyr. Dressez selon l'usage romain, conformément au chant de l'Eglise disposé par le sieur Nivers...* Paris : (s.l.), 1686.

⁷ *Méthode certaine pour apprendre le plainchant de l'Eglise...* Paris : C. Ballard, 1698.

⁸ *Dissertation sur le chant grégorien, dédiée au roy...* Paris : l'auteur, 1693.

⁹ *Méthode facile pour apprendre à chanter la musique. Par un maistre célèbre de Paris*. Paris : R. Ballard, 1666.

¹⁰ FÉTIS, François-Joseph. *Op. cit.*, t. 6, p. 325.

¹¹ PRUITT, William. *Op. cit.*, p. 149.

¹² *Traité de la composition de musique. Par le S^r Nivers M^e compositeur en musique...* Paris : l'auteur, R. Ballard, 1667. Cet ouvrage bénéficia d'une édition bilingue traduite en flamand et réalisée à Amsterdam en 1698.

¹³ *L'art d'accompagner sur la basse continue pour l'orgue et le clavecin*. In NIVERS, Guillaume-Gabriel. *Motets à voix seule...* Paris : l'auteur, 1689, p. 149-170.

Les livres de petits motets

La plupart des compositions vocales de Nivers, en dehors du plain-chant, relève du genre du petit motet français : une composition sur un texte liturgique ou paraliturgique pour une à trois voix accompagnées de la basse continue et éventuellement d'un ou deux instruments (dessus de flûtes ou de violons).

La première publication est constituée par le recueil des *Motets à voix seule, accompagnée de la basse continue. Et quelques autres motets à deux voix, propres pour les religieuses. Avec l'art d'accompagner sur la basse continue, pour l'orgue et le clavecin,...*¹. Ce recueil comprend soixante-dix motets pour une ou deux voix de dessus et bas-dessus. Quelques motets (litanies, Magnificat) nécessitent l'alternance selon les versets entre le soliste et un chœur à l'unisson. A la fin du recueil, on trouve le traité théorique sur l'art d'accompagner à la basse continue.

Nivers publia également les neuf leçons de Ténébres pour les trois jours du *sacrum triduum*, soit les trois derniers jours de la Semaine sainte avant Pâques. Ces neuf lamentations sont pour une voix de dessus, mais ne sont pas accompagnées d'une ligne de basse continue².

Ce sont les seuls recueils de petits motets publiés du vivant de Nivers. Mais un dernier ouvrage fut publié après sa mort, sous la direction de son successeur à Saint-Cyr, Nicolas Clérambault. Les *Chants et Motets* pour Saint-Cyr comportent deux tomes. Le premier regroupe essentiellement des pièces en plain-chant destinées aux offices ordinaires et à ceux des différentes fêtes de l'année liturgique³. Quelques motets en musique complètent ce volume. Le second tome regroupe des petits motets, en majorité à deux voix et chœur, destinés à être chantés au salut⁴. Dans ce deuxième volume, l'apport de Clérambault est plus conséquent que dans le premier : Nivers et Clérambault sont présents avec chacun trente-quatre motets. Tous les motets sont notés sans basse continue, certainement par économie de

¹ Paris : l'auteur, 1689.

² *Les lamentations du prophète Jérémie* [De la composition du sieur Nivers organiste de la Chapelle du roy] Paris : l'auteur, (s.d.) [privilege de 1704].

³ *Chants et motets à l'usage de l'église et communauté des Dames de la royale Maison de St-Louis à St-Cyr. Tome premier contenant les messes, vespres, cérémonies, avec les litanies, le tout composé par feu Mr. Nivers,...* [Paris] : Colin, 1733.

⁴ *Motets, à une, et deux voix pour tout le chœur, à l'usage de l'église et communauté des Dames et Demoiselles de la royale Maison de St-Louis, à St-Cyr. Tome second, contenant, tous les motets qui se chantent aux saluts. Composés, par Mrs Nivers, et Clérambault,...* [Paris] : Colin, 1733.

place¹. Fétis indique que cet ouvrage fut imprimé pour la première fois en 1692, puis réédité en 1723². Mais aucun exemplaire de ces supposées éditions n'est conservé et, au premier abord, aucune information ne vient confirmer cette assertion.

La paroisse Saint-Sulpice

La réforme spirituelle de Saint-Sulpice au XVII^e siècle

Quand Nivers est engagé vers 1651 comme organiste de la paroisse Saint-Sulpice, la vie religieuse de la paroisse a subi une importante recomposition qui en fait une des plus vivantes de la capitale. Au début du XVII^e siècle, la population parisienne, à peine remise des troubles des guerres de Religion, assiste aux offices religieux, mais de manière routinière : chacun fait au minimum ses Pâques. Dans le cadre de la Contre-réforme, de fortes personnalités vont se charger de rénover et de revivifier la dévotion des fidèles³. Dans cette perspective, au début de 1641, le curé de Saint-Sulpice, Julien de Fiesque, demande à Vincent de Paul de conduire une mission dans sa paroisse. Elle est dirigée par François de Perrochel, futur évêque de Boulogne, qui assure prédications, entretiens spirituels et séances de confessions. Mais elle se révèle relativement inefficace⁴. Entre alors en scène un personnage décisif pour la vie spirituelle de la paroisse, Jean-Jacques Olier.

Bachelier en théologie, ordonné prêtre par Vincent de Paul en 1633, après son retour de Rome, ce dernier effectue, en 1634, une première mission en Auvergne dans son abbaye de Pébrac⁵. Puis jusqu'en 1641, il effectue différents voyages et missions dans le but de réformer la vie religieuse, à nouveau en Auvergne et en Bretagne. Par humilité, il refuse la coadjutorie de Châlons-sur-Marne proposé par Louis XIII par l'intermédiaire du cardinal de Richelieu⁶. Admis dans la Société du saint sacrement, il y rencontre Charles de Condren, successeur de Pierre de Bérulle à la tête de l'Oratoire, qui devient son directeur spirituel dès 1635. Il l'encourage dans son désir de fonder un séminaire pour accueillir en retraite les futurs

¹ CESSAC, Catherine. *Op. cit.*, p. 118.

² FÉTIS, François-Joseph. *Op. cit.*, t. 6, p. 326.

³ NOYE, Irénée. Les fondations. Monsieur Olier, 1608-1657. In *De pierre et de cœur : l'église Saint-Sulpice, 350 ans d'histoire*. Paris : éditions du Cerf, 1996, p. 14.

⁴ *Loc. cit.*

⁵ MORÉRI, abbé Louis. *Le grand dictionnaire biographique, ou mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*,... Nouvelle édition. Paris : libraires associés, 1749, t. 8, p. 53.

⁶ *Loc. cit.*

ordinands¹. Ce séminaire est fondé en décembre 1641 à Vaugirard. Frappé par la ferveur et la haute spiritualité qui se dégagent du lieu, de Fiesque en visite dans le séminaire décide de quitter sa cure, « à cause des désordres qu'il voyoit dans la paroisse », et de la transmettre à Olier, afin que celui-ci la réforme. Ce dernier accepte et devient curé de Saint-Sulpice en 1642. Le séminaire suit son fondateur et s'installe donc à Saint-Sulpice. Le clergé paroissial change de statut et devient une communauté religieuse².

L'action spirituelle de Jean-Jacques Olier se fait dans tous les domaines et en direction de tous : leçons de catéchismes données aux enfants dans les douze centres de la paroisse fondés à cet effet, enseignement religieux pour les adultes et les vieillards, distribution de feuilles imprimées pour l'édification religieuse des vieillards et des démunis qui ne peuvent se déplacer à l'église, création d'une maison de la Mère de Dieu pour les orphelins, création de petites écoles de filles³. A sa mort en 1657, il avait acquis une grande influence sur ses paroissiens, rehaussant le niveau des célébrations religieuses par leur ferveur et leur beauté. Son sémaire connaissait un tel succès qu'il avait fallu racheter deux maisons voisines et édifier un nouveau bâtiment (conçu par l'architecte Jacques Lemercier) pour y loger les nouveaux candidats⁴.

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, la paroisse est devenue une des plus importantes de la capitale, importance qui ne cessera de croître lors des décennies suivantes. Un siècle plus tard, elle est décrite en termes élogieux :

La paroisse de Saint-Sulpice, la seule paroisse du quartier du fauxbourg St-Germain, la plus riche, la plus étendue de Paris, et peut-être la plus considérable du monde chrétien par ses revenus, étoit anciennement au même endroit où est aujourd'hui l'église des religieux de la Charité. [...] La paroisse de Saint-Sulpice, dont le patronage de la cure appartient à l'abbé de St-Germain-des-Prés, comprend tout le fauxbourg de St-Germain. Son étendue et la multitude de ses paroissiens en font la première paroisse de Paris, et l'égalent aux plus grandes ville du royaume. Le séminaire de St-Sulpice lui donne un clergé extrêmement nombreux. Elle est desservie par une communauté de cinquante prêtres. Pour mettre de l'ordre dans une administration aussi vaste, la paroisse est divisée en plusieurs quartiers. Le détail de chacun est confié à un ancien prêtre⁵.

¹ NOYE, Irénée. *Op. cit.*, p. 15.

² *Ibid.*, p. 16.

³ *Ibid.*, p. 17-18.

⁴ *Ibid.*, p. 20.

⁵ EXPILLY, abbé. *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*,... Amsterdam : Desaint et Saillant, Bauche, Hérissant, Despilly, Nyon, Leclerc, Pissot, 1762-1770, 6 vol. in-fol., t. 6, p. 478.

La reconstruction de l'église

En comparaison de l'étendue de la paroisse, une des plus vastes de la capitale, l'église se révélait trop exiguë. Pour remédier à ce problème, le prince de Condé avait décidé de la faire reconstruire. L'architecte choisi fut Christophe Gamard. Les travaux ne débutèrent qu'en 1646¹. Commenait alors un chantier qui ne s'achevera qu'en 1780².

Après le décès de Gamard en 1649, Louis Le Vau lui succède et modifie ses plans. L'église est agrandie. Mais le nouveau projet de Le Vau a le défaut de ne pas plaire aux marguilliers de la paroisse. L'architecte laisse donc la place à Daniel Gittard, architecte et ingénieur du roi, dont les plans sont acceptés en juin 1660, après une première interruption des travaux pendant la Fronde. La messe est célébrée pour la première fois dans la chapelle basse consacrée à la Vierge en décembre 1660³, chapelle qui ne sera achevée que sept ans plus tard⁴.

En mars 1673, le chœur de l'ancienne église est démolie et le nouveau chœur reconstruit suffisamment rapidement pour être béni par l'archevêque de Paris, François de Harlay de Champvallon, dès le mois de novembre de la même année. Mais en 1678, les fonds étant épuisé et la paroisse accusant un lourd passif financier, les travaux sont à nouveau stoppés⁵, et ce pour une longue période. A cette date, la partie ancienne de l'église, nef et bas-côtés, est séparée de l'ensemble reconstruit (le chœur et ses neuf chapelles rayonnantes, les quatre piliers de la croisée du transept et le portail nord de ce transept) par un dénivelé de six

¹ « Du 20 février 1646. Led[it] jour sur les trois à quatre heure après-midy, estant marguilliers lesd[its] s[ieu]rs Le Coq de Corbeille, Moret, Marreau et Coquelet, la première pierre du bastiment de la nouvelle église St-Sulpice a esté posée par la reyne régente, mère du roy Louis 14. » *Extrait du registre des délibérations de messieur les marguilliers et parroissiens de l'église Saint-Sulpice*,... BNF, Mss., Fr. 5 989, f. 12v.

² NOYE, Irénée. *Op. cit.*, p. 19.

³ « Du 24 décembre 1660. Led. jour veille de Noël sur les XI heures du matin, la chapelle basse de la s^{te} Vierge a esté béniste par M^{re} Antoine Raguier du Pousse, curé, qui y a dit la s^{te} Messe pour la première fois. » *Extrait du registre des délibérations de messieurs les marguilliers et parroissiens de l'église Saint-Sulpice*,... BNF, Mss., Fr. 5 989, f. 44.

⁴ BOIRET, Yves. Architecture. Chronique d'un long chantier. In *De pierre et de chœur : l'église Saint-Sulpice, 350 ans d'histoire*. *Op. cit.*, p. 26-27.

⁵ « Du 1^{er} octobre 1679. Les nécessités de l'esglise estant pressantes à cause des poursuites que font les créanciers ausquels la fabrique ne peut satisfaire, messieurs les marguilliers tant anciens que nouveaux ont esté priés de se rendre ce jourd'huy dimanche issue de vespres chez Mr. le curé en la salle presbitérale pour donner leur avis sur les moyens les plus convenables pour arrester le cours desd[ites] poursuites, sur quoy la Compagnie ayant examiné plusieurs moyens et recogneu l'impuissance de l'œuvre de satisfaire aux arrérages, elle a esté de l'avis de monsieur le curé, qui est de se retirer vers Monseigneur l'archevêque pour luy donner cognoissance de l'estat auquel la fabrique est réduite et le supplier très humblement d'y apporter les remèdes que son crédit et sa charité luy pourront inspirer. Et à cet effet, monsieur le curé et Mrs les marguilliers présentement en charge sont priés de se donner la peine de faire les sollicitations nécessaires auprès de Mond[it]seigneur l'archevêque. » *Extrait du registre des délibérations de messieurs les marguilliers et parroissiens de l'église Saint-Sulpice*,... BNF, Mss., Fr. 5 989, f. 100v-101.

mètres¹. Ce n'était pas sans conséquence sur l'exercice du culte. Les travaux ne reprendront qu'en 1719 grâce à l'action de Languet de Gergy, curé de la paroisse depuis 1714. L'église ne sera achevée qu'en 1780 avec la construction de la tour nord².

L'orgue de la paroisse

A ces conditions peu confortables pour le bon déroulement des offices religieux s'ajoutent les constants remaniements de l'orgue sur lequel Nivers eut à exercer ses talents. L'instrument utilisé au XVI^e siècle nous est connu indirectement car il servit de modèle à celui de l'église de la paroisse Sainte-Geneviève-des-Ardents, soit un clavier manuel avec pédalier en tirasse et six jeux. Mais au début du XVII^e siècle, il s'avère inutilisable. Pour que la liturgie ne soit pas dépourvue de musique, la paroisse loue un cabinet d'orgue installé dans le chœur³. Puis les marguilliers décident de remplacer l'ancien orgue par un nouveau confié aux facteurs Péthéru et Coppeau. Ce dernier l'achèvera en 1636⁴.

Il est probable que Nivers, en 1651 fut le successeur immédiat de Coppeau mentionné comme organiste dès 1619. Un nouvel orgue fut achevé par Pierre Désenclos en 1662. Il comprenait vingt-deux jeux sur trois claviers manuels et un pédalier en tirasse⁵. Mais au moment où Nivers publie son troisième livre d'orgue, le chœur de l'église est détruit. L'instrument subit un nouveau remaniement pour s'adapter à la nouvelle construction. Les registres sont enrichis par François Ducastel de trois jeux, dont deux au pédalier⁶.

Les offices religieux à Saint-Sulpice

Nous ne voulons pas nous étendre trop avant sur ce chapitre, nos recherches ne s'étant pas pour le moment attardées sur cette question. En l'absence de toute indication contraire, il semble que la paroisse de Saint-Sulpice ait suivi la liturgie du diocèse de Paris, avec les fêtes propres à la paroisse, notamment celle du saint patron. Cette liturgie, jusqu'en 1680, resta fort proche de la liturgie romaine, comme le confirme la comparaison des deux bréviaires, romain

¹ BOIRET, Yves. *Op. cit.*, p. 27.

² *Ibid.*, p. 30.

³ ROTH, Daniel. Les musiciens et les orgues de Saint-Sulpice, 1545-1789. In *De pierre et de cœur : l'église Saint-Sulpice, 350 ans d'histoire. Op. cit.*, p. 63.

⁴ *Ibid.*, p. 64.

⁵ *Loc. cit.*

⁶ *Loc. cit.*

et parisien. Claude Chastelain, chanoine de la cathédrale de Paris, lorsqu'il défendit le nouveau bréviaire parisien¹ publié sous la direction de l'archevêque Harlay de Champvallon, établit la chronologie suivante concernant les éditions successives du bréviaire entre la fin du Concile de Trente (1563) et 1680 :

Pierre de Gondy en 1584 fit faire une édition du bréviaire de Paris conforme à celle de Pie V. [...]

Henri de Gondy en 1607 parle de la mesme manière. Jean-François de Gondy en 1634 de mesme. Monsieur le cardinal de Retz en 1658 de mesme².

Ces bréviaires n'étaient en fait pas exactement conformes à celui issu du Concile de Trente. Pour ne prendre qu'un exemple, sept des neuf répons de l'office des Ténèbres du Mercredi saint étaient différents entre la liturgie parisienne et la romaine³. Le nouveau bréviaire édité en 1680 sous la direction de Harlay se démarque davantage de celui de Pie V, mais reste cependant assez proche de la liturgie romaine dans le choix des textes.

En revanche, il n'est pas assuré que la paroisse se soit conformée au *Cérémonial parisien* publié en 1662⁴, qui exposait la manière dont les cérémonies religieuses devaient se dérouler. Mais la question de l'application de cet ouvrage n'est pas propre à Saint-Sulpice. On ne sait pas dans quelle mesure cette publication fut suivie d'effets dans le déroulement de la liturgie parisienne.

Pour le déroulement des offices eux-mêmes, Nivers tenait l'orgue. La paroisse disposait également d'enfants de chœur dirigé par un maître. En 1657, le maître des enfants de chœur se nomme Evrard⁵. On ne sait combien d'enfants de chœur comptait la paroisse à cette date mais, celle-ci étant relativement riche, on peut estimer, par comparaison avec d'autres paroisses de la capitale d'une importance égale, qu'elle en dénombrait quatre⁶. Enfin, il

¹ CHASTELAIN, Claude. *Réponse aux remarques sur le nouveau bréviaire de Paris*. Paris : G. Martin, 1680, 168 p.

² *Ibid.*, p. 37.

³ GAUDELUS, Sébastien. *Les offices de Ténèbres en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Thèse d'École des Chartes, 1999, t. 1, p. 168-169.

⁴ SONNET, Martin. *Cæremoniale parisiense ad usum omnium ecclesiarum, collegiatarum, parochialium et aliarum urbis et diocesis parisiensis, juxta sacros et antiquos ritus sacrosanctæ ecclesiæ metropolitanæ*,... Paris : l'auteur, 1662, 666 p.

⁵ « Du XI mars 1657. Résolution d'abatre partie du grand charnier et la maison ou logeoit le s[ieu]r Évvard, m[ait]re des enfans de coeur et qu'il en sera fait un autre sur le devant de l'église. [...] » *Extrait du registre des délibérations de messieurs les marguilliers et parroissiens de Saint-Sulpice*. BNF, Mss., Fr. 5989, f. 30v.

⁶ Cf. sur ce point MASSIP, Catherine. *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin (1643-1661) : essai d'étude sociale*. Paris : A. et J. Picard, 1976, p. 55.

semble que les offices bénéficiaient de la participation d'au moins deux chantres, dont la présence est confirmée en 1656¹.

Les bénédictines du saint sacrement

Nivers travailla également comme organiste de la communauté des bénédictines du saint sacrement². Cette communauté fut fondée par soeur Mechthilde du saint sacrement en 1654³ pour se vouer à l'adoration perpétuelle du saint sacrement⁴. Elles s'installèrent dans un premier temps à Paris, dans une maison de la rue Férou⁵, là même où Nivers habitait. Bientôt, par manque de place, leur fondatrice fit construire un couvent, rue Cassette, doté d'une chapelle⁶.

La Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr

La création de la Maison royale

Pour comprendre les raisons de la fondation de Saint-Cyr, il faut remonter de quelques décennies dans le temps et tenter de comprendre le goût de Françoise d'Aubigné, veuve Scarron et future marquise de Maintenon, pour l'éducation des enfants. Devenue familière de Madame de Montespan, elle fut chargée de la garde et de l'éducation des enfants illégitimes que celle-ci eut de Louis XIV : Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, Louis-César, comte de Vexin, Louise-Françoise, Françoise-Marie et Louis-Alexandre de Bourbon, comte de

¹ « Du 27 décembre 1656. A esté arresté de donner à M. Le Comte, chantre de l'église, XX l[ivre] t[ournois] pour augmentation des gages pour faire avec XX l.t. qu'il avoit auparavant XL l.t. Et ce pour esgaller à M. François qui en a autant. » *Ibid.*, f. 29v.

² GARROS, Madeleine. *Op. cit.*, p. 8.

³ La communauté reçut l'accord de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés le 19 mars 1653. Le roi donna des Lettres patentes de fondation en mai suivant. Ces dernières ne furent enregistrées au Parlement de Paris qu'en juillet de l'année 1654. BIVER, Paul ; BIVER, Marie-Louise. *Abbayes, monastères, et couvents de femmes à Paris des origines à la fin du XVIII^e siècle*. Paris : PUF, 1975, p. 385.

⁴ « L'objet principal de leur institut est le culte du st. sacrement ; ce qu'elles accomplissent par une adoration perpétuelle ; c'est-à-dire que dans chaque monastère il y a toujours une ou plusieurs religieuses devant le st. sacrement, jour et nuit. Dans quelques maisons, elles ont la corde au cou pendant l'adoration, pour représenter une amende honorable. » EXPILLY, abbé. *Op. cit.*, t. 5, p.510.

⁵ BIVER, Paul ; BIVER, Marie-Louise. *Op. cit.*, p. 385.

⁶ *Loc. cit.*

Toulouse¹. En 1680, elle rencontre deux ursulines de Montmorency, Mesdames de Brinon et de Saint-Pierre. Celles-ci s'occupent alors de l'éducation de jeunes filles issues de milieux bourgeois et domestiques. Madame de Maintenon se prend d'amitié pour ces deux religieuses et décide d'installer leur communauté à Rueil en louant une maison à ses frais². Devenue favorite et presque reine, la bienfaitrice obtient le déménagement de cette communauté au château de Noisy, dans le parc de Versailles³.

De ce premier établissement naît le projet d'une maison d'éducation pour les jeunes filles issues de familles nobles mais désargentées, notamment à cause des guerres. L'institut est fondé par lettres patentes du roi en 1686. Les principes qui ont prévalu à la création de cette maison sont exposés dans les lettres de fondation :

[...] nous avons résolu de fonder et établir une maison et communauté où un nombre considérable de jeunes filles issues de familles nobles et particulièrement de pères morts dans le service ou qui y seroient actuellement, soient entretenues gratuitement et eslevée dans les principes d'une véritable et solide piété, et reçoivent toutes les instructions qui peuvent convenir à leur naissance et à leur sexe, suivant l'estat auquel il plaira à Dieu de les appeler, en sorte qu'après avoir été élevées dans cette communauté, celles qui en sortiront puissent porter dans toutes les provinces de notre royaume des exemples de modestie et de vertu, et contribuer soit au bonheur des familles où elles pourront entrer par mariage, soit à l'édification des maisons religieuses où elles voudront se consacrer entièrement à Dieu [...]⁴.

A cet effet, la maison de Saint-Cyr, construite dès avril 1685⁵, est octroyée à la communauté qui comprendra deux cent cinquante jeunes filles issues de familles nobles, vingt-quatre soeurs converses et trente-six dames⁶. Pour entrer dans l'établissement, ces demoiselles doivent avoir plus de sept ans et moins de douze ans⁷. Elles doivent fournir un certificat de quatre degrés de noblesse⁸. Ces demoiselles sont encadrées par les trente-six

¹ MILHIET, Jean-Joseph. Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. In *Les demoiselles de Saint-Cyr. Maison royale d'éducation, 1686-1793*. Paris : Somogy ; Versailles : archives départementales des Yvelines, 1999, p. 18-19.

² MILHIET, Jean-Joseph. Historique de la Maison royale de Saint-Louis. In *Les demoiselles de Saint-Cyr. Maison royale d'éducation, 1686-1793*. *Op. cit.*, p. 20.

³ *Loc. cit.*

⁴ Versailles, archives départementales des Yvelines, D 93, pièce 3, cité par MILHIET, Jean-Joseph. *Op. cit.*, p. 22.

⁵ *Ibid.*, p. 27.

⁶ MANSEAU. *Mémoires de Manseau intendant de la maison royale de Saint-Cyr*,... Versailles : L. Bernard, 1902, p. 27.

⁷ *Ibid.*, p. 28.

⁸ *Ibid.*, p. 41.

dames qui s'occupent de leur éducation¹. Par brevet du roi en date du 26 juin 1686, Madame de Brinon est nommée première supérieure de la Maison royale de Saint-Louis². François Gobelin, prêtre du diocèse de Paris, docteur en théologie et abbé de l'abbaye de Coetmuloen est choisi comme supérieur ecclésiastique de la maison³. Les demoiselles s'installent dans les bâtiments à partir du 26 juillet 1686⁴.

Si, au moment de sa création, la Maison royale de Saint-Cyr ne fut en rien un couvent, elle le devint par la suite et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, Madame de Maintenon craignait une dérive mondaine de son établissement, entraîné sur cette pente par les visites de la cour, notamment au moment des représentations d'*Esther*, et également par la personnalité de la première supérieure, Madame de Brinon⁵. Aussi, après une demande faite par les dames de Saint-Louis auprès du pape Innocent XII, ce dernier accepta que la fondation devienne un institut régulier de l'ordre de saint Augustin⁶. Les constitutions réglant l'esprit et la vie quotidienne de la maison furent modifiées en conséquence⁷.

L'éducation des demoiselles de Saint-Cyr

Pour comprendre l'éducation en vigueur dans l'institution, il n'est qu'à mettre en parallèle deux textes qui se complètent. Le premier est l'article 54 des *Constitutions de la communauté de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr par le roy Louis le Grand, en faveur des demoiselles de son royaume*⁸ relatif à la nature de l'enseignement prodigué dans les classes.

¹ *Ibid.*, p. 27.

² *Ibid.*, p. 39.

³ « Elle [Madame de Maintenon] jeta les yeux en mesme tems sur M. l'abbé Gobelin, homme d'une grande vertu et d'exemple, qu'elle proposa au roy pour supérieur ecclésiastique ; [...] » *Ibid.*, p. 38. Cf. également la relation de Dangeau : « Jeudi 6 [juin 1686] à Versailles [...] Le roi a donné des lettres patentes pour l'établissement de la communauté de Saint-Cyr, et pour partie de la fondation, qui doit être de 50 000 écus de rente ; il y a uni la manse abbatiale de Saint-Denis, qui va à peu près à 100 000 francs. Madame de Maintenon en aura la direction générale ; Madame de Brinon sera supérieure de la communauté, et l'abbé Gobelin sera supérieur ecclésiastique, avec 2 000 francs de pension. Il y aura trente six dames, vingt-quatre sœurs converses, et deux cent cinquante demoiselles ; les dames et les demoiselles font preuve de trois races ou de cent ans de noblesse, et d'Hozier est le généalogiste. » DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de. *Journal*,... Paris : Firmin-Didot, 1854-1860, t. 1, p. 346.

⁴ MILHIET, Jean-Joseph. *Op. cit.*, p. 26. Cf. Dangeau : « Lundi 29 [août 1686] à Versailles [...] Les demoiselles qui sont à Noisy commencèrent à en partir pour venir à Saint-Cyr, à la maison que le roi a fait bâtir ; elles seront trois ou quatre jours à déménager. [...] » DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de. *Op. cit.*, t. 1, p. 364.

⁵ CESSAC, Catherine. *Op. cit.*, p. 58.

⁶ MILHIET, Jean-Joseph. *Op. cit.*, p. 40.

⁷ *Ibid.*, p. 41.

⁸ MANSEAU. *Op. cit.*, p. 252-290.

Article 54. Ce qu'il faut enseigner aux demoiselles

Premièrement à connoître Dieu et la religion, à l'aimer par dessus toutes choses. Il faut leur enseigner le catéchisme fort simplement en leur montrant la vérité des mystères et la morale de l'Évangile, qu'il faut leur expliquer festes et dimanches, de manière qu'il leur soit aisé de la retenir. Il leur faut inspirer une grande horreur du vice et un grand amour pour la vertu ; leur donner tous les bons principes, non seulement des vertus chrestiennes, mais des vertus morales qui se trouvent toutes renfermées, quand on y prend garde, dans la vie et les doctrines de Jésus-Christ. Il faut leur dire peu de choses à la fois, afin qu'elles les retiennent plus facilement, et que celles qui enseignent s'oublient elles-mêmes, et qu'elles songent, non à paroître savantes, mais à se mesurer à l'utilité et à la capacité de celles qu'elles instruisent. Il faut surtout leur bien expliquer la loy de Dieu, leur montrer à quoy elle engage tous les hommes, leur dire sur chaque commandement ce qui se doit éviter et ce qui se doit faire, ne rien dire d'inutile afin que l'essentiel demeure plus aisément gravé dans la mémoire. Il faut leur apprendre les devoirs d'une honneste femme dans son ménage, à l'égard de son mari, de ses enfans et de ses domestiques ; leur montrer les devoirs de celle que Dieu veut réduire à servir les autres, dans quel esprit il le faut faire, jusqu'où doit aller leur soumission et leur complaisance à l'égard de leurs maîtresses ; avec quelle générosité elles doivent refuser tous les engagements de galanterie, soit à l'égard de leurs maîtresses dont elles ne porteront jamais de billets, estant toujours sur leurs gardes pour ne donner nulle atteinte à leur conduite. On leur apprendra ce que c'est que les règles des religions où elles peuvent avoir des places et ce que Dieu demande de celles qui y sont placées. On leur montrera toutes les bienséances chrestiennes, l'honnesteté que doit avoir une fille envers tout le monde, et la civilité. On leur apprendra à se tenir de bonne grâce, non par vanité (ce qu'elles doivent bien éloigner de leur cœur), mais pour ne pas tomber dans le ridicule que donne le monde aux filles qui sortent de la religion quand on les laisse aller au mauvais maintien où la jeunesse est entraînée par sa négligence. On leur apprendra à éviter les familiarités dangereuses, leur faisant comprendre combien la modestie en tout lieu et en tout tems les honore devant le monde et les rend agréable aux yeux de Dieu. On les avertira de tous les pièges qui pourront leur être tendus dans le monde, où les filles qui n'ont point de bien sont plus exposées que les autres, et toutes les suites du déshonneur qui doit leur faire appréhender le plus de tomber. On prendra garde de leur être utile en tout, leur faisant répéter les lectures publiques, les leur expliquant et réduisant de telle sorte qu'elles en tirent tout l'essentiel. L'on prendra garde de ne point rabaisser mal à propos le courage des demoiselles, mais on les portera à s'en servir utilement pour s'élever au-dessus des passions, pour faire parfaitement bien leur devoir, pour tendre toujours au plus parfait, pour ne rien faire de bas qui les rende méprisables. On leur insinuera le mérite de la vraie vertu, le respect que les plus libertins ont pour elle, les biens solides qui y sont renfermés, et enfin on leur montrera la laideur et la difformité du vice. On les encouragera à conserver dans leur cœur toutes les bonnes dispositions qui peuvent y être naturelles pour leurs parens, sans que

cela les porte à vouloir faire pour eux les choses impossibles. On leur apprendra parfaitement à lire, à écrire, l'orthographe, l'arithmétique, et à travailler non seulement comme il est utile de le savoir pour soy-même, mais pour le bien montrer aux autres. Elles n'oublieront pas de leur montrer l'usage qu'on doit faire de la bonne et de la mauvaise fortune pour son salut, et toutes les bonnes maximes qui doivent servir de règle aux filles qui sont instruites dans cette maison, lesquelles sont écrites à la fin de ces constitutions.

On leur doit apprendre à peigner, à coëffer, quand elles sont destinées pour servir, et quoyque la frisure et les ajustemens soient défendus, cependant les maîtresses pourront choisir celles qui leur paroissent les moins attachées à la vanité et auxquelles l'ajustement sied le moins, pour être coëffées par celles qui en doivent faire usage dans le monde et dans les états où il plaira à Dieu de les mettre¹.

Le texte est essentiellement centré sur les modalités et l'esprit de cet enseignement qui consiste à apprendre aux demoiselles les vertus et les sentiments chrétiens de charité, modestie, prudence et humilité. Il faut les préparer à sortir dans un monde (dont elles ont été soigneusement tenues à l'écart par une stricte clôture²) présenté comme un probable corrupteur des dons qu'elles auront acquis. On les prépare et on les encadre pour un des rôles qui leur est traditionnellement destiné : être avant tout de bonnes épouses, et éventuellement de bonnes religieuses. Dans les deux cas, l'obéissance pratiquée et inculquée à Saint-Cyr leur sert de guide.

L'emploi du temps des dames et demoiselles tel que l'a conçu Madame de Maintenon permet de se faire une idée de l'organisation des journées à la Maison royale et des méthodes employées :

Ensuite, Mme de Maintenon s'appliqua, avec Mme de Brinon, à régler les heures d'observance et les instructions des classes de la manière qui suit :

Que les dames se lèveroient à six heures du matin et demeureroient à s'habiller et à faire leur chambre jusques à sept. Qu'elles descendroient au chœur pour faire demi-heure d'oraison, gardant un silence universel dans toute la maison jusques après la messe de communauté qui se dit à huit heure. Cette oraison faite, on psalmodie prime, tierce, sexte et none qui finissent aux trois-quarts que toutes les demoiselles viennent au chœur en bonne ordonnance, marchant deux à deux en allant à l'église, et se mettant par quatre en entrant dans le chœur, font toutes quatre à la fois une profonde révérence au saint sacrement, après quoy elles partent, deux à droite et deux à

¹ *Ibid.*, p. 281-282.

² GIRARD, Françoise H. Le système éducatif à Saint-Cyr. In *Les demoiselles de Saint-Cyr. Maison royale d'éducation, 1686-1793. Op. cit.*, p. 155.

gauche, pour enfile les bancs qui leurs sont destinés, la grande classe entrant la première et finissant par la plus petite. En sortant, les plus petites défilent les premières, et les grandes les dernières, partant en même tems, deux de chaque banc et, se rassemblant toutes quatre devant la grille du chœur, font une profonde révérence à l'autel ; ensuite, se tournant de manière que les deux qui tenoient les extrémités se retrouvent dans le milieu refont toutes les quatre une révérence à la communauté et marchent avec une grande modestie ; suivant près de la chaise où est la supérieure ou celle qui préside en son absence, elles luy font une autre révérence de bonne grâce, en la regardant, et, reprenant leurs rangs par deux, retournent à leurs classes, la maîtresse de chaque classe marchant à la teste de sa troupe, et la sous-maîtresse à la queue, sans que pas une se mêle avec une couleur différente de la sienne¹.

Pardonnés moi cette digression, je m'y suis engagé pour n'avoir pas à revenir sur cette cérémonie.

Après qu'elles ont toutes entrées, on commence, à voix intelligible, la prière du matin qui finit à huit heures, et la messe se commence. En sortant, les dames entrent dans le lieu d'assemblées où elles déjeunent jusqu'à neuf heures, excepté les vendredis, de quinzaine en quinzaine, qu'elles tiennent chapitre au sortir de la messe.

Depuis neuf heures jusqu'à dix, on fait une lecture spirituelle, chacune faisant des remarques sur ce qu'elles entendent, après quoy chacune va à sa charge. Celles qui n'en ont point écrivent ou travaillent dans le même lieu.

A onze heures, on somme l'examen, et toutes les dames, novices et postulantes vont à l'église en faire un moment avant diné, pendant que les demoiselles se rangent au réfectoire. Elles y vont ensuite où elles demeurent jusques après midy, pendant lequel tems on fait, tout aux dames qu'aux demoiselles, une lecture.

Puis récréation jusqu'à une heure.

De là, à deux heures, elles travaillent dans la communauté en silence.

De deux à trois, une lecture spirituelle.

Depuis trois jusques à quatre heures et demie, chacune va à son office ; ensuite on va faire une demi heure d'oraison à l'église où les demoiselles viennent à cinq heures, pour assister à vespres qui durent jusques à la demie. Ensuite on leur fait le catéchisme jusques à six, que toute la communauté va au réfectoire pour souper.

Ensuite récréation jusques à huit heures et demie ; après quoy les dames se rendent au chœur pour dire matines et laudes, en chantant seulement les antiennes et psalmodiant le reste. Le silence universel commence alors pour jusques au lendemain après la messe.

A neuf heures trois quarts, la retraite somme, et à dix on éteint toutes les lumières².

¹ Les demoiselles étaient réparties en quatre classes selon leur âge, chaque classe étant identifiée par une couleur : rouge de sept à dix ans, vert de onze à quatorze ans, jaune de quinze à seize ans et bleu de dix-sept à vingt ans. La dernière classe est constituée par les noires, issue des meilleures bleues. *Ibid.*, p. 151.

² MANSEAU. *Op. cit.*, p. 57-58.

[...] Les demoiselles se lèvent à six heures comme les dames. Huit des grandes et quatre de celles qui sont au dessous vont ayder à psalmodier les heures avant la messe, le reste sortant des dortoirs à sept heures trois quart pour s'y rendre. Après quoy elle déjeunent jusques à neuf heures qu'elles font une leçon générale de lecture ; à dix, on les fait écrire et jetter jusques à onze qu'elles vont au réfectoire. Ensuite, elles ont récréation jusqu'à une heure. On leur fait alors une lecture d'édification pendant qu'elles travaillent en broderie, tapisserie ou en linge, jusques à deux heures qu'on leur montre l'orthographe. Ensuite, elle font collation jusques à trois heures, sans sortir de leur classe. A trois heures, l'on recommence les leçons d'écriture, de lecture et de jet, travaillent ensuite jusques à quatre heures trois quarts qu'elles se disposent à aller à vespres qui durent jusques à cinq et demie. Le catéchisme se fait ensuite dans le chœur même, qui dure jusques à six heures qu'elle vont au réfectoire. Ensuite récréation et la retraite en même temps que les dames. Les plus petites font les mêmes observances à l'exception du travail, leurs leçons étant conformes à leur âge. [...]¹

L'emploi du temps de la journée fait donc la part belle à l'enseignement religieux et aux offices. Peu de renseignements sont donnés sur l'apprentissage intellectuel et pratique.

Pourtant les matières enseignées étaient relativement diversifiées. Elles l'étaient en fonction de la classe et de bandes, unités de base de l'enseignement correspondant approximativement dans les quatre classes à des groupes de niveau². La langue utilisée était le français, non le latin. Les matières enseignées comprenaient outre la littérature (notamment contemporaine, choisie par Madame de Maintenon, avec Fénelon, La Bruyère, Racine, La Fontaine, etc., mais sans le roman, considéré comme dangereux car susceptible de développer les passions), l'histoire, la géographie (à partir de la classe jaune) et l'arithmétique. Les sciences ne sont introduites que chez les bleues sous la forme des sciences naturelles réduites aux arts de la nature et de la campagne³. Seules les noires et les novices étudient la chimie, la botanique appliquée, la pharmacie et la médecine dans le cadre de l'infirmerie⁴. En revanche, toutes apprennent la couture et la broderie, pour participer aux différents travaux de réparation des vêtements et tissus de la communauté⁵.

Ce programme initial sera quelque peu restreint et réorienté en 1691 au moment de la réforme de l'établissement, et ce conformément aux instructions de Fénelon⁶.

¹ *Ibid.*, p. 60.

² *Ibid.*, 152.

³ *Ibid.*, p. 163-165.

⁴ *Loc. cit.*

⁵ *Loc. cit.*

⁶ *Ibid.*, p. 160.

Les offices religieux à Saint-Cyr

Le rythme des offices religieux à la Maison royale fut réglé dès sa création. L'édit de fondation mettait l'établissement sous la protection de la sainte Vierge et de saint Louis. Chaque jour ouvrable, on chantait donc la messe haute de la communauté, avec le psaume 19 *Exaudiat te Dominus*, et deux messes basses. L'une de ces deux messes était célébrée pour le salut de l'âme des anciens rois de France et de celle de la défunte reine Marie-Thérèse. L'édit prévoyait d'ajouter un *De profundis* à la fin de la messe de la communauté après la mort de Louis XIV¹. Tous les jours à la fin des vêpres, le *Domine salvum* était entonné.

Mais ce sont les Constitutions de la Maison royale qui donnent le plus de précisions sur l'organisation et la succession des cérémonies de l'année liturgique :

Article 12

Les mêmes raisons qui dispensent les dames commises à l'éducation des demoiselles des austérités corporelles et de beaucoup d'oraisons, les dispensent aussi d'un long office ; c'est pourquoi elles n'en auront point d'autre que l'office de Notre-Dame, qu'elles chanteront au chœur avec les demoiselles.

Elles ne chanteront au chœur aucune musique et n'useront d'aucun autre instrument que l'orgue, mais elles apprendront à parfaitement chanter le chant simple et dévot qui sera disposé et imprimé pour cette maison. Elles chanteront, les festes et dimanches, les vespres de la sainte Vierge, la grand messe pour toutes les festes annuelles, pour les cinq festes de la sainte Vierge, pour le jour de saint Louis et les deux festes de saint Candide et autres qui seront marquées dans le livre imprimé. Elles chanteront aussi la litanie de la sainte Vierge tous les premiers dimanches du mois, tous les jours de la sainte Vierge et tous les samedis. Elles chanteront tous les jours l'*Exaudiat* pour le roy à la fin de la messe et le *Domine salvum fac regem* après vespres, et diront en leur particulier le chapelet à leur commodité. Elles chanteront le premier nocturne des Ténèbres les trois jours de la Semaine sainte, selon qu'il sera marqué au livre imprimé. Elles chanteront le *Stabat* depuis le dimanche de la Passion jusqu'au Samedi saint. Tous les jours, à l'élévation de la sainte hostie, l'*O salutaris hostia*. Dans l'octave du saint sacrement, l'on ne dira

¹ « [...] Nous voulons qu'à la messe de la communauté il soit chanté le psalme *Exaudiat te Dominus*, avec le verset et l'oraison accoutumée, et, à la fin des vespres, le *Domine salvum*, et, comme nous mettons cette maison sous la protection de la sainte Vierge et de saint Louis, voulons que l'une desdites deux messes qui doivent être dites chaque jour soit célébrée pour le repos des âmes des roys nos prédécesseurs et de la feue reine notre épouse, et, après qu'il aura plu à Dieu de disposer de nous, ladite messe sera pareillement célébrée à notre intention ; et seront les dames tenues de dire à la fin de la messe de communauté et du salut les jours cy-dessus un *De profundis* pour notre âme. » *Édit d'établissement de la communauté de Saint-Louis à Saint-Cyr*, article XII, MANSEAU. *Op. cit.*, p. 30.

que trois antiennes et trois oraisons à chaque salut : l'une du saint sacrement, l'autre de la sainte Vierge, et l'autre pour le roy. [...]¹

On peut reconstituer ainsi l'enchaînement régulier des offices : tous les jours, à huit heures, la messe de la communauté avec le chant de l'*O salutaris* à l'élévation de l'hostie, et l'*Exaudiat* à la fin, puis dans la journée, les deux messes basses et, en fin de journée, les vêpres, qui s'achèvent sur le *Domine salvum*, et le salut. Le samedi, on chante également les litanies de la sainte Vierge. Le dimanche, on chante, à la messe, l'aspersion de l'eau bénite. Les vêpres, que l'on donne ce jour là plus tôt que les autres jours, sont celles de la sainte Vierge².

Les autres précisions sont relatives à des temps liturgiques particuliers. On constate que peu de grandes messe sont célébrées. Elles concernent les grandes fêtes annuelles en l'honneur du Christ, de la sainte Vierge, celles propres à la Maison royale, en rapport avec la protection de saint Louis et de saint Candide, et quelques cérémonies exceptionnelles. Manseau en dénombre dix-sept³. Seul le temps du Carême se distingue par le chant, lors des deux dernières semaines avant Pâques⁴, du *Stabat Mater* et, lors des trois derniers jours de la Semaine sainte, par celui de l'office des Ténèbres. Mais ce dernier était limité au seul premier nocturne, au cours duquel on psalmodiait les lamentations de Jérémie, au lieu des trois nocturnes qu'il comportait habituellement.

Cette dernière constatation souligne que la Maison royale avait adopté une liturgie particulière, non que l'établissement ait eu sa liturgie propre, mais parce qu'on y suivait un aménagement de l'usage romain⁵. Saint-Louis étant à l'origine une maison d'éducation et non un couvent, les dames se devaient de consacrer à l'éducation des demoiselles un temps qu'elles ne pouvaient pas passer dans la chapelle. Les cérémonies ordinaires se conformaient au petit office de la sainte Vierge, plus court que le bréviaire romain proprement dit.

¹ *Les Constitutions de la communauté de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr par le roy Louis le Grand, en faveur des demoiselles de son royaume* cité dans MANSEAU. *Op. cit.*, p.259-260.

² « Les fêtes et dimanches, l'oraison commence à deux heures et demie, et vespres à trois heures, qui sont toujours celles de la sainte Vierge, n'en devant jamais dire d'autre suivant l'institut, lesquelles sont toujours chantées festes et dimanches. [...] Les dimanches, on chante l'aspersion de l'eau bénite, et tous les jours le motet du saint sacrement, à l'élévation, et l'*Exaudiat*, à la fin, pour le roy, ce qui se pratique aussi tous les jours ouvriers avec l'oraison *Quæsumus* que le prestre dit ensuite. [...] » MANSEAU. *Op. cit.*, p. 59.

³ « [...] Il s'y dit peu de grandes messes, n'y ayant dans le cérémonial que dix-sept par an pour les fêtes de Notre Seigneur, de la sainte Vierge, de saint Louis et de saint Candide, et toutes les fois qu'il arrive un enterrement à l'heure de la messe. [...] » MANSEAU. *Op. cit.*, p. 59.

⁴ Le dimanche de la Passion avait lieu à cette époque une semaine avant les Rameaux. On y psalmodiait la Passion du Christ. Cf. *Dictionnaire historique du Christianisme*. Paris : Nathan, 1994, p. 223-224.

⁵ *Offices divins à l'usage des Dames et Demoiselles établies par Sa Majesté à Saint-Cyr. Dressez selon l'usage romain, conformément au chant de l'Église disposé par le sieur Nivers,...* Paris : (s.l.), 1686. C'est nous qui soulignons.

Les *Offices divins* publiés pour la maison d'éducation suivent fidèlement ces instructions. Édité dès l'année d'ouverture de l'institut, Nivers, remarqué et connu pour ses livres de plain-chant destinés à diverses communautés religieuses, fut responsable de l'élaboration des chants de cette publication. Il est probable que Madame de Brinon fut associée à cette élaboration, bien qu'elle ne soit pas nommément citée, et ce en raison de son rôle prépondérant dans la direction des établissements qui avaient précédé Saint-Cyr (Noisy, Rueil)¹. Par ailleurs, la composition des chants relève de plusieurs procédés : compositions originales, mais également réutilisation du plain-chant écrit par Nivers pour les diverses communautés religieuses, dont les ursulines².

On y trouve successivement le chant de l'aspersion de l'eau bénite, celui de l'*Exaudiat*, les vêpres de la sainte Vierge, chaque psaume étant encadré d'une antienne différente selon le temps liturgique de l'année³. Puis viennent les chants des grandes messes : fêtes de la Vierge (Conception, Nativité, Purification, Annonciation, Assomption), fêtes du Christ (Nativité, Circoncision, Épiphanie, Rameaux, Pâques, Ascension, Pentecôte), fête du saint sacrement, fête pour la commémoration de tous les saints, fêtes de saint Louis et de saint Candide (deux messe pour ce dernier). Ces pièces seront presque intégralement reprise dans le premier tome des *Chants et motets*,... publiés en 1733 sous la direction de Clérambault, mais l'ouvrage sera augmenté et complété puisque dans les *Offices divins*, les graduels et offertoires des grandes messes ne sont pas mentionnés.

La dévotion au saint sacrement

En cette période de Contre-réforme, la dévotion au saint sacrement s'est fortement développée dans le cadre du culte eucharistique. Certaines communautés religieuses se vouaient à son adoration perpétuelle⁴, comme ce fut le cas de celle dont Nivers fut l'organiste. Le salut au saint sacrement faisait partie des pratiques paraliturgiques propres à ce culte.

¹ DAVY-RIGAUD, Cécile. Petite étude des *Offices divins à l'usage des dames et demoiselles établies par Sa Majesté à Saint-Cyr* de 1686. In *Sillages musicologiques. Hommages à Yves Gérard*. Paris : Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, 1997, p. 185.

² *Ibid.*, p. 190.

³ « Le commun de l'année », « le temps de l'Advent » et « le temps de Noël » NIVERS, Guillaume Gabriel. *Offices divins*,... Paris : 1686, p. 12.

⁴ Cf. EXPILLY, abbé. *Op. cit.*, t. 4, p. 510.

A cette occasion, dans l'église, on exposait l'hostie à la vue de tous, généralement dans un ostensor. Son adoration pouvait durer un temps plus ou moins long, entrecoupé de chants et d'oraisons. Le prêtre l'encensait, le bénissait, s'en servait pour donner la bénédiction du saint sacrement, puis le reposait dans le tabernacle. Ce culte pouvait prendre place pendant une des heures liturgiques¹.

La majorité des motets composés par Nivers le furent pour ce culte précis. C'est le cas des pièces présentes dans le livre des *Motets à voix seule*,... de 1689 et de ceux présents dans le second tome des *Chants et motets*,... de 1733, y compris ceux composés par Clérambault. Dans les observations de son livre de motets de 1689, Nivers expose avec précision le déroulement des chants lors du salut :

L'ordre des saluts requiert que l'on chante un motet du saint sacrement ; puis le verset et l'oraison ; ensuite un motet de la sainte Vierge, avec le verset et l'oraison ; enfin *Domine salvum fac regem*, et après le verset et l'oraison l'on donne la bénédiction du saint sacrement en silence. Néanmoins quelque fois on peut chanter pendant la bénédiction, un motet qui soit un peu court, comme *Ecce panis*, *Laudetur*, ou un autre.

Quand on ajoute un motet d'un saint ou d'une sainte, à raison de sa feste, on le place entre la sainte Vierge et le roy.

Quand on chante au salut un motet du saint sacrement avec le chœur en forme de dialogue, on y met toujours un motet de la sainte Vierge sans le chœur. Et réciproquement avec un motet de la sainte Vierge en dialogue, on y met un motet du saint sacrement sans le chœur².

Le déroulement du salut tel que Nivers le décrit est donc le suivant (les indications entre parenthèses sont facultatives) :

motet du saint sacrement

verset

oraison

motet de la sainte Vierge

verset

oraison

¹ LE GALL, Dom Robert. *Dictionnaire de Liturgie*. Chambray : C.L.D., 1982, p. 232-233.

² NIVERS, Guillaume-Gabriel. *Motets à voix seule accompagnée de la basse continue*,... Paris : l'auteur, 1689, observations.

(motet d'un saint ou d'une sainte)
motet pour le roi *Domine salvum*
verset
oraison
bénédictio (motet en musique)

Dans son livre de 1689, Nivers propose d'ailleurs deux suites de trois motets pour deux saluts différents :

motet du saint sacrement *O bone Jesu* à deux voix
motet de la sainte Vierge *Erat in Christo* à deux voix
motet pour le roy *Domine salvum* à deux voix

motet du saint sacrement *Domine ante te* à deux voix
motet de la sainte Vierge *Quam pulchra es* à deux voix
motet pour le roi *Domine salvum* à deux voix

Cette succession de trois motets est conforme à ce qui était également suivi à Saint-Louis de Saint-Cyr, puisque les *Constitutions* prévoient le chant de trois antiennes pendant l'octave du saint sacrement¹.

La musique à Saint-Cyr

Madame de Maintenon et la musique

Les mauvais rapports soulignés plus haut entre la fondatrice de l'établissement et son premier organiste doivent être expliqués par l'attitude de Madame de Maintenon vis-à-vis de la musique. Avant tout, la marquise aime dans les offices religieux une musique simple, qui aille droit à l'âme, sans recherche ni ornement superflu.

¹ « [...] Dans l'octave du saint sacrement, l'on ne dira que trois antiennes et trois oraisons à chaque salut : l'une du saint sacrement, l'autre de la sainte Vierge, et l'autre pour le roy. [...] » MANSEAU. *Op. cit.*, p. 260.

Deux anecdotes nous feront comprendre aisément les positions de Madame de Maintenon sur les chants religieux et les limites dans lesquels ils devaient se cantonner. La première se situe dès la création de la Maison royale en 1686 :

Je suis bien mal [contente de] Mr. Nivers. Il sort de ce chant unique, que je luy ay toujours demendé, et M^{lle} d'Aussy chanta l'autre jour des litanies avec des agrémens et des prononciations, dont Mme de Canteleu fut aussy choquée que moy. Vous pouvés bien luy demander... Les litanies que l'on chante à vos processions [ont un] très vilain chant. Je vous [serai] obligée de le rectifier, [et de le] réduire à ne venir [que les] samedis les ... festes, car il ne [faut pas mettre les] demoiselles sur le pied [de n'avoir] qu'à chanter. Elles ne font qu'aller et venir au parloir, sur ce prétexte là, et c'est un endroit sur lequel il faut que nous reiglions les choses, sans que l'on y change rien. [...]¹

La seconde anecdote date de 1695. Elle est rapportée par soeur du Pérou. En 1693, Nivers avait composé un motet tiré du *Cantique des cantiques* pour les professions. En 1695, Madame de Maintenon interdit qu'on le chante à nouveau, car elle le trouvait trop tendre et trop touchant². Elle adressa une lettre à la maîtresse du chœur pour exposer ses raisons et l'éclairer sur sa conception de la musique religieuse :

A ma Sr..., maîtresse du chœur

Il faut, ma chère soeur, songer à détruire peu à peu ce que nous avons fait de trop, sur la musique, et nous remettre dans la simplicité qui vous est recommandée dans les Constitutions dans les Reiglemens et dans l'Esprit de l'Institut.

Vostre but doit estre de vous esloigner en tout des manières du monde et de conduire les demoiselles à la véritable et solide piété.

Il vous est marqué de ne rien faire pour attirer dans vostre esglise les gens du dehors qui devroient aller à leur paroisse.

¹ MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Lettres, publiées par Marcel Langlois...* Op. cit., lettre du 14 octobre 1686 à Madame de Brinon, t. 3, p. 231-232.

² « On avoit préparé [pour le 23 décembre 1693] une très belle musique, composée par Nivers, et c'étaient des mots tirés du Cantique des cantiques et commençant par ces paroles : *Adjuro vos, filiae Jerusalem*. Cette musique se chanta pendant la messe ; elle étoit si tendre, et si touchante, qu'après qu'on l'eut chanté sept ou huit fois aux professions de celles qui nous suivirent, Mme de Maintenon ne voulut plus qu'on le chantât, disant que ces beaux chants, si touchants, ne nous convenoient pas, par les raisons qu'elle marque, dans une lettre qu'elle écrivit à la maîtresse du chœur et que je mettrai ci-après, afin qu'on soit instruit de ce qu'elle pensoit à ce sujet... Le vingt-troisième de novembre [1695], mes soeurs de Lagny... firent profession... Ce fut à la cérémonie de ces quatre dames que l'on chanta pour la dernière fois le motet *Adjuro vos...*, Mme de Maintenon le trouva trop beau et trop tendre... ; c'est pourquoi elle le fit cesser pour toujours. » *Mémoires sur Mme de Maintenon, recueillis par les dames de St-Cyr*. Paris : O. Fulgence, 1846, p. 363, 383, cité dans MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Lettres, publiées par Marcel Langlois*. Op. cit., t. 4, p. 467.

La musique a ses dangers, comme les autres agrémens personnels ; servons nous donc simplement des voix qui seront dans la maison pour chanter dévotement les louanges de Dieu. Il seroit plus utile de faire entendre aux filles les parolles qu'elles disent, en latin, que de choisir des tons touchans et délicieux ; ils ne portent à Dieu que ceux qui y sont desjà, et font des effets différens à ceux qui sont mal disposés.

Seroit-il possible que vous fissiés pas scrupule de mettre dans l'esprit des demoiselles le désir d'exceller et de suivre l'orgue pendant le st. sacrifice de la messe. N'avés vous quelque peine de voir dans une tribune le noviciat et les classes, meslées ensemble, dans une occasion prochaine de manquer aux reigles que nous leur avons données.

Songés donc, je vous conjure, à tourner le chant d'une autre manière, que chacun demeure au chœur et que tout soit chanté comme vos vespres et vos grandes messes. Appliqués-vous vous mesme à faire que tout le chœur responde, c'est une des beautés de nostre maison que cette quantité d'enfans qui chantent les louanges de Dieu.

Il faut de tems en tems les faire répéter, affin qu'elles ne poussent pas trop leur voix, et ce soin coustera moins à la maistresse du chœur que de les mener au parloir à des maistres.

Il faudroit que toutes les professes, qui ont de la voix, apprissent parfaitement nos chants pour les monstrier aux demoiselles.

Après tout, l'inconvénient de chanter un peu moins bien n'approche pas de ceux qui se trouveroient dans le goust de la musique. Soyons simples en tout, mes chères filles, et que nostre unique but soit de plaire à Dieu, sans songer à plaire aux autres ny à nous mesme¹.

Le but de Madame de Maintenon par cet interdiction et ces recommandations est de protéger ses demoiselles de tous les plaisirs mondains et notamment celui de la musique, trop proche des plaisirs des sens dont elle cherche à préserver ses pensionnaires. On sent chez la fondatrice une réticence vis à vis de la musique profane ou de la musique religieuse qui se rapprocherait trop de l'opéra². En cela, elle prend part aux polémiques qui critiquent la dérive profane des cérémonies religieuses vers de véritables spectacles, comme l'atteste cette affaire concernant le couvent des Théatins à la même époque :

On s'est plaint au roi que les Théatins, sous prétexte d'une dévotion aux âmes du Purgatoire, faisaient chanter un véritable opéra dans leur église, où le monde se rend à dessein d'entendre la musique ; que la porte en est gardée par deux Suisses ; qu'on y loue les chaises dix

¹ *Ibid.*, t. 4, p. 466-467.

² Voir sur ce sujet la lettre de Madame de Sévigné sur les représentations d'*Esther* en 1689 : « Ce vendredi 11 février [1689] [...] On continue à représenter *Esther*. Mme de Caylus qui en était la Champmeslé, ne joue plus. Elle faisoit trop bien, elle étoit trop touchante. On ne veut que la simplicité toute pure de ces ames innocentes. [...] » SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin Chantal, marquise de. *Op. cit.*, t. 3, p. 501.

sous ; qu'à tous les changements qui se font [...] on fait des affiches comme à nouvelle représentation¹.

Les propos de Madame de Maintenon annoncent de quelques années les attaques de Lecerf de la Viéville dans sa fameuse *Comparaison de la musique italienne et de la musique françoise*. Ce dernier fustige violemment ces nouvelles coutumes, le fait que les chants religieux de certaines cérémonies soient interprétés par des chanteurs de l'opéra, privilégiant le spectacle à la ferveur et à la dévotion². Saint-Cyr n'eut jamais recours à ce procédé. Ce même Lecerf de la Viéville défend la simplicité des chants religieux, et notamment celle du plain-chant³ que Madame de Maintenon souhaiterait entendre de préférence aux motets de Nivers. Il n'est donc pas étonnant que ce plain chant se soit imposé si facilement dans la liturgie de la Maison royale, comme l'atteste la publication des *Offices divins* dès 1686.

L'éducation musicale

Les rapports de Madame de Maintenon avec la musique expliquent la place de cette matière dans l'enseignement à Saint-Louis. Elle ne devait pas être apprise pour elle-même et son apprentissage en était restreint. Toutefois, comme le rappelle Anne Piéjus, l'enseignement musical dispensé à Saint-Cyr lors des premières décennies d'existence de l'institution ne nous est pas connu⁴. Les informations précises dont nous disposons datent de la fin du XVIII^e siècle. Elles expliquent précisément la répartition de l'éducation musicale en

¹ *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. 2, p. 602, 6 novembre 1685, cité dans PICARD, Évelyne. *Liturgie et musique à Sainte-Anne-la-Royale au XVII^e siècle. Recherches sur la musique française classique*, t. 20, 1980, p. 252-253.

² « [...] Les musiciens d'opéra sont, dis-je, excommuniés en France, indignes d'entrer dans l'église pendant leur vie, comme d'y être enterrez après leur mort, et on va les prier de tenir un rang considérable entre les ministres de nos temples ! De venir faire la noble fonction de chanter nos plus saints cantiques, de prêter leurs voix aux plus pures louanges de Dieu ! On les paye pour exécuter les plus pieux et les plus solennels ! [...] » LECERF DE LA VIÉVILLE DE FRESNEUSE, Jean-Laurent. *Comparaison de la musique italienne et de la musique françoise*. Bruxelles : F. Foppens, 1705, 2^e éd., p. 187.

³ « [...] Le plain-chant est tombé dans le mépris, sans qu'on y distingue certains morceaux d'un goût singulier ; l'office du saint sacrement, qui est d'un chant si majestueux et si naturel, les lamentations de Jérémie, d'une expression si admirable, etc. Mille gens ne vont plus à la grand messe ni à vêpres aux cathédrales, que quand l'évêque y officie, avec une musique renforcée, plus de Ténèbres, à moins qu'on ne soit sûr que les leçons seront travaillées de la main d'un compositeur fameux. [...] Nous étions tous choquez dès notre enfance, de cette Passion de la paroisse Saint-Sauveur, quoi qu'elle ne soit pas méchante, et je ne serois point fâché qu'on défendit la musique à Ténèbres, comme plusieurs évêques ont fait par des mandemens exprès. Non qu'elle ne pût convenir à merveilles sur les lamentations de Jérémie, mais parce que je suis persuadé que le plein-chant de ces leçons est aussi tendre que les leçons mêmes, et c'est beaucoup dire. Il faudroit seulement qu'un bon maître le retouchât, pour lui donner quelque variété de mesure et de cadences, et pour le fixer. Après quoi il seroit digne d'être seul reçu dans toutes les églises du monde. [...] » *Ibid.*, p. 98-99.

⁴ PIÉJUS, Anne. *La musique des demoiselles : répertoire et pratiques musicales*. In *Les demoiselles de Saint-Cyr. Maison royale d'éducation, 1686-1793*. *Op. cit.*, p. 174.

fonction des classes : les rouges apprennent les notes de musique et chantent en chœur des cantiques et des chansons morales ; les vertes apprennent des rudiments de musique vocale, ainsi qu'à chanter à l'unisson et en mesure ; les jaunes approfondissent cette éducation et certaines apprennent à jouer d'un instrument comme le violon ou la basse de violon ; enfin, les bleues parachèvent leurs connaissances dans ce domaine et les plus douées apprennent à chanter en parties (chant soliste) et à s'accompagner elles-mêmes sur un instrument¹. Il est probable que l'enseignement de la musique vocale ait été le même depuis la fin du XVII^e siècle². En revanche, la musique instrumentale relève de pratiques semble-t-il plus tardives à Saint-Cyr. Michèle Espinach précise que la première mention d'instruments à cordes à la Maison royale date de 1724³.

Mais l'apprentissage de la musique vocale semble s'être limité à celui du plain-chant. C'était du moins la volonté de Madame de Maintenon, parce qu'il était facile à apprendre⁴. De plus cet apprentissage permettait de se passer du recours à des maîtres de musique extérieurs dont la venue compromettait la clôture et était source de perturbations pour les demoiselles⁵. L'organiste et les dames compétentes en la matière en avaient la responsabilité⁶.

Saint-Cyr, lieu de promenade de la cour

Dès que Madame de Maintenon eut fondé son institut, on voulu le visiter pour pouvoir juger de ses qualités. Dès septembre 1686, le roi prit l'habitude d'y venir régulièrement en y conduisant plusieurs dames de la cour⁷. Il est vrai que la proximité du lieu avec le château de Versailles rendait cette « promenade » aisée. Mais Louis XIV ne vint pas faire des visites de

¹ *Loc. cit.*

² « [...] On apprend à chanter à celles qui ont de la voix les chants de l'Église qui ont été composés particulièrement pour cette maison, ne tenant rien du plain-chant ny de la musique. On leur fait aussy chanter des airs de musique pour leur récréation, [...] » MANSEAU. *Op. cit.*, p. 60.

³ ESPINACH, Michèle. *L'éducation musicale des demoiselles de Saint-Cyr de 1686 à 1793*. Thèse de 3^e cycle, université de Paris-IV, 1979, p. 76, cité par PIÉJUS, Anne. *Op. cit.*, p. 176.

⁴ « Mme de Maintenon [...] croyoit qu'il n'étoit pas possible de faire apprendre la musique en général aux D^{lles} comme elles le font aujourd'hui, c'est pourquoi elle avoit seulement établi le plein chant qu'elle pensoit être plus aisé, et qui peut avoir son utilité pour celles qui veulent être R[eligieu]ses [...] » témoignage de Madame du Pérou dans Versailles, bibliothèque municipale, Rés. folio 629, p. 193-194, cité par PIÉJUS, Anne. *Op. cit.*, p. 175.

⁵ « [...] Il faut de tems en tems les faire répéter, affin qu'elles ne poussent pas trop leur voix, et ce soin coustera moins à la maistresse du chœur que de les mener au parloir à des maistres. [...] » MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de. *Lettres, publiées par Marcel Langlois,...* *Op. cit.*, t. 4, p. 466.

⁶ PIÉJUS, Anne. *Op. cit.*, p. 173.

⁷ « Samedi 7 [septembre 1686], à Versailles. Le roi alla se promener à Saint-Cyr ; il y mena mesdames de Maintenon, de Montchevreuil et de Grammont. [...] » DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de. *Op. cit.*, t. 1, p. 382.

mondanité. Il se déplaça à plusieurs reprises pour y assister aux offices religieux de l'après-midi¹. Il semble qu'il se soit particulièrement plu à venir écouter le salut quotidien chanté par les dames et les demoiselles. Ceci est confirmé par le journal de Dangeau en mars 1688², mais également de nombreuses fois l'année suivante³. Ces visites se répétèrent les années suivantes, en 1690⁴, 1691⁵ et 1693⁶. Après cette date, ses visites semblent s'être espacées. C'est du moins l'impression que donne le récit de Dangeau.

Mais le roi, ainsi qu'une partie de la cour, eut d'autres occasions de se déplacer à la Maison royale. En effet, à la demande de Madame de Maintenon, le poète Jean Racine écrivit deux tragédies pour les pensionnaires : *Esther* et *Athalie*. Elles comportaient toutes deux des scènes en musique, composées par Jean-Baptiste Moreau⁷. Nivers tenait le clavecin pour accompagner les demoiselles⁸. Le public des courtisans fut convié, et ce, dès la première représentation le 26 janvier 1689, en présence de Louis XIV :

Mercredi 26 à Versailles.

A trois heures, le roi et Monseigneur allèrent à Saint-Cyr, où l'on représenta pour la première fois la tragédie d'Esther, qui réussit à merveille. Madame de Maintenon avoit disposé toutes les places, et il n'y eut aucun embarras. Toutes les petites filles jouèrent et chantèrent très bien, et madame de Caylus fit le prologue mieux que n'auroit pu faire la Champmeslé. Le roi, les dames et les courtisans qui eurent permission d'y aller en revinrent charmés. Il y avoit de

¹ « [...] Le roy vint plusieurs fois dans cette saison [été 1687] à vespres ou au salut à Saint-Cyr. [...] » MANSEAU. *Op. cit.*, p. 77.

² « Jeudi 25 [mars 1688], à Versailles. Le roi entendit le matin la messe et vêpres ensuite. L'après dinée, il alla au sermon à Versailles et au salut à Saint-Cyr. [...] » DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de. *Op. cit.*, t. 2, p. 123.

³ « Dimanche 22 [mai 1689], à Versailles [...] Le roi alla sur les quatre heures à Saint-Cyr, et y demeura jusqu'après le salut ; il revint ensuite se promener à Trianon. [...] », « Dimanche 26 [juin 1689], à Versailles. Le roi sortit sur les quatre heures, et alla à Saint-Cyr entendre le salut puis revint le soir se promener à pied dans les jardins avec les dames qu'il avoit ramenées de Saint-Cyr. [...] » *Ibid.*, t. 2, p. 398 et 418. Cf. également les relations de Dangeau, quasiment identiques, les 10 et 24 juillet, 11 août, 4 et 25 septembre. *Ibid.*, t. 2, p. 426, 435, 452, 463 et 476.

⁴ « Mardi 28 [mars 1690], à Versailles. Le roi et Monseigneur allèrent ensemble à Saint-Cyr, où ils entendirent vêpres, et puis revinrent à Trianon, qui est meublé de neuf très magnifiquement. [...] » *Ibid.*, t.3, p. 84.

⁵ « Dimanche 25 [février 1691], à Versailles. Le roi dina à son petit couvert et alla tirer, et revint entendre le salut à Saint-Cyr. [...] » *Ibid.*, t. 3, p. 291. Le roi assista également au salut les 13 mai, 10 juin et 9 août de cette même année. Incommodé, il ne put venir le samedi 25 août, bien qu'il fût attendu. *Ibid.*, t. 3, p. 335, 346, 386 et 388.

⁶ « Dimanche 17 [mai 1693], à Versailles. [...] Le roi travailla encore l'après-dinée, et, sur les cinq heures, il signa le contrat de mariage du marquis de Castries avec mademoiselle de Mortemart. Ensuite S. M. alla chez Monsieur lui dire adieu, madame y vint ; le roi vouloit aller chez elle. Le roi ensuite alla à Saint-Cyr au salut, et en revint avec les dames. [...] », « Dimanche 13 [septembre 1693], à Versailles. [...] Le roi alla à Saint-Cyr tout seul, et en revint avec les dames. [...] » *Ibid.*, t. 4, p. 288-289 et 358.

⁷ « Mercredi 18 [août 1688], à Versailles. Racine, par l'ordre de Madame de Maintenon, fait un opéra dont le sujet est Esther et Assuérus ; il sera chanté et récité par les petites filles de Saint-Cyr. Tout ne sera pas en musique. C'est un nommé Moreau qui fera les airs. » *Ibid.*, t. 2, p. 160.

⁸ BERT, Marie. *La musique à la Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr. Son rôle, sa valeur. Recherches sur la musique française classique*, t. 3, 1963, p. 63.

courtisans MM. de Beauvilliers, La Rochefoucault, de Noailles, de Brionne, de la Salle et de Tilladet dans le second carrosse du roi, et MM. de Louvois, de Chevreuse, les évêques de Beauvais, de Meaux et de Châlon-sur-Saône, MM. de Montchevreuil, d'Aubigné et moi. [...]¹

La tragédie fut rejouée à plusieurs reprises lors des semaines suivantes, le 3 février en présence de toute la famille royale, le samedi 5 février devant le roi et la reine d'Angleterre, et encore les 15 et 19 février². La pièce connut un succès auprès des privilégiés qui purent y assister³, comme ce fut le cas de la marquise de Sévigné⁴. La pièce fut donnée à nouveau en janvier de l'année suivante, au moins cinq fois, représentations auxquelles assista le roi⁵.

Mais cet afflux de courtisans modifia quelque peu l'état d'esprit de l'institution et de ses pensionnaires, à tel point que certaines d'entre elles finirent par refuser de chanter les offices religieux de peur d'abîmer leur voix qu'elle préféreraient réserver pour des spectacles plus mondains, au désespoir de Nivers⁶. La décision de Madame de Maintenon fut sans appel : la tragédie d'*Athalie* fut donnée en 1691 devant un public très restreint⁷, sans costume

¹ *Ibid.*, t. 2, p. 310-311.

² *Ibid.*, t. 2, p. 322, 323-324, 331 et 333.

³ « Février [1689] [...] La pièce [*Esther*] se joua dans la perfection, et ce fut des applaudissemens sur l'esprit avec lequel ces actrices la représentèrent, sur la beauté des voix, des vers et de la musique qui allèrent au-delà des louanges qui se donnent à de semblables spectacles. Il est vrai que ce qu'il y avoit de prodigieux estoit d'entendre chanter les plus beaux airs du monde, avec une cadence et une justesse où les plus habiles musiciens auroient eut peine d'arriver, par de jeunes demoiselles qui ne savoient pas une note de musique. Sa Majesté se trouva à presque toutes les représentations et y amena une seconde fois le roi d'Angleterre, qui partit quelques jours après pour l'Irlande. » MANSEAU. *Op. cit.*, p. 112.

⁴ « a Paris, ce lundi 21 <février> [1689] [...] Nous écoutâmes, le maréchal [de Bellefonds] et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étaient peut-être pas sous les fontanges de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce. C'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée ; c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien. Les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès. On est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce. Tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant. Cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des Psaumes ou de La Sagesse et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes. La mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. [...] » SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin Chantal, marquise de. *Correspondance*, éd. par Roger Duchêne. Paris : Gallimard, 1972-1978, t. 3, p. 508-509.

⁵ « Jeudi 5 [janvier 1690], à Versailles. Le roi dina à son petit couvert, et alla à Saint-Cyr, où l'on rejoua *Esther*. [...] » Les représentations eurent lieu également le 10, le 19, le 23 et le 30 janvier. Cf. DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de. *Op. cit.*, t. 3, p. 48, 51, 55, 57 et 61.

⁶ « On prétend que vous ne voulez point chanter les chants d'église et que vous désespérez Monsieur Nivers ; il n'est pas possible qu'avec la piété que vous paraissez goûter, vous ne soyez pas ravies de chanter les louanges de Dieu et de lui rapporter par là un talent qu'il vous a donné, et que je le prie de tout mon cœur que vous n'employiez jamais en rien qui ne soit pour sa gloire. Vous chantez si bien les chants d'*Esther*, pourquoi ne voulez vous pas chanter les psaumes. » lettre de Madame de Maintenon cité par BERT, Marie. *Op. cit.*, p. 64.

⁷ « Jeudi 8 [février 1691], à Versailles [...] Il y eut à Saint-Cyr une répétition d'*Athalie* en particulier ; Madame de Maintenon y mena fort peu de dames. [...] », « Jeudi 22 [février 1691], à Versailles [...] Le roi et la reine d'Angleterre allèrent à Saint-Cyr, où il y eut une répétition d'*Athalie*. [...] » DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de. *Op. cit.*, t. 3, p. 283 et 290.

ni décor¹. Il est probable que cette affaire constitua une des raisons pour lesquelles la fondatrice de l'institut désira transformer Saint-Cyr en maison régulière de saint Augustin. Toujours est-il qu'après ce changement, les spectacles mondains de cette importance furent définitivement bannis.

L'étude des sources musicales

Les Motets à voix seule de 1689

Les motets publiés en 1689 ne comportent ni dédicace ni destination précise. Ils ne furent pas composés pour enrichir le répertoire de la Maison royale de Saint-Cyr.

Ce livre contient soixante-dix motets à voix seule, à voix seule alternant avec un chœur à l'unisson ou à deux voix accompagnées de la basse continue. La plupart de ces pièces sont destinées à être chantées lors des saluts. Elles se répartissent en plusieurs catégories selon leur destination : motets du saint sacrement, motets de la sainte Vierge, motets pour un saint ou une sainte, motets pour le roi. S'y ajoutent les litanies de la sainte Vierge, le cantique *Magnificat*, et quelques hymnes.

Par ailleurs, les motets de la Vierge et ceux du saint sacrement se divisent en trois classes : « Il y en a qui ne se peuvent dire qu'en certains temps de l'année. Il y en a qui se peuvent bien dire en tous temps, mais qui sont particulièrement affectez à certaines festes. Il y en a qui se peuvent chanter indifféremment en tout temps. »²

On peut ainsi les classer de la sorte (la période liturgique des motets qui peuvent être chantés à certaines fêtes, sans obligation, est mise entre parenthèses) :

¹ « Janvier 1691. [...] Ces demoiselles estant en âge à n'imaginer que ce qui peut les réjouir pour ce mieux conformer au tems du carnaval, qui approchoit, elles s'occupoient entre elles à faire des répétitions de la tragédie d'*Athalie* ; et, par complaisance pour elles, les dames de Saint-Louis firent venir le sieur Nivers, maître de leur chant et leur organiste, pour accompagner les voix de ces demoiselles avec un clavecin, pendant tout ce tems-là (ce qui n'empeschoit pas la piété de s'emparer entièrement de cette maison). Le théâtre et les habits qui avoient servi à la tragédie d'*Esther* furent supprimés, et les répétitions se firent dans la classe bleue qui fut illuminée pour ce sujet ; et quoique cela se fist avec les habits ordinaires, les chants ny la bonne grâce des demoiselles n'en reçurent pas moins d'acclamation. » MANSEAU. *Op. cit.*, p. 157.

² NIVERS, Guillaume-Gabriel. *Motets à voix seule*,... Paris : l'auteur, 1689, observations.

<i>Destination</i>	<i>Titre ou Incipit</i>	<i>Période liturgique</i>
saint sacrement	<i>Descendite de cælis</i>	Noël
	<i>Omnes sitientes</i>	(fête des rois)
	<i>Cognosce panem</i>	(Carême)
	<i>Obsecro te Domine</i>	Carême
	<i>O magnum mysterium</i>	
	<i>Mane nobiscum</i>	Pâques
	<i>Misericordias Domini</i>	Pâques
	<i>Occissus est</i>	Pâques
	<i>Habemus pontificem</i>	Ascension
	<i>O quam suavis est</i>	(Pentecôte)
	<i>Alta profunditas</i>	(fête de la sainte Trinité)
	<i>Deitas hostia</i>	(fêtes de la sainte Vierge)
	<i>O pia deitas</i>	
	<i>O fons vitae</i>	
	<i>O sacramentum pretiosi</i>	
	<i>Adoro te</i>	
	<i>Domine Jesu Christe</i>	
	<i>Ego sum</i>	
	<i>Quis mihi det</i>	
	<i>O sacramentum sacramentorum</i>	
	<i>Ecce panis</i>	
	<i>Laudetur sacrosanctum</i>	
	<i>O bone Jesu</i>	
	<i>Domine ante te</i>	
	<i>O salutaris</i>	élévation
	<i>O frumentum electorum</i>	élévation
	<i>Venite adoremus</i>	élévation
	<i>Descendite, accurrite</i>	élévation

<i>Destination</i>	<i>Titre ou incipit</i>	<i>Période liturgique</i>
sainte Vierge	<i>Magnificat</i>	
	<i>Litanies</i>	
	<i>Veni in hortum</i>	
	<i>Ego ex ore</i>	(Assomption / Nativité)
	<i>O admirabile commercium</i>	Noël
	<i>Rubum quem viderat</i>	Noël
	<i>O cor admirabile</i>	
	<i>Una est columba</i>	Pâques / fête de la Conception
	<i>Gloriosa dicta sunt</i>	
	<i>Obaudite me</i>	
	<i>Surge propera</i>	(Visitation)
	<i>O intemerata</i>	
	<i>Felix es sacra</i>	
	<i>Lætare mater</i>	Pâques
	<i>O sanctitas</i>	
	<i>O sinus admirabilis</i>	
	<i>Beata es Maria</i>	(Carême / Annonciation)
	<i>O gloriosa Mariæ</i>	
	<i>Erat in Christo</i>	
	<i>Quam pulchra es</i>	

<i>Destination</i>	<i>Titre ou incipit</i>	<i>Période liturgique</i>
un saint évêque	<i>Exulta et lauda</i>	
un saint confesseur	<i>Exultet in Domino</i>	
une sainte vierge	<i>O quam decora</i>	
une sainte	<i>Veni de Libano</i>	
le roi	<i>Domine salvum</i>	
hymne	<i>Veni creator</i>	
hymne	<i>Veni sancte</i>	
hymne	<i>Plange quasi virgo</i>	Passion
hymne	<i>O fili et filiæ</i>	Pâques

Les motets pour le saint sacrement et ceux pour la Vierge occupent la majeure partie du recueil. L'importance des motets pour le roi n'apparaît pas dans ce tableau, dans la mesure où le texte mis en musique est toujours le même (*Domine salvum fac regem etc.*). Le recueil en contient douze versions différentes. Par ailleurs, l'organisation des motets du saint sacrement, présentés dans le tableau selon leur ordre d'apparition dans le recueil, suivent fidèlement l'année liturgique. On trouve successivement des motets pour Noël, pour la fête des rois, pour Pâques, l'Ascension et la Pentecôte.

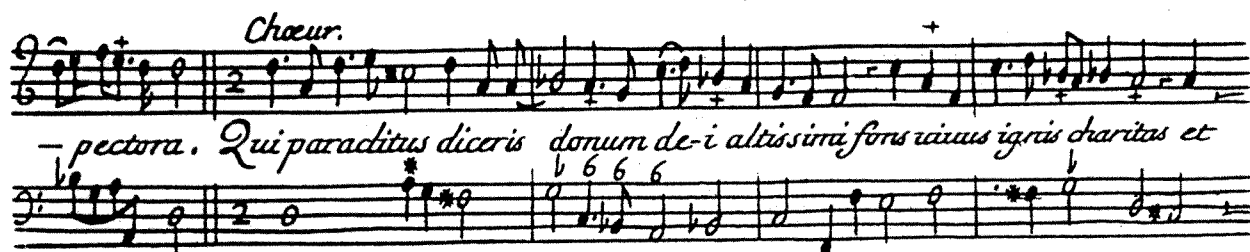
L'effectif requis est en majorité une voix de dessus seule, accompagnée de la basse continue, comme l'annonce d'ailleurs le titre du recueil. Seules neuf pièces sont écrites pour deux voix, dessus et bas-dessus. Elles sont regroupées à la fin du recueil¹. En revanche, les motets dans lesquels alternent le dessus soliste et un chœur à l'unisson dans la même tessiture sont plus nombreux : l'hymne *Veni creator* (p. 1-4), les deux *Magnificat* (p. 8-13 et 13-19), les *Litanies de la sainte Vierge* (p. 20-29), l'hymne *O filii* (p. 39-43), *Ego sum panis vitæ* (p. 96-98), *Quis mihi det* (p. 99-102), *O sacramentum sacramentorum* (p. 102-105), *O sinus admirabilis* (p. 105-107), *Beata es Maria* (p. 108-110), *O gloriosa Mariæ viscera* (p. 110-112), *Ecce panis angelorum* (p. 124-126) et *Laudetur sacrosanctum* (p. 126-127).

Ces pièces sont dans l'ensemble relativement courtes. Certaines n'excèdent pas dix mesures, comme c'est le cas de certains *Domine salvum*². Certaines sont beaucoup plus développées comme le *Quis mihi det* (85 mesures ; p. 99-102), l'*O fili et filiae* (114 mesures ; p. 39-43), le *Domine ante te* (135 mesures ; p. 140-145), les deux *Magnificat* (117 et 142 mesures ; p. 8-13 et 13-19) et surtout les *Litanies de la Vierge* (203 mesures ; p. 20-29). Dans ces cas précis, la longueur musicale de l'œuvre est tributaire de l'ampleur du texte lui-même. Mais on retrouve parmi ces œuvres plus longues non seulement des pièces qui nécessitent un chœur à l'unisson ou bien deux voix solistes, mais également des textes fréquemment entendus dans les offices religieux et, à ce titre, régulièrement mis en musique par les maîtres d'alors : *Magnificat*, *O filii*, *Veni creator* ou les litanies. Certaines pièces requéraient par leur nature un faste particulier.

Il est parfois difficile de parler de la longueur de ces compositions en terme de mesures. Pour certains motets, la découpe de la mélodie ne se conforme pas au mètre annoncé et les mesures présentes dans le morceaux valent le double du mètre annoncé. C'est la cas de l'hymne *Veni Creator*, première pièce du recueil.

¹ Ce sont les pièces suivantes : *O salutaris hostia* (p. 128-129), *Venite, adoremus* (p. 129-131), *Descendite, accurrite* (p. 132-133), *O bone Jesu* (p. 134-136), *Erat in Christo* (p. 136-138), *Domine ante te* (p. 140-145), *Quam pulchra es* (p. 146-147) et les deux *Domine salvum* (p. 139 et 147-148).

² Neuf mesures pour le troisième *Domine salvum*, p. 119 du recueil, dix mesures pour le neuvième, p. 123.



L'alternance dans une pièce entre soliste et chœur multiplie parfois la présence des barres de mesure sans réelle cohérence métrique. Voici l'exemple du *Ego panis vitae* :

De ces exemples se dégagent l'impression que cette musique, du moins pour certaines pièces, n'est pas véritablement mesurée. La notation n'est pas à proprement parler non-mesurée, mais mi-mesurée. Cette caractéristique est à rapprocher du plain-chant, domaine dans lequel Nivers fut prolifique.

Un des problèmes posés par les motets imprimés en 1689 est celui des textes mis en musique. Pour certains, les textes sont bien connus, comme c'est le cas des hymnes *Veni creator*, du cantique *Magnificat* ou des litanies de la Vierge. Pour d'autres, l'origine est plus obscure. A cette époque, les poètes néo-latins étaient nombreux à composer des textes religieux, cantiques, hymnes¹. Racine est le plus connu d'entre eux et ses *Cantiques spirituels* furent mis en musique à plusieurs reprises². Pierre Perrin fait imprimer chez Ballard en 1665

¹ Cf. DURON, Jean. Les « paroles de Musique » : quelques réflexions sur la poésie religieuse néo-latine en France sous le règne de Louis XIV. In *Plain-chant et liturgie en France au XVII^e siècle*. Op. cit., p. 125-184.

² Notamment par Michel-Richard Delalande, Pascal Colasse, Jean-Baptiste Moreau et Jean-Noël Marchand. Cf. *Dictionnaire de la musique en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Op. cit., p. 108.

les *Cantica pro capella regis*, Pierre Portes publie en 1685 des *Cantiques pour les principales festes de l'année*. Bien souvent, ce sont des paraphrases de textes plus célèbres : psaumes, évangiles, *Cantique des cantiques*. Il n'est donc pas impossible que Nivers soit aller puiser dans ces multiples recueils les textes de ses motets.

Les premières recherches faites pour tenter d'identifier les textes des motets font apparaître que nombre d'entre eux tirent au moins leur incipit de la *Bible*¹. C'est le cas notamment du motet *Omnes sitientes*, dont l'incipit provient du livre d'Isaïe (55, 1) ou du *Plange quasi virgo*, directement tiré du livre de Joël (1, 8). D'autres pièces sont tirées intégralement de passages de l'*Ancien* et du *Nouveau Testaments* cités quasiment textuellement. Le *Magnificat* est le plus connu d'entre eux. Ce cantique de louange à la Vierge a été composé par saint Luc². Le motet *Ego ex ore* est quant à lui issu de l'*Écclésiastique*³, comme *Obaudite me*⁴. Nombreux sont les extraits du *Cantique des cantiques* qui ont été mis en musique : *Veni in hortum meum*⁵, *Una est columba*⁶, *Quam pulchra es*⁷.

Un autre procédé utilisé à de multiples reprises consiste à mettre bout à bout plusieurs passages tirés des saintes Écritures. Le motet *Habemus pontificem magnum* est constitué de trois passages différents de l'épître de saint Paul aux Hébreux⁸. *Gloriosa dicta sunt* débute sur un verset du *psaume* 86 et se poursuit avec un extrait du livre de *Judith*⁹. *Domine ante te* s'ouvre sur un verset du *psaume* 37, se poursuit avec trois versets du *psaume* 31 et s'achève sur un nouveau verset du *psaume* 37¹⁰.

Le texte de deux motets est extrait d'ouvrages de Thomas a Kempis, auteur rhénan du XV^e siècle¹¹, identifié comme l'un des auteurs probables de la célèbre *Imitation de Jésus-Christ*¹². Le motet *O quam suavis est* est extrait de l'ouvrage *De paupertate humilitate et*

¹ Nos identifications ont pu être réalisées grâce au cédérom *Cetédoc library of christian latin texts* édité par Brepols en 1996.

² *Bible, évangile selon saint Luc* 1, 8.

³ *Ibid.*, *Écclésiastique* 24, 5-10.

⁴ *Ibid.*, 39, 17-19.

⁵ *Ibid.*, *Cantique des cantiques* 5, 1-2.

⁶ *Ibid.*, 6, 8.

⁷ *Ibid.*, 4, 1.

⁸ *Ibid.*, *saint Paul aux Hébreux* 4, 16 ; 4, 14 ; 7, 26.

⁹ *Ibid.*, *psaume* 86, 3 ; *Judith* 15, 10.

¹⁰ *Ibid.*, *psaume* 37, 10 ; *psaume* 31, 5-7 ; *psaume* 37, 23.

¹¹ Art. Thomas a Kempis. *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 15, col. 761-765.

¹² Sur ce point, cf. article *Imitation de Jésus-Christ* (livre). *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. 7, 2^e partie, col. 2339-2368.

*patientia*¹, mais une partie de ce même texte se trouve également dans l’*Imitation de Jésus-Christ*². Les trois textes sont présentés simultanément dans le tableau suivant :

<i>De paupertate humilitate et patientia</i>	<i>Motet de Nivers</i>	<i>Imitation de Jésus-Christ</i>
O quam suavis est Domine spiritus tuus , qui ut dulcedinem tuam in filios gratiæ demonstrares : pane suavissimo de cælo præstito animas replesti bonis internis ; fastidiosos divites dimittens inanes : quia consolatione sancti Spiritus digni non sunt.	O quam suavis est Domine spiritus tuus in nobis. Qui ut dulcedinem tuam in filios demonstrares pane suavissimo de cælo præstito esurientes reples bonis fastidioso divites dimittens inanes.	O quam suavis est Domine spiritus tuus , qui ut dulcedinem tuam in filios demonstrares : pane suavissimo de cælo descendente illos reficere dignatis.

Le texte initial a été retouché, mais les deux versions sont très proches. La même démarche caractérise le motet *Quis mihi det*, dont le texte est intégralement tiré de l’*Imitation de Jésus-Christ*³. Pour plus de lisibilité, les passages du texte de Thomas a Kempis que l’on retrouve dans le motet de Nivers on été mis en gras :

¹ Volume 1, chapitre 3.
² Livre 4 *Devota exhortatio ad sacram communionem*, chapitre 13.
³ *Loc. cit.*

Vis mihi det Domine, ut inveniam te solum et aperiam tibi totum cor meum ; et fruam te sicut desiderat anima mea ; et jam me nemo despiciat, nec ulla creatura me noveat vel respiciat ; sed tu solus mihi loquaris et ego tibi : sicut solet dilectus ad dilectum loqui, et amicus cum amico convivari. Hoc oro hoc desidero ; ut tibi totus uniar et cor meum ab omnibus creatis rebus abstraham : magisque per per sacram communionem ac frequentem celebrationem cælestia et æterna sapere discam. Ah, Domine Deus, quando ero te cum totus unitus et absorptus : mei que totaliter oblitus. Tu in me et ego in te : et sic nos pariter in unum manere concede.	Quis mihi det Domine ut inveniam te solum Et aperiam tibi totum cor meum ? Et fruam te sicut desiderat anima mea Hoc oro hoc desidero ut tibi totus uniar. Ah Domine, mi Jesu ! Tu in me et ego in te Et sic nos pariter in unum manere concede.
--	---

Ces informations ne nous éclairent pas sur la personne qui a pu composer ou arranger les textes. Il n'est pas exclu que Nivers en ait lui-même été l'auteur, ou d'une partie d'entre eux, ou bien qu'il ait eu recours aux procédés de collage et d'aménagement des Écritures. Son parcours universitaire et sa bonne connaissance de la liturgie peuvent le laisser penser. Une anecdote rapportée par Manseau vient étayer cette hypothèse. Elle se situe en mai 1692, alors que Louis XIV est en campagne militaire et assiège Namur.

[...] Ce départ et la personne du roy exposée fit oublier toutes sortes d'affaires à Saint-Cyr, et on s'y appliqua uniquement à la prière. M. de Chartres y en ordonna de quarante heures, et tous les jours un salut pendant l'absence du roy, pour obtenir du ciel sa conservation et la prospérité de ses armes. Le sieur Nivers, maître du chant et de l'orgue de la Maison, composa deux motets dont il tira les parties de la sainte Écriture, qui furent traduits en notre langue, et parurent d'assés bon goust pour que je vous en donne ici la traduction :

Seigneur, voies où tendent tous nos désirs et nos gémissements ne vous sont point cachés. Voilà que les roys de la terre sont tous en grande émotions et trouble. Sauvés notre grand roy Louis, ô mon Dieu ! voies notre affliction. La lumière de nos yeux s'est retirée ; mon Dieu ne vous éloignés pas de nous, parce que le danger est tout proche. Il n'y a que vous qui nous

puissies ayder : c'est pour cela que tous les justes vous adressent leurs prières en ce temps propre et favorable. Signalés vos miséricordes, vous qui sauvés ceux qui espèrent en vous. Vous estes mon refuge contre l'affliction qui m'environne. O Dieu, qui estes ma joie, délivrés-moi de mes ennemis ! Hastés-vous, Seigneur, de me secourir, ô Dieu de mon salut ! C'est du Seigneur que vient le salut. Et vous, mon Dieu, bénissés votre peuple !

Autre motet pour le second salut et pour la suite de l'absence du roy :

Venés, Seigneur, nous secourir ; venés et sauvés nous de ceux qui nous affligent ; délivrés notre grand roy des insultes de ses ennemis ; faites que son voyage soit heureux ; dissipés les peuples qui aiment la guerre ; que les années du roy passent en plusieurs siècles, et ainsy faites-nous la grâce de chanter tous les jours, suivant no vœux.

Ces motets en latin et en musique avoient une tout autre grâce et furent chantés avec une dévotion parfaite par des voix innocentes devant Dieu, comme l'estoient celles de ces demoiselles, qui n'ont respiré que la vertu depuis leur plus tendre jeunesse¹.

Ce témoignage atteste du fait que Nivers pouvait composer lui-même le texte de ses motets. Le premier mentionné rappelle deux motets différents, *Domine ante te*² et *Ecce reges terræ*³, sans que l'on puisse savoir précisément de quelle pièce il est question. En revanche, le texte de la seconde composition est celui du motet *Exurge Domine, adjuva nos*⁴. Rien n'indique que le motet conservé soit celui composé à cette date.

Plusieurs textes de motets n'on pas pu être identifiés, soit qu'ils aient été écrits par Nivers lui-même, soit qu'ils aient été composés au XVII^e siècle par un poète religieux néo-latin dont nous n'avons pas pour l'instant retrouvé les œuvres.

Les Chants et motets pour Saint-Cyr de 1733

Les *Chants et motets* pour Saint-Cyr furent publiés en 1733 en deux volumes sous la direction de Clérambault. La plupart des pièces du premier tome avaient été imprimées dès 1686 dans les *Offices divins*, dont il est une reprise, complétée et augmentée. Il propose le plain-chant des offices quotidiens (messe, vêpres, etc.) et celui des grandes fêtes religieuses de l'année liturgique.

La mise en parallèle du premier tome de 1733 et des *Offices divins* permet de faire apparaître que Clérambault est resté fidèle à son prédécesseur dans la nature des pièces et

¹ MANSEAU. *Op. cit.*, p. 197-198.

² NIVERS, Guillaume-Gabriel. *Motets à voix seule*,... p. 140-145 et *Chants et motets*, t. 2, p. 7-13.

³ NIVERS, Guillaume-Gabriel ; CLÉRAMBAULT, Nicolas. *Chants et motets*, t. 2, p. 311-313.

⁴ *Ibid.*, p. 314-318.

dans l'organisation du volume. Il est vrai qu'il suit le déroulement de l'année liturgique. Quelques pièces ont été déplacées. Certaines, dédiées à la sainte Vierge, se trouvent à la fin de la nouvelle publication. Les litanies de la Vierge en musique figurée, initialement présentes p. 53-61 des *Offices divins*, se trouvent p. 279-288 des *Chants et Motets*. L'antienne *Sub tuum præsidium* qui suivait ces litanies est déplacée p. 164-165. Les antiennes et versets chantés pendant la cérémonie des cierges et la procession de la fête de la Purification de la Vierge des pages 88-90 sont repoussés p. 235-238 à la cérémonie de la profession.

Quelques pièces n'ont pas été reprises dans l'édition de 1733. C'est le cas de plusieurs motets : l'*Ave verum* et l'*O salutaris* (p. 4-5 et 6-7), le chant commun des litanies (p. 61-62), les offertoires *O quam speciosa* et *Vovete et reddite* (p. 74-75 et 75-76), le motet pour la communion *O sacramentum pietatis* (p. 80-81), le *O filii* (p. 119-121), le motet pour le saint sacrement *O meritum Passionis* (p. 164-165) ainsi que plusieurs versets¹.

Certaines compositions sont présentes dans une version différente. Le *Te Deum* en plain-chant (*Offices divins*, p. 146-150 ; *Chants et motets*, t. 1, p. 195-199) a été transposé dans une autre tonalité. Le motet *Regna terræ* initialement écrit pour une voix (ut 1) et un chœur à l'unisson sans basse continue devient un motet pour deux voix solistes (sol 2, ut 1) et un chœur à deux voix, sans basse continue (*Offices divins*, p. 140-141 ; *Chants et motets*, t. 1, p. 168-172). Quelques motets ont été intégrés au second tome des *Chants et motets*. C'est le cas du *Ecce panis angelorum* qui a été quelque peu modifié, même si l'effectif reste identique (une voix soliste alternant avec un chœur à l'unisson ; *Offices divins*, p. 131-133 ; *Chants et motets*, t. 2, p. 211-213), comme celui du *Filiæ Jerusalem* dont la première version est destinée à une soliste (ut 1) et un chœur à l'unisson (ut 1) et la seconde, à une soliste (sol 2) et un chœur à deux voix (sol 2, ut 1) (*Offices divins*, p. 142-143 ; *Chants et motets*, t. 2, p. 105-109). A la fin du premier tome, des motets du second volume ont été ajoutés : le *III^e Domine en parties et le chœur* (p. 296-298), le *P[remie]r Domine de Clérambault à 2 parties et le chœur* (p. 299-302), le *Deuxième Domine salvum à 2 parties et le chœur* (p. 303-306), le *III^e Domine à 2 parties et le chœur* (p. 307-310), le *Motet pour la feste de tous les saints à 2 parties et le chœur* (p. 140-147), le *Motet pour le jour de Noël à 2 parties et le chœur* (p. 148-153), le *Motet pour le s[ain]t sacrement à deux parties et le chœur* (p. 162-164), le *Motet pour le s[ain]t sacrement à 2 voix et le chœur* (p. 165-167), le *Motet du s[ain]t sacrement à 2 parties* (p. 168-170), le *Motet du s[ain]t sacrement à 2 parties et le chœur* (p. 171-174) et le *Motet du s[ain]t sacrement à 2 parties et le chœur* (p. 175-177).

¹ Les versets *Israël es tu rex* et *Hi placuere tibi*, supprimés dans la publication de 1733 sont biffés dans l'exemplaire des *Offices divins* que nous avons consulté, BNF, Musique [Rés. 2269].

L'examen attentif du second volume, qui ne présente que des motets en musique figurée pour les saluts des différentes fêtes de l'année, fait apparaître que les pièces s'enchaînent suivant le calendrier liturgique, du moins dans la première partie. On trouve ainsi successivement des motets pour sainte Geneviève (3 janvier), les trois jours avant le Carême, le Carême (*Stabat Mater*), sainte Françoise (9 mars), saint Joseph (19 mars), le Samedi saint, Pâques, l'Ascension, la sainte Trinité, saint-Jean-Baptiste (24 juin), sainte Anne (26 juillet), saint Roch (16 août), saint Louis (25 août), saint Augustin (28 août), la veille de la fête des saintes Reliques et le jour même de cette fête (4 et 5 septembre), Vincent de Paul (27 septembre), les saints Anges (29 septembre), saint François d'Assise (4 octobre), saint Denis (9 octobre), la Toussaint (1^{er} novembre) et Noël. Suivent un motet pour les apôtres, puis dix-sept motets pour le saint sacrement, dix-sept pour la sainte Vierge et cinq *Domine salvum* pour le roi. Ces trois dernières catégories de motets s'enchaînent selon l'ordre habituel des saluts aux saint sacrement. Le second volume s'achève sur deux motets du premier tome ajoutés en complément : le *Motet de la feste à 2 parties* [Ecce venimus adorare regem regum] (p. 56-57) et le *Motet du saint Esprit à 2 parties et le chœur* [Intonuit de cælo Dominus] (p. 130-137).

On trouve dans les deux tomes des *Chants et motets* plusieurs compositions que l'on peut rapprocher de pièces contenues dans les *Motets à voix seule* en raison de leurs textes similaires et de leurs mélodies fort proches. Ces motets sont au nombre de quatorze : *O filii*, *O cor admirabile*, *Gloriosa dicta sunt*, *Lætare mater amabilis*, *O sanctitas Mariæ*, *O sacramentum sacramentorum*, *O gloriosa Mariæ viscera*, *Exulta et lauda*, *Ecce panis angelorum*, *O salutaris*, *Descendite, accurite*, *Quam pulchra es*, *Quis mihi det* et *Habeamus pontificem*. La première modification qui intervient de manière systématique dans les versions des *Chants et motets* est la suppression de la ligne de basse continue, par économie de place. La métrique de ces pièces a été révisée en vue d'une notable clarification. Dans ces nouvelles versions, les barres de mesure suivent le mètre annoncé.

Ces nouvelles versions ont subi des modifications supplémentaires que l'on retrouve d'un motet à l'autre. Fréquemment, un chœur à deux voix a été ajouté pour alterner avec la voix seule prévue initialement. Dans cette perspective, une deuxième voix de bas-dessus a été écrite, la mélodie originale étant reprise par la partie de dessus. Ce processus concerne les motets *O cor admirabile*, *Gloriosa dicta sunt*, *Lætare mater amabilis*, *O sanctitas Mariæ*, *Exulta et lauda*. Lorsque la pièce était écrite à l'origine pour deux voix solistes, le chœur peut se substituer aux voix solistes : *O salutaris*, *Descendite, accurite* et *Quam pulchra es*. Dans le

cas des motets pour dessus seul alternant avec un chœur à l'unisson, ce dernier a été réécrit pour deux voix : *O filii*, *O sacramentum sacramentorum* et *O gloriosa Mariæ viscera*.

D'une manière générale, pour s'adapter au niveau vocal des pensionnaires de Saint-Cyr et aux exigences de sobriété établies par Madame de Maintenon, ces mélodies ont été simplifiées et débarrassées de leurs nombreux mélismes et vocalises. Cette modification affecte la quasi-totalité des compositions. Enfin, plusieurs motets ont été transposés dans une tonalité différente. Cette transposition intervient le plus souvent de si bémol majeur à la majeur, comme c'est le cas pour *Gloriosa dicta sunt*, *O gloriosa Mariæ viscera*, *Ecce panis angelorum*, *O salutaris*, *Quam pulchra es*. Seul le motet *Habeamus pontificem* a été transposé de la majeur à sol mineur.

La mélodie de quelques-uns de ces motets a été transformée de manière plus ou moins importante. Les modifications du motet *Ecce panis angelorum* (t. 2, p. 211-213) n'affectent que la valeur de certaines notes. En revanche, certains passages du *O filii* (t. 2, p. 40-49) ont été réécrits pour l'introduction du chœur qui modifie les rapports avec la ou les solistes.

La mélodie du *Laetare mater amabilis* (t. 2, p. 236-238) a été aménagée pour le nouvel effectif alternant la voix de dessus (sol 2) avec le chœur à deux voix (sol 2, ut 1). Les deux ensembles se répondent en se répartissant la mélodie, ou bien le chœur reprend la phrase entonnée par la soliste (*alleluya* final). Deux passages du *O sanctitas Mariæ* (t. 2, p. 242-246) sont réellement nouveaux : le début du *o miraculum dilectionis* répété deux fois au lieu de trois, et la fin, *et in amore incessanter profecit*, pour permettre de faire dialoguer soliste et chœur.

Dans le motet *O sacramentum sacramentorum* (t. 2, p. 182-188), la mélodie initiale a été en grande partie reprise dans la voix de dessus de la nouvelle version, bien que simplifiée et légèrement réécrite par endroits (*quæ non expaveat quis intellectus*). La version originelle prévoyait un dessus alternant avec un chœur à l'unisson. La version de 1733 fait alterner la soliste avec un chœur à deux voix (dessus et bas-dessus). La répartition des interventions entre les deux groupes est quasi-identique. Elle se modifie sensiblement à partir de *reficit non deficit*, l'alternance étant moins serrée dans la seconde version. De même, dans le motet *O gloriosa Mariæ viscera* (t. 2, p. 231-235), cette alternance entre soliste et chœur est à l'origine de la recomposition du final à partir des cellules mélodiques de la version initiale. Le motet *Descendite, accurite* (t. 2, p. 162-164) a été en grande partie repris dans sa forme originelle en ré majeur pour deux voix. L'ajout du chœur alternant avec les solistes a apporté quelques interventions supplémentaires, mais le matériau mélodique est le même.

Le motet *Exulta et lauda* (t. 2, p. 176-179) a été remanié plus profondément. La mélodie du motet écrit pour une voix seule a été augmentée de passages pour le chœur à deux voix qui répète le texte chanté par la soliste, mais sur une mélodie différente. Ce texte a été raccourci par rapport à la version de 1689. La nouvelle version du *Quam pulchra es* (t. 2, p. 222-226) est en partie inspirée de celle de 1689, mais sa mélodie se différencie sensiblement en raison de l'ajout du chœur au deux voix initiales. Par ailleurs, le texte est plus long dans la version de 1733 (*Beatam te dicent omnes generationes*). Le *Quis mihi det* (t. 1, p. 225-227) est présent dans une version non mesurée. Si l'alternance entre soliste et chœur à l'unisson a été en grande partie respectée par rapport à la version originelle, cette alternance se modifie à partir du verset *Hoc oro hoc desidero* et propose une pièce plus courte, les cellules mélodiques ayant été réorganisées entre elles et plusieurs ayant été supprimées.

L'auteur de ces modofocations n'est pas clairement établi. Il est fort probable que Nicolas Clérambault, responsable intellectuel de la publication de 1733, ait lui-même retouché les motets de son prédécesseur¹. Mais Nivers a pu lui-même retoucher ses propres compositions pour les adapter aux exigences et aux effectifs de la Maison royale. Ces questions seront peut-être éclaircies par l'étude des recueils manuscrits issus de Saint-Louis de Saint-Cyr et conservés dans plusieurs bibliothèques.

Les recueils de Saint-Cyr conservés au département de la Musique

Les ouvrages qui servaient au chant des offices religieux à la Maison royale sont actuellement conservés dans trois établissements : les archives départementales des Yvelines à Versailles, la bibliothèque municipale de Versailles et le département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France.

Dans un premier temps, nous avons porté nos recherches sur les recueils conservés au département de la Musique et seuls ces ouvrages sont abordés ici. L'objectif de notre démarche, en les consultant, était de déterminer si le recueil de 1689, bien qu'il ne fût pas composé pour Saint-Cyr, avait pu servir à enrichir le répertoire de cet institut, et dans quelle mesure. C'est uniquement sous cet angle d'approche qu'ils sont évoqués ici, et l'intégralité de leur contenu ne sera pas exposée en détail.

¹ C'est l'avis de Catherine Cessac. Cf. CESSAC, Catherine. *Op. cit.*, p. 123-124.

Ces recueils se répartissent en trois catégories : les imprimés, les manuscrits et les ouvrages mêlant imprimé et manuscrit.

Les recueils imprimés

Le recueil conservé sous la cote Rés. 2269 est un exemplaire incomplet des *Offices divins* de 1686. Il manque la page de titre ainsi que le supplément de 203 pages de texte. Il comprend donc les 172 pages de musique, essentiellement du plain-chant, pour les offices religieux de la Maison royale, ainsi que les 24 pages de supplément de texte. On trouve à la fin de l'exemplaire trois feuillets numérotés de musique manuscrite comportant dans cet ordre : le motet à deux voix (ut 1, ut 1) *Unguentum in capite* (f. 1), *Ecce quam bonus* en plain-chant (f. 1v), un *Gloria Patri* à trois voix (ut 1, ut 1, ut 1), le *Te æternum Patrem* en plain chant (f. 1v-f. 2v) et, pour finir, le motet à deux voix et chœur (sol 2, ut 1) *Firmetur manus tua* (f. 3).

Les autres exemplaires imprimés correspondent à différentes versions remaniées ou corrigées de l'ouvrage publié en 1733. Les deux volumes Rés. 1561(1) et Rés. 1561(2) sont ceux des *Chants et Motets* pour Saint-Cyr. Ces deux recueils sont strictement identiques à ceux conservés sous la cote Vm¹ 465 qui nous ont servi de référence pour nos comparaisons. On trouve donc à la fin du premier tome certains motets du second, et à la fin du second tome, quelques motets du premier.

Le volume Rés. 2266 est plus original dans la mesure où il réunit en grande partie les deux tomes des *Chants et motets*. Il comporte de nombreuses corrections manuscrites en vue de l'édition en 1733. Toutes les corrections et annotations, relatives notamment à l'enchaînement des pièces, à des textes fautifs ou à des valeurs de notes erronées, se trouvent reprises dans l'édition de 1733. Il ne semble pas que ce soit une édition antérieure corrigée, car aucune page de titre ne subsiste. Il est plus vraisemblable que nous soyons face à une épreuve de correction. En revanche, un fait est plus curieux. Les trois motets pour les trois jours avant le Carême (*Domine ante te*, *Ecce Deus Salvator* et *Domine refugium*) ne correspondent pas à ceux qui sont imprimés en 1733 et que l'on doit à Clérambault¹.

La différence concernant ces trois motets apparaît également dans le recueil Rés. 2267(1). La suite du volume présente des pièces imprimées similaires. Cet exemplaire est proche du premier tome des *Chants et motets*, mais l'organisation interne et la pagination

¹ Respectivement C 59, C 60 et C 61. Cf. CESSAC, Catherine. *Op. cit.*, p. 297.

en sont différentes. Après la page 225, la pagination est discontinue, et les pièces insérées à la fin de l'ouvrage correspondent à des pièces des premier et second volumes du recueil de 1733 selon l'organisation suivante :

p. 113-123 : motet *Habemus pontificem* (*Chants et motets*, t. 1, même pagination)

p. 130-137 : motet *Intonuit de cælo* (*Chants et motets*, t. 1, même pagination)

p. 194 : 2^e *Domine* (*Chants et motets*, t. 1, même pagination)

p. 220-326 : toutes les pièces des *Chants et motets*, t. 1, correspondant à cette pagination

p. 140-153 : motets *O quam gloriosum* et *Hodie Christus natus est* (*Chants et motets*, t. 2, même pagination)

p. 162-177 : motets *Descendite, accurite, Panis angelicum, O sacra cæli victima, Christe Jesu amabilis* et *Ave verum corpus* (*Chants et motets*, t. 2, même pagination)

p. 296-310 : les quatre motets *Domine salvum* (*Chants et motets*, t. 2, même pagination)

Le second volume, Rés. 2267(2), est conforme à l'édition de 1733.

L'exemplaire Rés. 2268 réunissant les deux volumes de la publication de 1733 se distingue par sa présentation matérielle. Ce grand volume oblong propose deux planches gravées sur chacune des pages. Les motets habituellement ajoutés à la fin de chaque volume ne sont pas repris. La planche comportant les pages 152 à 155 du premier tome a été insérée à l'envers. Les pages 154-155 se trouvent donc avant les pages 152-153.

Les recueils manuscrits

Les recueils manuscrits sont extrêmement divers. Dans la mesure où ils ne sont pas autographes, mais sont certainement dus à des copistes plus ou moins expérimentées sorties des rangs des demoiselles de Saint-Cyr, ils posent plusieurs problèmes : attribution des pièces, exactitude des musiques copiées et de leur effectif, date de composition. Comme le souligne Catherine Cessac, il convient de les manipuler avec beaucoup de précautions¹.

Parmi ces recueils, nombreux sont ceux qui reprennent le déroulement des offices religieux de l'année liturgique. Certains sont des versions manuscrites plus ou moins fidèles des *Offices divins*, augmentées de plusieurs motets en musique figurée. D'autres sont des recueils de motets. En dépit des réserves émises plus haut, nous avons cherché à y trouver d'éventuelles versions des motets imprimés en 1689. Nous signalons donc des pièces vocales

¹ *Ibid.*, p. 125-126.

dont la musique a paru suffisamment proche des motets de 1689 pour être signalées. Ces compositions sont souvent inspirées du recueil en question, mais ont subi des modifications plus ou moins importantes : transposition dans une tonalité différente, simplification des vocalises et des mélismes, ajout d'une seconde voix de bas-dessus, répartition des mélodies initiales entre une soliste et un chœur à l'unisson, suppression de plusieurs passages pour écourter l'œuvre. Dans la plupart des cas, les versions manuscrites citées sont non-mesurées et sans ligne de basse continue. En dehors de ces deux dernières différences, qui affectent la plupart des pièces, les versions strictement identiques à celles des motets publiés en 1689, tant dans la mélodie que dans l'effectif, sont indiquées en gras¹. Certains recueils manuscrits ont été comparés entre eux pour y trouver des similitudes entre certaines versions de motets, mais cette démarche n'a pas été entreprise de manière systématique. Les références au recueil de motets à voix seule publiés en 1689 sont données sous la forme réduite *Motets 1689*.

Le recueil Rés. 1680 comporte, sur les pages liminaires non paginées, deux mentions manuscrites qui permettent de lui donner un titre. La première (p. [2]) le présente comme un « Supplément des livres de messes et de motets ». La seconde (p. [3]) précise « Musique d'Église. Nivers ». Un ex-libris sur la première page indique que le recueil a appartenu à un certain « M. de Montplaisir ». Ce volume renferme notamment les motets suivants :

* *Motets du saint sacrement* [O bone Jesu] (p. 1-2)

version en ré mineur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

* *Cognosce panem* (p. 6-8)

version en la mineur à deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

Une annotation en début de partition précise « De Nivers ».

* *Quis mihi det* (p. 8-12)

version en ré mineur à deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

* *Habemus pontificem* (p. 26-28)

version en la mineur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

¹ Ces versions incomplètes sont signalées comme sources dans le catalogue des petits motets de Nivers figurant en annexe de ce mémoire.

Le recueil Rés. 1562, *Chants d'Église de la Maison royale des Dames de S[ain]t-Louis à S[ain]t-Cir. N° 2*, présente en tête une version manuscrite de « l'approbation de Monseigneur l'évêque de Chartres [Paul Godet des Marais] pour le livre du *Chant de la Maison de St-Louis à St-Cyr* » en date de 1702. On y trouve entre autres les motets suivants :

* *Motets pour les trois jours qui précèdent le Caresme. I. motet [Domine ante te]* (p. 64-65)

version en ré mineur à une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1) sans basse

Cette version est plus courte que celle des *Motets 1689*, p. 140-145, et la fin du texte est différente. Ce texte est celui utilisé dans toutes les versions manuscrites mentionnées plus bas :

Domine ante te omne desiderium

Et gemitus meus a te non est absconditus

Delictum meum cognitum tibi feci

Et injustitiam meam non abscondi.

Vide humilitatem

Et laborem meum

Et dimitte universa dilecta mea.

* *Motet de saint Augustin [Exulta et lauda]* (p. 152-153)

version en ut majeur à une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1) sans basse

* **3. O salutaris à 2 parties** (p. 180-182)

version en si bémol majeur à deux voix (sol 2, sol 2) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 128-129

La seconde voix a été transposée de ut 1 à sol 2, mais la mélodie est identique.

* *Ecce panis angelorum* (p. 192-193)

version en ut majeur à une voix (ut 2) et chœur à l'unisson (ut 2) sans basse

* *O sacramentum sacramentorum* (p. 194-196)

version en sol mineur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* O cor admirabile (p. 201-202)

version en fa majeur à une voix (sol 2) sans basse

* O gloriosa Mariæ (p. 202-204)

version en si bémol majeur à une voix (sol 2) sans basse

* Gloriosa dicta sunt (p. 204)

version en fa majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* Lætare mater amabilis (p. 205)

version en ut majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* O sanctitas Mariæ (p. 205-207)

version en ut majeur à une voix (sol 2) sans basse

* **5. Domine** (p. 214)

version en fa majeur à une voix (sol 2) sans basse

version identique au 4^e Domine des *Motets 1689*, p. 120

* Quis mihi det (p. 223-225)

version en ré mineur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* *Cérémonie du sacre d'un évêque* [Habemus pontificem] (p. 235-236)

version en sol mineur à une voix (sol 2) sans basse

Le recueil Rés. 2265 est précisément daté par l'annotation qui figure sur l'un des feuillets liminaires : « Fait en mil sept cent six. N° 3. Classe bleue ». Il appartenait en propre aux demoiselles de la classe bleue. La comparaison faite avec les motets du recueil précédent Rés. 1562 fait apparaître une similitude entre les compositions de ces deux exemplaires. L'approbation de l'évêque de Chartres figure également en tête de l'ouvrage. On y retrouve des versions identiques à celles des motets mentionnés ci-dessus :

* *Motets pour les 3 jours qui précèdent le Caresme. Premier motet* [Domine ante te] (p.68-71)

version en ré mineur à une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1) sans basse

* Exulta et lauda (p. 182-183)

version en ut majeur à une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1) sans basse

* **3. O salutaris à 2 parties** (p. 220-223)

version en si bémol majeur à deux voix (sol 2, sol 2) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 128-129

La seconde voix a été transposée de ut 1 à sol 2, mais la mélodie est identique.

* Ecce panis angelorum (p. 236-237)

version en ut majeur à une voix (ut 2) et chœur à l'unisson (ut 2) sans basse

* O sacramentum sacramentorum (p. 237-240)

version en sol mineur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* O cor admirabile (p. 246-247)

version en fa majeur à une voix (sol 2) sans basse

* Gloriosa Mariæ viscera (p. 247-249)

version en si bémol majeur à une voix (sol 2) sans basse

* Gloriosa dicta sunt (p. 249-250)

version en fa majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* Lætare mater amabilis (p. 250)

version en ut majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* O sanctitas Mariæ (p. 251-252)

version en ut majeur à une voix (sol 2) sans basse

* **5^e [Domine]** (p. 259-260)

version en fa majeur à une voix (sol 2) sans basse

version identique au 4^e Domine des *Motets 1689*, p. 120

* Quis mihi det (p. 270-272)

version en ré mineur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* Habemus pontificem (p. 286-288)

version en sol mineur à une voix (sol 2) sans basse

Le recueil Rés. 2270(2) intitulé *Chants d'Église. Seconde partie. 1708* suit l'organisation des *Offices divins* publiés en 1686. On y trouve successivement l'aspersion de l'eau bénite, l'ordinaire de la messe, puis les messes propres aux grandes fêtes du calendrier liturgique : messe de Noël, de l'Épiphanie, de la Purification, etc. On y trouve également les motets suivants :

* *I. motet* [Domine ante te] (p. 41-43)

version en ré mineur à une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1) sans basse

* *Motet de s[ain]t Augustin* [Exulta et lauda] (p. 152-154)

version en ut majeur à une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1) sans basse

* *3. O salutaris à 2 parties* (p. 181-183)

version en si bémol majeur à deux voix (sol 1, sol 2 sur portées de 4 lignes) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 128-129

La seconde voix a été transposée de ut 1 à sol 2, mais la mélodie est identique.

* Quis mihi det (p. 195-198)

version en ré mineur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* O cor admirabile (p. 240-242)

version en fa majeur à une voix (sol 2) sans basse

* O gloriosa Mariæ viscera (p. 242-244)

version en si bémol majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* Gloriosa dicta sunt (p. 244-246)

version en fa majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* *Lætare mater amabilis* (p. 246-247)

version en ut majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* *O sanctitas Mariæ* (p. 248-250)

version en ut majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* *5. Domine* (p. 263)

version en fa majeur à une voix (sol 2) sans basse

version identique au 4^e Domine des *Motets 1689*, p. 120

Le recueil Rés. 2271 a appartenu à « S^r de Mazancour » comme le précise l'ex-libris sur le contre-plat de la reliure. Grâce à son filigrane, on peut le dater au plus tôt de 1742¹. Les pièces s'organisent, comme dans le recueil précédent, en fonction de l'année liturgique et suivent le déroulement des *Offices divins*. On y trouve au moins deux motets à rapprocher des versions contenues dans les *Motets 1689* :

* *Domine ante te* (p. 70-77)

version à deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* *Quis mihi det* (p. 216-220)

version à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

Cette version se révèle être en fait une version à deux voix du même motet contenu dans le recueil des *Chants et motets* de 1733, t. 1, p. 225-227.

Le volume Rés. 2273, *Chants d'Église. Tome I^{er}*, se conforme au déroulement liturgique observé par les *Offices divins*. Daté, grâce à son filigrane, après 1742, il présente la particularité de proposer la traduction française en regard des pièces de plain-chant. On y relève notamment une version à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse du motet *Habemus pontificem* (p. 187-195).

Le volume Rés. 2275 est un recueil de motets en musique, sans les pièces en plain-chant destinées aux différents offices religieux. On y trouve plusieurs versions identiques à celles contenues dans les *Motets 1689* :

¹ Je remercie le Centre de musique baroque de Versailles pour m'avoir permis d'accéder aux informations concernant cette question contenues dans la base de données Philidor.

* *Salut pour le dimanche avant Caresme. Tantum ergo* [Domine ante te] (p. 58-61)

version en sol mineur à deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

* **Motet à 2 parties [O bone Jesu]** (p. 82-84)

version en ré mineur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 134-136

* **Autre motet à la s[ain]te Vierge [Erat in Christo]** (p. 84-87)

version en sol majeur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 136-138

* **Autre motet du s[ain]t sacrement à 2 parties [Venite adoremus]** (p. 87-90)

version en sol mineur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 129-131

* **Domine salvum** (p. 90-91)

version en sol mineur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 147-148

* **Domine salvum** (p. 91-92)

version en ut majeur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 139

* **Motet du saint sacrement à 2 voix [O salutaris hostia]** (p. 118-119)

version en si bémol majeur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 128-129

Le recueil Rés. 2276, daté d'après 1742 grâce au filigrane, renferme soixante-deux motets à deux voix composés en majorité par Nicolas Clérambault, mais également par Nivers. S'y ajoutent une pièce de Daniel Danielis (*Obstupescit omnes*) et deux anonymes¹. On peut y trouver ainsi les motets de Nivers suivants :

¹ Les identifications des pièces de ce recueil ont été faites par Catherine Cessac dans le cadre de la base de données Philidor du Centre de musique baroque de Versailles.

* Descendite, accurite (p. 58-59)

version en ré majeur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

* Cognosce panem (p. 75-77)

version en la mineur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

* O salutaris hostia (p. 134-135)

version en la majeur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

L'ouvrage Rés. 2278 est un recueil manuscrit en deux parties au milieu duquel a été inséré et relié le document Rés. 2279 constitué d'une partie de l'imprimé *Jesu, Maria preces quæ dicuntur 25. nocte cujuslibet mensis, in Aede institutionis Parisiensis oratorii Domini nostri Jesu Christi infantiae sacra* (Paris : R. Ballard, 1653) et de pages manuscrites. Le recueil Rés. 2278 renferme des pièces en plain-chant notées en notes carrées sur quatre lignes rouges ou noires selon les cas, ainsi que des motets en musique figurée à une, deux et trois voix. Parmi ces dernières compositions, on trouve un motet de Delalande¹, un de Du Buisson², le *Psaume 50 à 3 parties* [Miserere] de Clérambault (f. 29-40 ; C 116), trois leçons de Ténèbres anonymes³ et, dans les feuillets finaux, un chant de la tragédie *Athalie*⁴. Ce volume renferme également quelques compositions de Nivers parmi lesquelles on trouve :

* **Motet pour le Samedi saint à l'élévation [Descendite, accurite]** (f. 7-7v)

version en ré majeur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 132-133

* **O salutaris hostia** (f. 11-12)

version en si bémol majeur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 128-129

¹ *Récit du motet de Mr. de la Lande maître de la musique du roy* [Misericordia mea et refugium meum] en sol majeur à une voix (sol 2) sans basse (f. 21v-22).

² *Autre motet ci-après de Mr. du Buisson chanté devant le roy* [Non nobis Domine] en fa majeur à une voix (fa 3) sans basse (p. 22).

³ *Seconde leçon de Ténèbre pour le Mercredi* [saint] [Vau. Et egressus est] à une voix (ut 1) sans basse (f. 60v-62v) ; *seconde leçon pour le Jeudi saint* [Lamed. Matribus suis dixerunt] à une voix (ut 1) sans basse (f. 62v-64) ; *seconde leçon pour le Vendredi* [saint] [Aleph. Quomodo obscuratum est aurum] à une voix (sol 2), sans basse (f. 64-66). Après comparaison, ce ne sont pas les leçons composées par Nivers et imprimées après 1704. Selon Catherine Cessac, ce ne sont pas non plus les leçons de Ténèbres perdues de Nicolas Clérambault.

⁴ *Chant à 3 parties de la tragédie d'Athalie* [Révérons sa colère, espérons en son amour] à 3 voix (sol 2, sol 2, ut 1) sans basse (f. 6 final).

*** O salutaris hostia (f. 68)**

version en si bémol majeur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

version identique à celle des *Motets 1689*, p. 128-129

Les recueils mêlant imprimés et manuscrits

Deux volumes provenant de Saint-Cyr mêlent des pages de musique manuscrite et des pages venant d'ouvrages imprimés. Ce sont les ouvrages cotés Rés. 2270(1) et Rés. 2272. Après comparaison faite avec le recueil Rés. 2269, il apparaît que ces pages imprimées interfoliées proviennent de manière quasi-systématique des *Offices divins*.

Les pages provenant des *Offices divins* et leur pagination dans le volume Rés. 2270(1) sont les suivantes :

Rés. 2270(1)	Rés. 2269
p. 1-52	p. 1-52
p. 55-56	[p. 85-86 d'une autre édition ?]
p. 71-78	p. 53-60
p. 131-140	p. 97-106
p. 141	p. 151
p. 152-154	p. 152-154
p. 157	[p. 157 d'un autre ouvrage]
p. 158-162	p. 158-162
p. 171-174	p. 167-170
p. 177	p 171

Par ailleurs, ce volume comporte des motets manuscrits à rapprocher des motets de 1689, bien qu'il s'agisse à chaque fois d'une version différente :

*** Habemus pontificem magnum (p. 119-123)**

version en sol mineur à une voix (sol 2 sur portée de quatre ligne) sans basse

*** Descendite, accurite (p. 125-128)**

version en ut majeur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

* Quis mihi det (f. I)

version à une voix (ut 1) sans basse

Une note manuscrite en tête de cette pièce indique : « Basse 2^e voix. Le dessus est à la p. 195 T. 1 et 100 T. 2. »

* *Motet du s[ain]t sacrement* [Cognosce panem anima mea] (f. IVv-VIv)

version à deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse

La ligne de dessus (sol 2) correspond exactement à la mélodie du motet homonyme p. 34-35 dans le recueil de 1689.

Le recueil Rés. 2272 comporte lui aussi des pages interfoliées issues d'un exemplaire des *Offices divins*. Elles se répartissent de la manière suivante :

Rés. 2272

p. 3-52
p. 75-81
p. 99-101
p. 103-107
p. 108-109
p. 378-387
p. 392-395
p. 398-403
p. 412-415
p. 418

Rés. 2269

p. 3-52
p. 53-60
p. 66-68
p. 70-74
p. 77-78
p. 97-106
p. 151-154
p. 157-162
p. 167-170
p. 171

Le volume rassemble également des pièces manuscrites :

* *Motets po[ur] les trois jours qui précèdent le Caresme. 1^{er}* [motet] [Domine ante te] (p. 133-135)

version en ré mineur à une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1) sans basse

* 3. *O salutaris à 2 parties* (p. 269-272)

version en si bémol majeur à deux voix (sol 2, sol 2) et chœur à deux voix (sol 2, sol 2) sans basse

mélodie quasi-identique à celle des *Motets 1689*, p. 128-129

* *O sacramentum sacramentorum* (p. 282-286)

version en sol mineur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

* *O cor admirabile* (p. 309-311)

version en fa majeur à une voix (sol 2) sans basse

* *O gloriosa Mariæ viscera* (p. 311-313)

version en si bémol majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

version identique à la source manuscrite Rés. 2270(2), p. 242-244

* *Gloriosa dicta sunt* (p. 313-314)

version en fa majeur à une voix (sol 2) et chœur (sol 2) sans basse

version identique à la source manuscrite Rés. 2270(2), p. 244-246

* *Lætare mater amabilis* (p. 315-316)

version en ut majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

version identique à la source manuscrite Rés. 2270(2), p. 246-247

* *O sanctitas Mariæ* (p. 316-318)

version en ut majeur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

version identique à la source manuscrite Rés. 2270(2), p. 248-250

* **5. Domine** (p. 329-330)

version en fa majeur à une voix (sol 2) sans basse

version identique au 4^e Domine salvum des *Motets 1689*, p. 120

* *Quis mihi det* (p. 344-347)

version en ré mineur à une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2) sans basse

version identique aux sources manuscrites Rés. 2270(1), p. 100-103 et Rés. 2270(2),

p. 195-198

* Habemus pontificem (p. 361-364)

version en sol mineur à une voix (sol 2) sans basse

transposition de la version des *Motets 1689*, p.53-55

A l'issue de ces premières observations, on peut établir la liste récapitulative des versions recensées dans les sources évoquées :

* 3. *O salutaris à 2 parties*

Rés. 1562 : si bémol majeur, deux voix (sol 2, sol 2)

Rés. 2265 : si bémol majeur, deux voix (sol 2, sol 2)

Rés. 2270(2) : si bémol majeur, deux voix (sol 1, sol 2 sur portées de 4 lignes)

Rés. 2272 : si bémol majeur, deux voix (sol 2, sol 2) et chœur à deux voix (sol 2, sol 2)

Rés. 2275 : si bémol majeur, deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2276 : la majeur, deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2278 : si bémol majeur, deux voix (sol 2, ut 1) (deux versions)

* 5. *Domine*

Rés. 1562 : fa majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2265 : fa majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2270(2) : fa majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2272 : fa majeur, une voix (sol 2)

* *Cognosce panem anima mea*

Rés. 1680 : la mineur, deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2270(1) : deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2276 : la mineur, deux voix (sol 2, ut 1)

* *Descendite, accurite*

Rés. 2270(1) : ut majeur, deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2276 : ré majeur, deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2278 : ré majeur, deux voix (sol 2, ut 1)

*** Domine ante te**

Rés. 1562 : ré mineur, une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1)

Rés. 2265 : ré mineur, une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1)

Rés. 2270(2) : ré mineur, une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1)

Rés. 2271 : deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2272 : ré mineur, une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1)

Rés. 2275 : sol mineur, deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

*** Domine salvum**

Rés. 2275 : sol mineur, deux voix (sol 2, ut 1)

*** Domine salvum**

Rés. 2275 : ut majeur, deux voix (sol 2, ut 1)

*** Ecce panis**

Rés. 1562 : ut majeur, une voix (ut 2) et chœur à l'unisson (ut 2)

Rés. 2265 : ut majeur, une voix (ut 2) et chœur à l'unisson (ut 2)

*** Erat in Christo**

Rés. 2275 : sol majeur, deux voix (sol 2, ut 1)

*** Exulta et lauda**

Rés. 1562 : ut majeur, une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1)

Rés. 2265 : ut majeur, une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1)

Rés. 2270(2) : ut majeur, une voix (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1)

*** Gloriosa dicta sunt**

Rés. 1562 : fa majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2265 : fa majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2270(2) : fa majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2272 : fa majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

*** Habemus pontificem magnum**

Rés. 1562 : sol mineur, une voix (sol 2)

Rés. 1680 : la mineur, deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2265 : une voix (sol 2)

Rés. 2270(1) : sol mineur, une voix (sol 2)

Rés. 2272 : sol mineur, une voix (sol 2)

Rés. 2273 : deux voix (sol 2, ut 1)

*** Lætare mater**

Rés. 1562 : ut majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2265 : ut majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2270(2) : ut majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2272 : ut majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

*** Quis mihi det**

Rés. 1562 : ré mineur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 1680 : ré mineur, deux voix (sol 2, ut 1) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2265 : une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2270(1) : une voix (ut 1)

Rés. 2270(2) : ré mineur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2271 : deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2272 : ré mineur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

*** O cor admirabile**

Rés. 1562 : fa majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2265 : fa majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2270(2) : fa majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2272 : fa majeur, une voix seule (sol 2)

*** O gloriosa Mariæ**

Rés. 1562 : si bémol majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2265 : si bémol majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2270(2) : si bémol majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2272 : si bémol majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

* O sacramentum sacramentorum

Rés. 1562 : sol mineur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2265 : sol mineur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2272 : sol mineur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

* O sanctitas

Rés. 1562 : ut majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2265 : ut majeur, une voix (sol 2)

Rés. 2270(2) : ut majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Rés. 2272 : ut majeur, une voix (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

* O bone Jesu

Rés. 1680 : ré mineur, deux voix (sol 2, ut 1)

Rés. 2275 : ré mineur, deux voix (sol 2, ut 1)

* Venite adoremus

Rés. 2275 : sol mineur, deux voix (sol 2, ut 1)

Il apparaît clairement que si le recueil de motets publié en 1689 n'a pas été composé dans le but d'enrichir le répertoire de la Maison royale de Saint-Cyr, il a servi de manière indirecte, Nivers allant y puiser des motets que lui-même, ou son successeur, a modifié et adapté. Ces volumes n'apportent aucune précision sur l'auteur de ces versions, puisqu'elles ne sont presque jamais attribuées. Le fait que certains recueils soient datés d'avant 1714 laisse penser que Nivers a pu être à l'origine de ces remaniements puis qu'il était encore avant cette date maître de musique de Saint-Louis.

De manière systématique, on trouve dans ces recueils manuscrits les pièces déjà présentes dans les livres de 1733 et adaptées de celles de 1689 : *Habemus pontificem*, *Descendite, accurite*, *Quis mihi det*, *Domine ante te*, *O salutaris* à 2 parties, *O sacramentum sacramentorum*, *O cor admirabile*, *O gloriosa Mariæ*, *Gloriosa dicta sunt*, *Lætare mater*, *O sanctitas Mariæ*, *Exulta et lauda* et *Ecce panis*. Il conviendra par la suite de comparer entre elles ces versions manuscrites, et de les comparer avec les livres imprimés de 1733, afin de déterminer dans quelle mesure ces manuscrits ont servi à l'édition du recueil des *Chants et motets*.

Conclusion

Dans ce rapport, nous avons tenté de mettre en évidence une partie du contexte dans lequel les petits motets de Nivers ont vu le jour. C'est en étudiant ce contexte que l'on pourra certainement trouver des réponses aux multiples questions que posent encore cette partie de l'œuvre du compositeur. Mettre en parallèle les pièces musicales avec le système éducatif de Saint-Cyr ou la dévotion pratiquée par les fidèles au XVII^e siècle nous éclairera sur des problèmes soulevés ici ; car l'étude de ces pièces en apparence simple se révèle en fait extrêmement complexe.

L'examen des sources manuscrites littéraires et archivistiques issues des établissements dans lesquels Nivers eut à exercer ses talents sera long. Les documents concernant Saint-Sulpice et Saint-Cyr sont nombreux. Seule leur consultation sur toute la période envisagée permettra de mettre en lumière de manière complète et pertinente comment ce cadre institutionnel, religieux et liturgique a pu être déterminant dans la composition des petits motets de Nivers. Par ailleurs, le contexte culturel et intellectuel a joué un rôle dans l'élaboration de ce répertoire, par les liens que celui-ci a pu avoir avec certains établissements ou certaines personnalités : les communautés religieuses comme les ursulines, les bénédictines du saint sacrement, le séminaire de Saint-Sulpice, Madame de Brinon, Madame de Maintenon, Louis XIV. Ce rôle est souvent difficile à percevoir avec netteté et nécessitera des consultations abondantes de sources imprimées susceptibles de nous éclairer sur la vie quotidienne, et notamment sur l'intense vie spirituelle de cette époque.

Su le plan musical, le seul recueil publié en 1689 pose de nombreux problèmes : pour qui furent écrits ces motets ? dans quel cadre liturgique s'inscrivent-ils précisément ? qui est ou qui sont les auteurs des textes non identifiés ou des aménagements réalisés à partir des Écritures ? Le recueil de 1733 demeure plus problématique encore, puisqu'il paraît près de vingt ans après la mort de Nivers. Ce dernier fut-il le responsable des modifications qui touchent les pièces dont on peut trouver la source dans le recueil de 1689 ? L'étude des manuscrits musicaux nous apportera peut-être des réponses, mais nous avons dit à quel point ces documents étaient difficiles à analyser. Leur étude approfondie et leur comparaison, non seulement entre eux, mais aussi avec les sources imprimées permettra de déterminer sans doute quel fut le processus d'élaboration, d'aménagement de cette partie du répertoire de l'organiste de Saint-Sulpice, selon quelles modalités et suivant quelle chronologie. Elle sera

également enrichissante pour comprendre la diffusion et la pérennité de l'œuvre de Nivers dans les offices religieux de l'institut tout au long du XVIII^e siècle.

Annexe

Catalogue des petits motets de Guillaume-Gabriel Nivers

Ce catalogue n'est qu'une ébauche. Il présente les petits motets de Nivers publiés dans les différents recueils imprimés. Les notices descriptives des recueils comprennent les rubriques suivantes :

Auteur(s)

Titre du recueil : il est pris intégralement sur la page de titre et figure en italique

Édition : lieu d'édition : nom de l'imprimeur et/ou du graveur, date d'édition

Collation : pagination, format

Source : établissement conservant le document qui nous a servi de source de référence
[cote de l'exemplaire-source]

Autres exemplaires : établissements conservant d'autres exemplaires du recueil que l'exemplaire-source [cotes de ces exemplaires]

Dépouillement : liste des exemplaires qui ont été consultés et nom des établissements où ils sont conservés

Particularités d'exemplaires : description des éventuelles particularités affectant chaque exemplaire du recueil (corrections, notes manuscrites, pagination défectueuse, etc.)

A la suite de la notice descriptive du recueil, viennent les notices descriptives de chaque motet dans leur ordre d'apparition dans le recueil. La notice descriptive type d'un motet comprend les rubriques suivantes :

Titre du motet (pagination dans le recueil) : si le motet possède un titre propre, ce dernier figure en italique. Dans le cas contraire, l'incipit latin figure en caractères romains. Les abréviations ont été rétablies entre crochets carrés. Quand le titre propre du motet n'est pas significatif, son incipit latin est ajouté à la suite entre crochets carrés.

Auteur : lorsque le recueil ne contient que des motets de Nivers, cette zone n'apparaît pas.

Tonalité

Effectif : énoncé des moyens nécessaires à l'exécution du motet. Les clés de chaque élément, voix ou instrument, ont été ajoutées entre parenthèses. La basse continue est systématiquement abrégée sous la forme b.c. (fa 4).

Notes effectif : notes relatives à l'effectif requis pour l'œuvre et présentes sur la partition

Notes musique : nombre de mesures ou type de notation utilisé. Le décompte des mesures sur le recueil édité en 1689 a posé de nombreux problèmes. Pour les motets concernés par ce problème, seules les barres de mesure apparaissant effectivement sur l'édition imprimée ont été comptées. Chaque changement de mètre introduit une nouvelle mesure.

Sources littéraires : références précises dans l'ouvrage dont est tiré le texte du motet ou du passage qui a servi à l'élaboration de ce texte

Notes texte : notes relatives à la nature du texte du motet (cantique, hymne, antienne, etc.)

Temps liturgique : période de l'année liturgique pendant laquelle le motet doit être chanté

Destination : « personne » à laquelle le motet est dédié

Autres sources : sources secondaires autres que l'exemplaire-source. Ce sont le plus souvent des sources manuscrites présentées de la manière suivante

Lettre de classement de la source (A, B, C, etc.)

Titre du motet : selon les mêmes modalités que celles énoncées plus haut

incomplet : si la version est incomplète par rapport à la source originale, les particularités de cette version sont explicitées

dans

Titre du recueil : pris sur la source secondaire ou rétabli sous la forme d'un titre uniforme entre crochets carrés

Type de source, date de la source secondaire, pagination du motet dans la source secondaire

Établissement conservant la source secondaire [cote du document]

Texte : texte du motet pris sur la source musicale. Certains motets ont été composés sur des textes du bréviaire romain. Quand ce texte s'en écarte, le passage correspondant du bréviaire romain est mis en regard et en caractères gras. Plusieurs motets ont été composés sur le même texte. Dans ce cas, le texte n'est pas répété dans son intégralité.

Afin de présenter l'intégralité des motets du recueil publié en 1733, nous mentionnons les motets composés par Nicolas Clérambault. Ils sont exposés dans des notices plus succinctes, le texte du motet étant remplacé par son seul incipit latin. Pour plus d'informations sur cette partie de l'œuvre de Clérambault, nous renvoyons au catalogue établi par Catherine Cessac dans l'ouvrage qu'elle a consacré au compositeur, *Nicolas Clérambault*. Paris : Fayard, p. 271-333.

Auteur : NIVERS, Guillaume-Gabriel.

Titre du recueil : *Motets à voix seule accompagnée de la basse continue et quelques autres motets à deux voix, propres pour les religieuses, avec l'art d'accompagner sur la basse continue, pour l'orgue et le clavecin, par le sieur Nivers, organiste de la chapelle du roy et de l'église Saint-Sulpice.*

Édition : A Paris : chez l'auteur, 1689

Collation : [8], 170 p., in-4° obl.

Source : BNF, département de la Musique [X. 64]

Autres exemplaires :

BNF, département de la Musique [Rés. 2689

[X. 7

[Vm¹ 1058

Versailles, bibliothèque municipale [M. S. B. 12 in-4°

Grande-Bretagne, British Library [2 exemplaires

Dépouillement :

BNF, département de la Musique [X. 7

[X. 64

[Rés. 2689

[Vm¹ 1058

Particularités d'exemplaires :

L'exemplaire X. 7 porte des ajouts manuscrits à la plume. Ces ajouts correspondent à des chiffrages de basses complétés pour les motets suivants : *O salutaris* (p.128-129, aux mesures 2, 8-9, 12, 14-16, 18-19, 21), *Descendite, accurrite* (p. 132-133, aux mesures 3, 5-8, 15, 21). Pour le motet *O bone Jesus* (p. 134), des corrections ont été apportées tant dans le chiffrage que dans les notes elles-mêmes pour la basse comme pour les voix aux mesures 1, 4 et 5. Des barres de mesures ont été rajoutées à la plume aux parties de dessus et bas-dessus dans le motet *Quam pulchra es* (p. 146-147).

L'exemplaire X. 64 porte un ex-libris sur le contreplat de la reliure : « Le s^r Totin, neveu de défunt le s^r Nivers, lequel a tous les ouvrages, loge dans la rue du Regard, proche les Carmes déchaussés. [signé] s^r Bernard »

L'exemplaire Rés. 2689 comporte une unique correction manuscrite du chiffrage de la basse continue dans le motet *O salutaris hostia* (p. 6) à la mesure 15. Cet exemplaire provient de Saint-Cyr d'après l'ex-libris manuscrit ajouté sur le recto de la page de garde : «exemplaire provenant de S[ain]t-Cyr». Quelques annotations manuscrites ont été ajoutées sur le contreplat de la reliure. Elles semblent avoir été écrites par une ou plusieurs demoiselles de la communauté. Ces annotations sont des commentaires personnels sur des demoiselles ou sur des dames (M^{elles} de Gourgue, de Bourdeille[s], Coudin).

L'exemplaire Vm¹ 1058 comporte une erreur de pagination. Le cahier signé T a été inséré entre les cahiers signés V et X. La pagination est donc la suivante : 1-72, 77-80, 73-76, 81-170.

Veni creator (p. 1-4)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : les indications «Recit» ou «R.» et «Choeur» ou «Ch.» distinguent les interventions solistes des interventions chorales.

Notes musique : 62 mesures

Notes texte : Hymne *Veni creator spiritus*

Temps liturgique : Pentecôte

Texte :

Veni creator Spiritus,

Mentes tuorum visita

Imple superna gratia

Quæ tu creasti pectora.

Qui paraclitus diceris

Donum dei altissimi

Fons vivus ignis charitas

Et spiritalis unctio

Tu septiformis munere

Dextrae Dei tu digitus / **Digitus**

paternæ dexteræ

Tu rite promissum Patris

Sermone ditans guttura.

Accende lumen sensibus

Infunde amorem cordibus

Infirma nostri corporis

Virtute firmans perpeti.

Hostem repellas longius

Pacemque dones protinus

Ductore sic te prævio

Vitemus omne noxium.

Per te sciamus da Patrem

Noscamus atque filium

Te utriusque Spiritum / **Teque**

utriusque Spiritum

Credamus omni tempore.

Gloria Patri Domino / **Deo Patri sit**

gloria

Natoque qui a mortuis / **Et Filio qui**

a mortuis

Surrexit ac paraclito

In seculorum secula.

Amen.

Veni sancte Spiritus (p. 5)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 16 mesures

Notes texte : antienne *Veni sancte spiritus*

La fin de l'antienne n'a pas été mise en musique (*qui per diversitatem... congregasti*).

Texte :

Veni sancte Spiritus

Reple tuorum corda fidelium

Et tui amoris in eis ignem accende.

I. [élévation] (p. 6)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 18 mesures

Notes texte : Hymne *Verbum supernum prodiens*, strophe 5

Temps liturgique : élévation

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O Salutaris hostia

Quæ cæli pandis ostium

Bella premunt hostilia

Da robur fer auxilia.

2. [élévation] (p. 6-7)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 22 mesures

Sources littéraires : *Bible*, Zacharie, 9, 17 (pour les deux premiers vers) et *Bible*, psaume 22, 5 (pour le dernier vers)

Temps liturgique : élévation

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O frumentum electorum !

O vinum germinans virgines.

O panis confirmans
Cor hominis quam suavis es !
O calix inebrians animas
Fideles quam præclarus es.

I. [Magnificat] (p. 8-13)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : Les indications «Recit» ou «R.» et «Choeur» ou «Ch.» distinguent l'alternance des interventions solistes et chorales.

Notes musique : 118 mesures (notation mi-mesurée)

Sources littéraires : Cantique de Marie, texte tiré de l'Evangile de saint Luc 1, 46-55.

La doxologie est ajoutée.

Notes texte : Cantique de la Vierge

Temps liturgique :

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Magnificat anima mea Dominum.

Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo;

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ :

Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

Quia fecit mihi magna potens est et sanctum nomen ejus.

Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum.

Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui.

Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.

Esurientes implevit bonis : et divites dimisit inanes.

Suscepit Israël puerum suum, recordatus misericordiæ suæ.

Sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in sæcula.

Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto

Sicut erat in principio et nunc et semper

Et in sæcula sæculorum.

Amen

2. [Magnificat] (p. 13-19)

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : Les indications «Recit» ou «R.» et «Choeur» ou «Ch.» distinguent l'alternance des interventions solistes et chorales.

Notes musique : 140 mesures (notation mi-mesurée).

Sources littéraires : texte tiré de l'Evangile de saint Luc 1, 46-55

La doxologie est ajoutée.

Notes texte : Cantique de la Vierge

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Magnificat etc.

Litanies de la sainte Vierge (p. 20-29)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : Les indications «Recit» ou «R.» et «Choeur» ou «Ch.» ou «C.» distinguent l'alternance des interventions solistes et chorales.

Notes musique : 199 mesures (notation mi-mesurée)

Notes texte : Litanies de la Sainte Vierge 1-53, 56-6

Manquent les versets : *Regina sine labe originali concepta, ora pro nobis* et *Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis*.

Temps liturgique :

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Kyrie eleison

Pater de cælis, Deus miserere nobis.

Christe eleison

Fili redemptor mundi, Deus miserere

Kyrie eleison.

nobis.

Christe audi nos

Spiritus sancte, Deus miserere nobis.

Christe exaudi nos.

Sancta Trinitas unus Deus, miserere
nobis.

Sancta Maria,

Sancta Dei genitrix, ora pro nobis.

Sancta virgo virginum, ora pro nobis.

Mater Christi, ora pro nobis.

Mater divinae gratiæ,

Mater purissima,

Mater castissima, ora pro nobis.

Mater inviolata, ora pro nobis.

Mater intemerata,

Mater amabilis,

Mater admirabilis, ora pro nobis.

Mater Creatoris, ora pro nobis.

Mater Salvatoris, ora pro nobis.

Virgo prudentissima, ora pro nobis.

Virgo veneranda, ora pro nobis.

Virgo prædicanda, ora pro nobis.

Virgo potens, ora pro nobis.

Virgo clemens, ora pro nobis.

Virgo fidelis, ora pro nobis.

Speculum justitiæ, ora pro nobis.

Sedes sapientiæ,

Causa nostræ lætitiæ, ora pro nobis.

Vas spirituale, ora pro nobis.

Vas honorabile,

Vas insigne devotionis, ora pro
nobis.

Rosa mistica, ora pro nobis.

Turris Davidica, ora pro nobis.

Turris eburnea, ora pro nobis.

Domus aurea, ora pro nobis.

Fœderis arca,

Janua cæli,

Stella matutina, ora pro nobis.

Salus infirmorum, ora pro nobis.

Refugium peccatorum,

Consolatrix afflictorum, ora pro
nobis.

Auxilium christianorum, ora pro
nobis.

Regina angelorum, ora pro nobis.

Regina patriarcharum, ora pro nobis.

Regina prophetarum,

Regina apostolorum,

Regina martyrum, ora pro nobis;

Regina confessorum, ora pro nobis.

Regina virginum, ora pro nobis.

Regina sanctorum omnium, ora pro
nobis.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
parce nobis Domine.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
exaudi nos, Domine.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
miserere nobis.

Christe audi nos,

Christe exaudi nos.

Descendit de cælis (p. 30-32)

Tonalité : la mineur-la majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 45 mesures

Temps liturgique : Noël

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Descendit de cælis

Deus verus a patre genitus

Introivit in uterum virginis nobis

Ut appareret et visibilis

Indutus carne humana,

Et exivit per clausam portam

Deus et homo, lux

Et vita conditor mundi.

O regem cæli cui talia famulantur

Obsequia jacet in presepio

Qui continet mundum

Residet in altari

Et in cælis regnat.

Omnes sitientes venite (p. 32-33)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 31 mesures

Sources littéraires : incipit du texte tiré de *Bible*, Isaïe 55, 1

Temps liturgique : fête des rois

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Omnes sitientes, venite ad aquas

Hic est fons aquæ vivæ,

Hic est panis vivus

Qui de cælo descendit pro mundi vita.

Rex regum et Dominus dominantium.

Venite adoremus et procidamus ante eum

Quia ipse est Dominus Deus noster.

Cognosce panem anima mea (p. 34-35)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 43 mesures

Temps liturgique : Carême

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Cognosce panem anima mea ?

Hic est Dominus,

Jesus Christus Salvator tuus

Qui pro te mori dignatus est.

O charitas ! O pietas ! O amor !

O incomprehensibilis majestas !

O bone Jesu cognosce animam meam.

Obsecro te Domine (p. 36-37)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 34 mesures

Temps liturgique : Carême

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Obsecro te Domine, Jesus Christe

Ut passio tua sit virtus mea

Qua muniar protegar

Et deffendar vulnera tua

Sint mihi cibus et potus

Quibus pascar inebrier et delecter

O mi Jesu dulcissime

Descende melliflua

Descende in cor meum

Amator hominum benignissime
Absorbeat melliflua vis amoris tui mentem meam.

Plange quasi virgo (p. 38-39)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 36 mesures

Sources littéraires : incipit du texte tiré de *Bible*, Joel 1, 8

Notes texte : répons *Plange quasi virgo*

Le verset de la version romaine du répons n'a pas été mis en musique, mais remplacé par le verset suivant : *Jesus amor noster crucifixus est*

Temps liturgique : Samedi saint, troisième répons du premier nocturne des matines

Texte :

Plange quasi virgo plebs mea

Ululate pastores in cinere et cilicio

Quia venit dies Domini

Magna et amara valde.

Jesus amor noster crucifixus est.

O filii et filiae (p. 39-43)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 180 mesures (notation mi-mesurée)

Notes source : Nivers ne signale les alleluia chantés par le chœur qu'après les deux premiers versets, les autres sont implicites.

Temps liturgique : Pâques

Texte :

O filii et filiae

Ad ostium monumenti

Rex caelestis rex gloriae

Accesserunt discipuli, alleluya.

Morte surrexit hodie, alleluya.

Et Maria Magdalene

Et mane prima sabbati

Et Jacobi et Salome

Venerunt corpus ungere, alleluya.
In albis sedens angelus
Prædixit mulieribus
In Galilæa Dominus, alleluya.
Et Joannes apostolus
Cucurrit Petro citius
Monumento venit prius, alleluya.
Discipulis astantibus
In medio stetit Christus
Dicens pax vobis omnibus, alleluya.
Ut intellexit Dydimus
Quia surrexerat Jesus
Remansit fere dubius, alleluya.
Vide, Thoma, vide latus,

Vide pedes, vide manus
Noli esse incredulus, alleluya.
Quando Thomas vidit Christum
Pedes manus latus suum
Dixit tu es Deus meus, alleluya.
Beati qui non viderunt
Et firmiter crediderunt
Vitam æternam habebunt, alleluya.
In hoc festo sanctissimo
Sit laus et jubilatio
Benedicamus Domino, alleluya.
Ex quibus nos humillimas
Devotas atque debitas
Deo dicamus gratias, alleluya.

O magnum mysterium (p. 44-46)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 51 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O magnum mysterium

Et admirabile sacramentum !

O inestimabilis dilectio charitatis

Ut servum redimeres filium tradidisti.

Aspice mortalis pro te datur hostia talis.

O ignis qui semper lucet,

Amor qui semper ardes

Dulcis Christe bone Jesu charitas

Deus meus lumen æternum

Panis vitæ ardeat in amore tui

Cor meum requiescat in te anima mea.

Mane nobiscum Domine (p. 46-47)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 25 mesures, 32 mesures avec la reprise du *Alleluia* final

Temps liturgique : Pâques

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Mane nobiscum Domine

Quoniam advesperascit

Ut per te nostrum viaticum

Perducamur ad diem claritatis æternæ

Alleluya.

Misericordias Domini (p. 48-50)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 51 mesures

Sources littéraires : incipit tiré de *Bible*, psaume 88, 2

Temps liturgique : Pâques

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Misericordias Domini

In æternum cantabo

Qui nobis perditis mirabiliter

Subvenire dignatus est.

Ipse enim versus est agnus immaculatus

Qui abstulit peccata mundi

Qui mortem nostram moriendo destruxit

Et vitam resurgendo reparavit.

O charitas ! O pietas !

Quis super tanta misericordiæ

Viscera non obstupescat

Quis non miretur propter nimiam charitatem qua nos dilexit.

Occisus est ad nuptias (p. 50-53)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 42 mesures

Temps liturgique : Pâques

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Occisus est ad nuptias suas

Ipse innocens agnus

Et quoscumque invitavit

De sua carne pavit.

Occisus epulas præparavit

Resurgens nuptias celebravit.

O beati qui ad cœnam

Agni vocati sunt.

Accipite vestem nuptialem

Induite vos, ô convivæ

Ut securi discumbatis

Et quicumque non habetis.

Vestem nuptialem dabit illam Christus

Ad ipsum currite ipsum rogate.

Habemus pontificem (p. 53-55)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 55 mesures

Sources littéraires : Épître de saint Paul aux Hébreux 4, 14 (*Habemus pontificem ... filium Dei*), 4, 16 (*Adeamus ergo ... auxilio opportuno*) et 7, 26 (*Talis decebat ... cœlis factus*)

Temps liturgique : Ascension

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Habemus pontificem magnum

Qui penetravit cælos

Jesum filium Dei.

Adeamus ergo cum fiducia

Ad tronum gratiæ ejus

Ut misericordiam consequamur

Et gratiam inveniamus

In auxilio opportuno.

Talis decebat ut nobis

Esset pontifex sanctus

Innocens impollutus

Segregatus a peccatoribus

Et excelsior cælis factus est.

Alleluya.

O quam suavis (p. 56-57)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musicale : 33 mesures

Sources littéraires : Thomas a Kempis, *De paupertate humilitate et patientia*, vol. 1, chap. 3, «O quam suavis est Domine spiritus tuus ; qui ut dulcedinem tuam in filios gratiæ demonstrares : pane suavissimo de caelo præstito esurientes animas replesti bonis internis ; fastidiosos divites dimittens inanes : quia consolatione sancte Spiritus digni non sunt.»

Notes texte : antienne *O quam suavis est*

Temps liturgique : Pentecôte

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O quam suavis est Domine

Spiritus tuus in nobis.

Qui ut dulcedinem tuam

In filios demonstrares pane
Suavissimo de cælo præstito
Esurientes reple bonis fastidioso
Divites dimittens inanes.

Alta profunditas (p. 58-60)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 50 mesures

Sources littéraires : incipit tiré de *Bible*, Ecclesiaste 7, 25

Temps liturgique : fête de la sainte Trinité

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Alta profunditas quis inveniet eam ?

Deus homo verbum caro panis

Vinum sanguis potus animarum

Corpus felicitas vera spiritum.

Quæ mira quam stupenda

Quam profunda Deus

Homo verbum caro !

Alta profunditas quis inveniet eam

Fides amor humilitas.

Deitas hostia sancta (p. 60-61)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 33 mesures

Temps liturgique : fêtes de la sainte Vierge

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Deitas hostia sancta,

Verbum æternum !
Adoramus te
Et benedicimus tibi,
O dulcissime Jesu,
Salus fidelium tu nostri miserere,
O Jesu fili Mariæ.

O pia Deitas (p. 62-63)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 36 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O pia Deitas, ô tremenda majestas !
Ego miser ad te fontem misericordiæ recurro
Ad te festino sanandus
Et quem judicem sustinere nequeo
Salvatorem habere suspiro.

O fons vitæ (p. 64-65)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 40 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O fons vitæ qui tibi vivere
Recusat mortuus est
O sapientas æterna
Qui tibi non sapit desipit
Tu enim es panis et fons vitæ,
Tu lumen claritatis æternæ.

Dulcissime pulcherrime charissime
Tu melle dulcior lacte
Et nive canditior, nectare suavior,
Gemmis et auro preciosor.
Quid dico Deus meus una spes mea
Quid dico dulcedo felix et segura !
Quis digne te laudare potest,
O virtus ineffabilis et sapientia Patris
Dico quod valeo donec jubeas me venire ad te
Ubi possim dicere quod te decet et me oportet.

O sacramentum pretiosi (p. 66-67)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 42 mesures

Sources littéraires : Bible, psaume 105, 2 pour le passage *Quis loquetur ... laudes ejus ?*

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O sacramentum pretiosi corporis
Et sanguinis Domini
Sancta sanctorum
Et sacramentorum consummatio !
Hostia in hostiam transit
Sanguine sanguis offertur
Quod angelici videntes horrescunt
Hoc nos pascimur huic nos unimur
Et facti sumus unum Christi corpus et una caro.
Quis loquetur potentia Domini,
Et auditas faciet omnes laudes ejus ?
O miraculum charitatis !

Adoro te (p. 68-70)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 45 mesures

Sources littéraires : hymne de saint Thomas d'Aquin *Adoro te*, strophes 1 et 5

Notes texte : hymne

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Adoro te, devote latens deitas

Quæ sub his figuris vere latitas

Tibi se cor meum totum subjicit

Quia te contemplans totum deficit.

O memoriale mortis Domini

Panis vivus vitam præstans homini

Præsta meæ menti de te vivere

Et te illi semper dulce sapere.

Domine Jesu Christe (p. 70-73)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 57 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Domine, Jesu Christe,

Rex æterne Deus

Et homo crucifixus propter hominem.

Exaudi me sperantem in te

Miserere mei tu qui fontem miserationem

Numquam manere cessabis

Salve salutaris victima,

Salve salutaris hostia

Salve nobilis et pretiose sanguis
Recordare Domine creaturæ tuæ
Quam tuo sanguine redemisti.

Veni in hortum meum (p. 73-75)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 47 mesures

Sources littéraires : texte composé à partir de *Bible*, Cantique des cantiques 5, 1-2

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Veni in hortum meum

Soror mea sponsa

Messui mirram cum aromatibus meis

Comedi favum cum melle meo

Bibi vinum meum cum lacte meo.

Comedite amici et inebriamini.

Ego dormio et cor meum vigilat

Vox dilecti mei pulsantis.

Aperi mihi, soror mea

Amica mea, columba mea

Quia caput meum plenum est rore

Et ciccinni mei guttis noctium.

Ego ex ore (p. 75-77)

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 48 mesures

Sources littéraires : texte composé à partir de *Bible*, Ecclesiastique 24, 5-10

Temps liturgique : Assomption, Nativité

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Ego ex ore altissimi prodivi
Primogenita ante omnem creaturam
Ego feci in cælis
Ut oriretur lumen indeficiens
Et sicut nebula texi omnem terram.
Ego in altissimis habitavi
Et thronus meus in columna nubis
Girum cæli circuivi sola
Et profundum abyssi penetravi
In fluctibus maris ambulavi
Et in omni terra steti
Et in omni populo
Et in omni gente primatum habui.

O admirabile commercium (p. 78)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 21 mesures

Notes texte : antienne *O admirabile commercium*

Temps liturgique : Noël

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

O admirabile commercium !
Creator generis humani
Animatum corpus sumens de virgine nasci
Dignatus est et procedens homo sine semine
Largitus est nobis suam deitatem.

Rubum quem viderat (p. 79)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 21 mesures

Notes texte : antienne *Rubum quem viderat*

Temps liturgique : Noël

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Rubum quem viderat

Moyses in combustum

Conservatam agnominus tuam

Laudabilem virginitatem

Dei genitrix intercede pro nobis.

O cor admirabile (p. 80-81)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 29 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

O cor admirabile matris incomparabilis !

O fornax amoris et charitatis !

O divini cordis clarissimum speculum !

O mare gratiarum sanctuarium divinitatis

Et fons omnium bonorum !

O exilii nostri solatium spes et gaudium

Posside cor nostrum in æterna secula.

O cor amantissimum !

Una est columba mea (p. 81-82)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 26 mesures

Sources littéraires : texte composé à partir de *Bible*, Cantique des cantiques 6, 8

Temps liturgique : Pâques, Conception

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Una est columba mea,

Una est perfecta mea

Una est genitricis suæ electa

Viderunt eam animæ sanctæ

Et immaculatam prædicaverunt.

Alleluya.

Gloriosa dicta (p. 82-83)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 25 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 86, V 3 (incipit) et Judith 15, 10 (pour le passage *Tu gloria ... populi nostri*)

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Gloriosa dicta sunt de te,

O mater pulchræ dilectionis.

Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israël

Tu honorificentia populi nostri.

Obaudite me (p. 84-85)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 43 mesures

Sources littéraires : texte composé à partir de *Bible*, Ecclesiastique 39, 17-19

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Obaudite me divini fructus

Et quasi rosa plantata

Super rivos aquarum

Fructificate quasi libanus

Odorem suavitatis habete

Florete flores quasi lilium et date odorem

Frondate in gratiam, collaudate canticum

Et benedicite Dominum in operibus suis.

Surge propera (p. 86-87)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 42 mesures

Sources littéraires : texte composé à partir de *Bible*, Cantique des cantiques 2, 10 et 12 ; 4, 11

Temps liturgique : Visitation

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Surge propera amica mea, columba mea

Flores apparuerunt in terra nostra

Tempus putationis advenit.

Ecce tu pulchra es amica mea

Favus distillans labia tua

Et facies tua decora.

O intemerata (p. 88-89)

Tonalité : ré mineur

Effectif : bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 45 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

O intemerata Dei genitrix Virgo Maria

O speculum angelicæ claritatis

O urna aurea habens cæleste manna

In te dulce convivium,

In te omnes deliciæ

In te omnis gratiæ.

Inclina aures tuæ pietatis,

O mater consolationis

Sis consolatrix mea,

O Janua regni cælestis

Fac ut ad æterna gaudia,

O Maria, valeam pervenire.

Fælix est (p. 90-92)

Tonalité : ré mineur

Effectif : bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 50 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Fælix est sacra Virgo Maria

Et omni laude dignissima

Quia ex te ortus est sol justitiæ

Christus Deus noster.

Ora pro populo, interveni pro clero,

Intercede pro devoto fæmineo sexu

Sentiant omnes tuum juvamen

Quicumque celebrant tuam sanctam commemorationem.

Lætare mater amabilis (p. 92-93)

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 24 mesures

Sources littéraires : *Bible*, Cantique des cantiques 1, 3 (pour le passage *Trahe nos ... unguentorum tuorum*)

Temps liturgique : Pâques

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Lætare mater amabilis,

Et exulta in omni corde, alleluya

Trahe nos post te curremus

In odorem unguentorum tuorum, alleluya.

O sanctitas Mariæ (p. 94-95)

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 39 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

O sanctitas Mariæ

In qua sunt universa florum genera

Et odorama virtutum

O prodigium sanctitatis

Quæ numquam a laude divina cessavit

O miraculum dilectionis

Quæ nulla in amore sensit eclypsim

Sed semper toto corde dilexit

Et in amore incessanter profecit.

Ego sum panis vitæ (p. 96-98)

Tonalité : ré mineur

Effectif : bas-dessus (ut 1) soliste et chœur à l'unisson (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : les indications «Récit» ou «R.» et «Choeur» ou «C.» distinguent les interventions solistes des interventions chorales.

Notes musicale : 58 mesures (notation mi-mesurée)

Sources littéraires : texte composé à partir de l'évangile de saint Jean, 6, 48-50 ; 6, 32 ; 6, 58

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Ego sum panis vitæ

Patres vestri manducaverunt manna

In deserto et mortui sunt.

Hic est panis de cælo descendens

Ut si quis ex ipso manducet non moriatur.

Non Moyses dedit vobis

Panem de cælo verum

Sed Pater meus dat vobis

Panem de cælo verum.

Iste est panis quem dedit nobis

Dominus ad manducandum.

Sicut misit me vivens Pater

Et ego vivo propter patrem

Et qui manducat me

Et ipse vivet propter me.

Quis mihi det (p. 99-102)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : les indications «Récit» ou «R.» et «Choeur» ou «Ch.» ou «C.» distinguent les interventions solistes des interventions chorales.

Notes musique : 74 mesures (notation mi-mesurée)

Sources littéraires : texte composé à partir de Thomas a Kempis, *De imitatione Christi*, liv. 4, vol. 2, chap. 13 : «Vis mihi det Domine, ut inveniam te solum et aperiam tibi totum cor meum ; et fruar te sicut desiderat anima mea ; et jam me nemo despiciat, nec ulla creatura me noveat vel respiciat ; sed tu solus mihi loquaris et ego tibi : sicut solet dilectus ad dilectum loqui, et amicus cum amico convivari.

Hoc oro hoc desidero ; ut tibi totus uniar et cor meum ab omnibus cratis rebus abstraham : magisque per sacram communionem ac frequentem celebrationem caelestia et aeterna sapere discam. Ah, Domine Deus, quando ero te cum totus unitus et absorptus : mei que totaliter oblitus.

Tu in me et ego in te : et sic nos pariter in unum manere concede.»

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Quis mihi det Domine

Ut inveniam te solum

Et aperiam tibi

Totum cor meum ?

Et fruar te sicut

Desiderat anima mea

Hoc oro hoc desidero

Ut tibi totus uniar.

Ah Domine, mi Jesu !

Tu in me et ego in te

Et sic nos pariter

In unum manere concede.

O sacramentum sacramentorum (p. 102-105)

Tonalité : sol mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : les indications «Récit» ou «R.» et «Choeur» ou «C.» distinguent les interventions solistes des interventions chorales.

Notes musique : 61 mesures (notation mi-mesurée)

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O sacramentum sacramentorum

Sacramentum pretiosi corporis

Et sanguinis Domini.

Magnum salutis nostræ pretium

Magnum pietatis sacramentum

Quo in Ecclesia pascimur,

Quo in Ecclesia potamur

Altare Christus implet

Et præparat se cibum

Cibus hominum sit cibus angelorum

Sumitur residens in cælo

Sedens ad dexteram Patris

Manducatur, non minuitur,

Reficit, non deficit

Immolatur, non moritur,

O misterium fidei !

O mirandum et ineffabile

sacrificium !

Quæ mens non expaveat,

Quis intellectus non deficiat.

Omnis sensus hebescit,

Omnis ratio evanescit.

Sola fides probat,

Sola fides agnoscit.

Accedite cuncti fideles

Accedite fideliter

Quia misterium est fidei.

Accedite cum gratiarum actione

Quia misterium est charitatis.

O sinus admirabilis (p. 105-107)

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : les indications «Récit» ou «R.» et «Choeur» ou «C.» distinguent les interventions solistes des interventions chorales.

Notes musique : 49 mesures (notation mi-mesurée)

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

O sinus admirabilis

In quo requiescit in tempore

Qui in sinu Patris quievit in æternitate

Verus Dei et Mariæ filius.

Uterque sinus deliciarum

Et fœcunditatis locus voluptatis paradisus.

Non alium fere diceret
 Esse sinum patris et matris
 Propter perfectam utriusque similitudinem.
 Abissus gaudiorum, overe fœcunda
 Quæ generat æternum.
 O inenarrabilis quæ continet immensum.
 O vere dives quæ pascit
 Per quem nec ales esurit.
 O fortis quæ conservat omnipotente
 Et portat in defessum.

Beata es Maria (p. 108-110)

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) b.c. (fa 4)

Notes effectif : les indications «Récit» ou «R.» et «Choeur» ou «C.» distinguent les interventions solistes des interventions chorales.

Notes musique : 60 mesures (notation mi-mesurée)

Temps liturgique : Carême, Annonciation

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Beata est Maria	Liber incomprehensus verbi divini
Quæ Dominum portasti creatorem	Factum est cor Mariæ speculem
mundi	Clarissimum vitæ Christi
Sed beatissima quia prius et felicius	Et imago perfecta
Portasti eum corde quam ventre.	Passionis et mortis ejus.
Confirmatum est cor virginis	Amator divinae voluntatis,
In quo divina misteria angelo	Zelator animarum salutis
Nunciante concepit.	Evangelium æternum,
O cor Mariæ sanctissimum,	Bibliotheca Apostolorum
Abissus gratiæ, thronus gloriæ	Thesaurus sacerdotum,
Fornax divini amoris,	Oraculum Ecclesiæ nascentis
Miraculum charitatis	Solium veritatis, corona fidelitatis.
Liber vivus gestorum Christi,	

O gloriosa Mariæ viscera (p. 110-112)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : les indications «Récit» ou «R.» et «Choeur» ou «C.» distinguent les interventions solistes des interventions chorales.

Notes musique : 40 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

O gloriosa Mariæ viscera

O pretiosa virginis ubera

Ubi Christus de cælo descendit

Ubi terræ salus pependit

Ubi creatus est mundi creator

Ubi lactatus est mundi salvator.

O salutis et vitæ fontes

O favi melle rorantes

Vos in æternum laudamus

Et canticis celebramus.

Exulta et lauda (p. 113)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 21 mesures

Sources littéraires : texte composé à partir de *Bible*, Isaïe 12, 6 et l'épître de saint Paul aux Hébreux 9, 24

Destination : motet pour un saint évêque

Texte :

Exulta et lauda habitatio Sion

Quia magnus in medio tui sanctus pontifex

Non jam in manu facta sancta sanctorum introivit

Sed in ipsum cælum appareat vultui Dei pro nobis.

Exultet in Domino (p. 114-115)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 25 mesures

Destination : motet pour un saint confesseur

Texte :

Exultet in Domino

Spiritus viri sancti

Quod mole levatus corporea

Totus pergit in Deum

Et adherens illi unus sit

Cum eo spiritus in æternum.

O quam decora (p. 115-116)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 30 mesures

Destination : motet pour une sainte vierge

Texte :

O quam decora, quam gloriosa,

Quam generosa tu es,

Charissima sponsa Christi

Exulta et lætare formosa filia principis

Quia concupivit rex speciem tuam

Et amavit decorem tuum

Speciosus forma præ filiis hominum.

Veni de libano (p. 116-118)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 25 mesures

Sources littéraires : deux premiers vers tirés de *Bible*, Cantique des cantiques 4, 8

Destination : motet pour une sainte

Texte :

Veni de libano sponsa mea

Coronaberis de vertice sanir et hermom

O rosa odorifera spargens

Ubique virtutum odorem

Fac nos ejus qua frueris lucis

Sanctitatisque participes.

1. Domine [salvum] (p. 118)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 12 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum fac regem

Et exaudi nos in die

Qua invocaverimus te.

2. [Domine salvum] (p. 118-119)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 14 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum fac regem etc.

3. [Domine salvum] (p. 119)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 9 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum etc.

4. [Domine salvum] (p. 120)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 12 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Autres sources :

A.

5. [Domine]

incomplet : version non mesurée à voix seule (sol 2) sans basse continue

dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr] *Fait en mil sept cent*

six. N° 3. Classe bleue.

Manuscrit, 1706. p. 259-260

BNF, département de la Musique [Rés. 2265]

B.

5. Domine

incomplet : version non mesurée à voix seule (sol 2) sans basse continue
dans

Chants de l'Église. Seconde partie. 1708.

Manuscrit, 1708. p. 263

BNF, département de la Musique [Rés. 2270 (2)]

C.

5. Domine

incomplet : version non mesurée à voix seule (sol 2) sans basse continue
dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit et imprimé, XVIII^e siècle. p. 329-330

BNF, département de la Musique [Rés. 2272]

D.

5. Domine

incomplet : version non mesurée à voix seule (sol 2) sans basse continue
dans

Chants d'Église de la Maison royale des Dames de S[ain]t-Louis à S[ain]t-Cir. N° 2.

Manuscrit, XVIII^e siècle. p. 214

BNF, département de la Musique [Rés. 1562]

Texte :

Domine salvum etc.

5. [Domine salvum] (p. 120-121)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 17 mesures

Sources littéraires : Bible, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum etc.

6. [Domine salvum] (p. 121)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 25 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum etc.

7. [Domine salvum] (p. 122)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 15 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum etc.

8. [Domine salvum] (p. 122-123)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 13 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum etc.

9. [Domine salvum] (p. 123)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 10 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum etc.

10. [Domine salvum] (p. 124)

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 15 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum etc.

Ecce panis angelorum (p. 124-126)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : les indications «Recit» ou «R.» et «Choeur» ou «C.» distinguent les interventions solistes des interventions chorales.

Notes musique : 31 mesures

Notes texte : extrait de la prose *Lauda Sion Salvatorem*, strophes 21 et 23

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Ecce panis angelorum

Factus cibus viatorum,

Vere panis filiorum

Non mittendus canibus
Bone pastor panis vere,
Jesu nostri miserere
Tu nos pasce, nos tuere,
Tu nos bona fac videre
In terra viventium.

Laudetur sacrosanctum (p. 126-127)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste et chœur à l'unisson (sol 2) et b.c. (fa 4)

Notes effectif : les indications «Recit» ou «R.» et «Choeur» ou «C.» distinguent les interventions solistes des interventions chorales.

Notes musique : 33 mesures (notation mi-mesurée)

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Laudetur sacrosanctum

Et augustissimum sacramentum in æternum.

O salutaris hostia (p. 128-129)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2), bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 24 mesures

Notes texte : hymne *Verbum supernum prodiens* strophe 5

Temps liturgique : élévation

Destination : motet pour le saint sacrement

Autres sources :

A.

3. *O salutaris* à 2 parties

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr] *Fait en mil sept cent six. N° 3. Classe bleue.*

Manuscrit, 1706. p. 220-223

BNF, département de la Musique [Rés. 2265]

B.

3. O salutaris à 2 parties

incomplet : version à deux voix (sol 2, ut 1 sur portée de 4 lignes) sans basse continue.

Les barres de mesure n'ont pas été distribuées de la même manière que dans la version imprimée.

dans

Chants de l'Église. Seconde partie. 1708.

Manuscrit, 1708. p. 181-183

BNF, département de la Musique [Rés. 2270 (2)]

C.

Motet du saint sacrement à 2 voix

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue

dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, XVIII^e siècle. p. 118-119

BNF, département de la Musique [Rés. 2275]

D.

O salutaris hostia

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue

dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, début XVIII^e siècle. f. 11-12

BNF, département de la Musique [Rés. 2278]

E.

O salutaris hostia

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue

dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, début XVIII^e siècle. f. 68

BNF, département de la Musique [Rés. 2278]

F.

3. *O salutaris* à 2 parties

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue

dans

Chants d'Église de la Maison royale des Dames de S[ain]t-Louis à S[ain]t-Cir. N° 2.

Manuscrit, XVIII^e siècle. p. 180-182

BNF, département de la Musique [Rés. 1562]

Texte :

O salutaris hostia

Quæ cælis pandis hostium

Bella premunt hostilia,

Da robur fer auxilium.

Venite, adoremus (p. 129-131)

Tonalité : sol mineur

Effectif : dessus (sol 2), bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 38 mesures

Sources littéraires : texte composé à partir de *Bible*, psaume 94, 6 et 3

Temps liturgique : élévation

Destination : motet pour le saint sacrement

Autres sources :

A.

Autre motet du s[ain]t sacrement à 2 parties

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue

dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, XVIII^e siècle. p. 87-90

BNF, département de la Musique [Rés. 2275]

Texte :

Venite, adoremus

Et procidamus ante Deum

Quoniam Deus magnus Dominus

Et rex magnus super omnes deos.

Descendite, accurrite (p. 132-133)

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2), bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 22 mesures

Temps liturgique : élévation

Destination : motet pour le saint sacrement

Autres sources :

A.

Motet pour le Samedi saint à l'élévation

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, début XVIII^e siècle. f. 7

BNF, département de la Musique [Rés. 2278]

Texte :

Descendite, accurrite,

Volate sancti angeli

Adorate Dominum

In aula santa ejus.

O bone Jesu (p. 134-136)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2), bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 35 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Autres sources :

A.

Motet à 2 parties

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, XVIII^e siècle. p. 82-84

BNF, département de la Musique [Rés. 2275]

Texte :

O bone Jesu, ô piissime,

O dulcissime Jesu

Humani generis amator,

Tu refugium nostrum

Tu spes et consolatio nostra.

Erat in Christo (p. 136-138)

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2), bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 39 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Autres sources :

A.

Autre motet à la s[ain]te Vierge

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, XVIII^e siècle. p. 84-87

BNF, département de la Musique [Rés. 2275]

Texte :

Erat in Christo vivens Maria

Filius in matre et mater in filio

Dei laudes simul personabant

Dulcis ex ore eorum resonabat sonus

Cantabant canticum novum
Quod nemo cantare poterat
Nisi agnus et mater ejus.

Domine salvum (p. 139)

Tonalité : ut majeur

Effectif : dessus (sol 2), bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 17 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Autres sources :

A.

Domine salvum à deux voix

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol 2, ut 1) sans basse continue
dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, XVIII^e siècle. p. 91-92

BNF, département de la Musique [Rés. 2275

Texte :

Domine salvum etc.

Domine ante te (p. 140-145)

Tonalité : sol mineur-sol majeur

Effectif : dessus (sol 2), bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 125 mesures

Sources littéraires : texte composé à partir de *Bible*, psaume 37, 10 ; psaume 31, 5-7 ;
psaume 37, 23

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Domine ante Te omne desiderium meum

Et gemitus meus a Te non est absconditus

Delictum meum cognitum tibi feci
Et injustitiam meam non abscondi.
Dixi confitebor adversum me
Injustitiam meam Domino
Et tu remisisti impietatem peccati mei.
Pro hac orabit ad Te omnis sanctus
In tempore opportuno.
Tu es refugium meum a tribulatione
Quæ circumdedit me exultatio mea
Erue me exultatio mea,
Erue me a circumdantibus.
Intende in adjutorium meum,
Domine Deus salutis meæ.

Quam pulchra es (p. 146-147)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2), bas-dessus (ut 1) et b.c. (orgue; fa 4)

Notes musique : 27 mesures

Sources littéraires : texte composé à partir de *Bible*, Cantique des cantiques 4, 1

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Quam pulchra es amica mea

Oculi tui columbarum.

Domine salvum (p. 147-148)

Tonalité : sol mineur

Effectif : dessus (sol 2), bas-dessus (ut 1) et b.c. (fa 4)

Notes musique : 13 mesures

Sources littéraires : *Bible*, psaume 19, 10

Destination : motet pour le roi

Autres sources :

A.

Domine salvum à deux voix

incomplet : version non mesurée à deux voix (sol2, ut1) sans basse continue
dans

[Chants d'Église de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.]

Manuscrit, XVIII^e siècle. p. 90-91

BNF, département de la Musique [Rés. 2275

Texte :

Domine salvum etc.

Auteur : NIVERS, Guillaume-Gabriel

Titre du recueil : *Les lamentations du prophète Jérémie*

Édition : Paris : l'auteur, (s.d.) [privilège de 1704]

Collation : 38 p., in-16

Source : BNF, département de la musique [D. 11 883]

Dépouillement : BNF, département de la musique [D. 11 883]

1^{ère} leçon du 1^{er} jour des Ténèbres (p. 1-5)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1)

Notes musique : notation non mesurée

Sources littéraires : *Bible*, Lamentations 1, 1-5

Temps liturgique : Jeudi saint, matines, première leçon du premier nocturne

Texte :

Incipit lamentatio Jeremiæ prophetæ

ALEPH. Quomodo sedet sola civitas plena populo !

Facta est quasi vidua domina gentium ;

Princeps provinciarum facta est sub tributo.

BETH. Plorans ploravit in nocte, et lacrymæ ejus in maxillis ejus ;

Non est qui consoletur eam, ex omnibus charis ejus ;

Omnes amici ejus spreverunt eam, et facti sunt ei inimici.

GHIMEL. Migravit Juda propter afflictionem et multitudinem servitutis ;

Habitavit inter gentes, nec invenit requiem ;

Omnes persecutores ejus apprehenderunt eam inter angustias.

DALETH. Viæ Sion lugent, eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem ;

Omnes portæ ejus destructæ, sacerdotes ejus gementes ;

Virgines ejus squalidæ, et ipsa oppressa amaritudine.

HE. Facti sunt omnes ejus in capite, inimici ejus locupletati sunt,

Quia Dominus locutus est super eam propter multitudinem iniquitatum ejus ;

Parvuli ejus ducti sunt in captivitatem ante faciem tribulantis.

Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum.

2^{el} leçon du 1^{er} jour (p. 5-9)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1)

Notes musique : notation non mesurée

Sources littéraires : *Bible*, Lamentations 1, 6-9

Temps liturgique : Jeudi saint, matines, deuxième leçon du premier nocturne

Texte :

VAU. Et egressus est a filia Sion omnis decor ejus ;

Facti sunt principes ejus velut arietes non invenientes pascua,

Et abierunt absque fortitudine ante faciem subsequenteris.

ZAIN. Recordata est Jerusalem dierum afflictionis suae,

et praevaricationis omnium desiderabilium suorum, quæ habuerat a diebus antiquis,

Cum caderet populus ejus in manu hostili, et non esset, auxiliator ;

Viderunt eam hostes, deriserunt sabbata ejus.

HETH. Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est :

Omnes qui glorificabant eam spreverunt illam, quia viderunt ignominiam ejus ;

Ipsa autem gemens conversa est retrorsum.

TETH. Sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui ;

Deposita est vehementer, non habens consolatorem.

Vide, Domine, afflictionem meam, quoniam erectus est inimicus.

Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum.

3^{el} leçon du 1^{er} jour (p. 9-14)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1)

Notes musique : notation non mesurée

Sources littéraires : *Bible*, Lamentations 1, 10-14

Temps liturgique : Jeudi saint, matines, troisième leçon du premier nocturne

Texte :

JOD. Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus,

Quia vidit gentes ingressas sanctuarium suum,

De quibus præceperas ne intrarent in ecclesiam tuam.

CAPH. Omnis populus ejus gemens, et quærens panem :

Dederunt pretiosa quæque pro cibo ad refocillandam animam.

Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis !

LAMED. O vos omnes qui transitis per viam,

Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus !

Quoniam vindemiavit me, ut locutus est Dominus, in die iræ furoris sui.

MEM. De excelso misit ignem in ossibus meis et erudivit me :

Expandit rete pedibus meis, convertit me retrorsum :

Posuit me desolatam tota die mœrore confectam.

NUN. Vigilavit jugum iniquitatum mearum ; in manu ejus convolutæ sunt,

Et impositæ collo meo ; infirmata est virtus mea ;

Dedit me Dominus in manu, de qua non potero surgere.

Jerusalem convertere ad Dominus Deum tuum.

1^{ère} leçon du 2^e jour (p. 14-18)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1)

Notes musique : notation non mesurée

Sources littéraires : Bible, Lamentations 2, 8-11

Temps liturgique : Vendredi saint, matines, première leçon du premier nocturne

Texte :

De lamentatione Jeremiæ prophetæ

HETH. Cogitavit Dominus dissipare murum filiae Sion ;

Tetendit funiculum suum, et non avertit manum suam a perditione ;

Luxitque antemurale, et murus pariter dissipatus est.

TETH. Defixæ sunt in terra portæ ejus, perdidit et contrivit vectes ejus ;

Regem ejus et principes ejus in gentibus ; non est lex,

Et prophetæ ejus non invenerunt visionem a Domino.

JOD. Sederunt in terra conticuerunt senes filiae Sion ;

Consperserunt cinere capita sua, accincti sunt ciliciis ;

Abjecerunt in terram capita sua virgines Jerusalem.

CAPH. Defecerunt præ lacrymis oculi mei, conturbata sunt viscera mea ;

Effusum est in terra jecur meum super contritione filiæ populi mei,
Cum deficeret parvulus et lactens in plateis oppidi.
Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum.

2^{le} leçon du 2^{le} jour (p. 18-22)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1)

Notes musique : notation non mesurée

Sources littéraires : *Bible*, Lamentations 2, 12-15

Temps liturgique : Vendredi saint, matines, deuxième leçon du premier nocturne

Texte :

LAMED. Matribus suis dixerunt : ubi est triticum et vinum ?

Cum deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis,

Cum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.

MEM. Cui comparabo te ? Vel cui assimilabo te, filia Jeusalem ?

Cui exæquabo te et consolabor te, virgo, filia Sion ?

Magna est enim velut mare contritio tua ; quis medebitur tui ?

NUN. Prophetæ tui viderunt tibi falsa et stulta ;

Nec aperiebant iniquitatem tuam, ut te ad pœnitentiam provocarent ;

Viderunt autem tibi assumptiones falsas, et ejectiones.

SAMECH. Plauserunt super te manibus omnes transeuntes per viam ;

Sibilaverunt et moverunt caput suum super filiam Jerusalem :

Hæccine est urbs, dicentes, perfecti decoris, gaudium universæ terræ ?

Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum.

3^{le} leçon du 2^{le} jour (p. 22-26)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1)

Notes musique : notation non mesurée

Sources littéraires : *Bible*, Lamentations 3, 1-9

Temps liturgique : Vendredi saint, matines, troisième leçon du premier nocturne

Texte :

ALEPH. Ego vir videns paupertatem meam in virga indignationis ejus.

ALEPH. Me minavit, et adduxit in tenebras, et non in lucem.

ALEPH. Tantum in me vertit et convertit manum suam tota die.

BETH. Vetustam fecit pellem meam et carnem meam, contrivit ossa mea.

BETH. Aedificavit in gyro meo, et circumdedit me felle et labore.

BETH. In tenebrosis collocavit me, quasi mortuos sempiternos.

GHIMEL. Circumædificavit adversum me, ut non erediar ; aggravit compedem meum.

GHIMEL. Sed et cum clamavero, et rogavero, exclusit orationem meam.

GHIMEL. Conclusit vias meas lapidibus quadris, semitas meas subvertit.

Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum.

1^{ère} leçon du 3^{el} jour (p. 26-29)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-desus (ut 1)

Notes musique : notation non mesurée

Sources littéraires : *Bible*, Lamentations 3, 22-30

Temps liturgique : Samedi saint, matines, première leçon du premier nocturne

Texte :

De lamentatione Jeremiæ prophetæ

HETH. Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti, quia non defecerunt miserationes ejus.

HETH. Novi diluculo, multa est fides tua.

HETH. Pars mea Dominus, dixit anima mea ; propterea expectabo eum.

TETH. Bonus est Dominus sperantibus in eum, animæ quærenti illum.

TETH. Bonum est præstolari cum silentio salutari Dei.

TETH. Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua.

JOD. Sedebit solitarius et tacebit, quia levabit super se.

JOD. Ponet in pulvere os suum, si forte sit spes.

JOD. Dabit percutienti se maxillam, saturabitur opprobriis.

Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum.

2^{el} leçon du 3^{el} jour (p. 30-33)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1)

Notes musique : notation non mesurée

Sources littéraires : *Bible*, Lamentations 4, 1-6

Temps liturgique : Samedi saint, matines, deuxième leçon du premier nocturne

Texte :

ALEPH. Quomodo obscuratum est aurum ! Mutatus est color optimus !

Dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum.

BETH. Filii Sion inclyti, et amicti auro primo,

Quomodo reputati sunt in vasa testea, opus manuum figuli ?

GHIMEL. Sed et lamiae nudaverunt mammam, lactaverunt catulos suos .

Filia populi mei crudelis quasi struthio in deserto.

DALETH. Adhæsit lingua lactentis ad palatum ejus in siti ;

Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.

HE. Qui vescebantur voluptuose, interierunt in viis ;

qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora.

VAU. Et major effecta est iniquitas filiæ populi mei peccato Sodomorum,

Quae subversa est in momento, et non ceperunt in ea manus.

Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum.

3^{el} leçon du 3^{el} jour (p. 33-38)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1)

Notes musique : notation non mesurée

Sources littéraires : *Bible*, Lamentations 5, 1-11

Temps liturgique : Samedi saint, matines, troisième leçon du premier nocturne

Texte :

Incipit oratio Jeremiæ prophetæ

Recordare Domine quid acciderit nobis ; intueri et respice opprobrium nostrum.

Hæreditas nostra versa est ad alienos, domus nostræ ad extraneos.

Pupilli facti sumus absque patre ; matres nostræ quasi viduæ.
Aquam nostram pecunia bibimus, ligna nostra pretio comparavimus.
Cervicibus nostris minabamur ; lassis non dabatur requies.
Aegypto dedimus manum et Assyriis ut saturaremur pane.
Patres nostri peccaverunt et non sunt, et nos iniquitates eorum portavimus.
Servi dominati sunt nostri ; non fuit qui redimeret de manu eorum.
In animabus nostris afferebamus panem nobis a facie gladii in deserto.
Pellis nostra quasi clinabus exusta est a facie tempestatum famis.
Mulieres in Sion humiliaverunt et virgines in civitatibus Juda.
Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum.

Auteurs : NIVERS, Guillaume-Gabriel ; CLÉRAMBAULT, Nicolas

Titre du recueil : *Chants et motets à l'usage de l'église et communauté des dames de la royale maison de S[ain]t-Louis à S[ain]t-Cyr. Tome premier, contenant les messes, vespres, cérémonies, avec les litanies, le tout composé par feu Mr. Nivers, organiste du roy etc. mise en ordre et augmenté de quelques motets par Mr. Clérambault, organiste de la ditte maison royale etc. et approuvé par Monseigneur Ch.-Fr. de Méroville, évêque de Chartres*

Édition : [Paris] : imprimée par Colin, gravée par L. Hue, 1733

Collation : [2], 326 p, p. 296-310, p. 140-153, p. 162-177, 6 p., in-4°

Source : BNF, département de la Musique [Vm¹ 465 (1)]

Autres exemplaires :

BNF, département de la Musique [Rés. 1561 (1)]

BNF, département de la Musique [Rés. 2268 (1)]

Dépouillement : BNF, département de la Musique [Vm¹ 465 (1)]

BNF, département de la Musique [Rés. 1561 (1)]

BNF, département de la Musique [Rés. 2268 (1)]

Particularités d'exemplaires :

L'exemplaire Rés. 2268 (2) est un grand volume oblong présentant deux planches gravées sur chaque page ; les deux tomes sont reliés ensemble sans les motets ajoutés à la fin de chacun des tomes.

Pour le 1. office au temps paschal, antienne de Magnificat [Regina cæli]
(p. 27)

Auteur : Nivers

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2)

Notes musique : 9 mesures

Temps liturgique : Pâques

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Regina cæli lætare, alleluia.
Quia quem meruisti, alleluia,
Resurrexit sicut dixit, alleluia,
Ora pro nobis Deum, alleluia.

Motet de la feste [de la Nativité] (p. 52)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré mineur

Effectif : basse-taille (fa 3)

Notes musique : 13 mesures

Temps liturgique : Noël

Texte :

Hodie Christus natus est
Hodie salvator apparuit
Hodie in terra canunt angeli, lætantur archangeli.
Hodie exulabant justi, dicentes:
Gloria in excelsis Deo, alleluia.

Motet de la feste [de l'Épiphanie] à 2. parties (p. 56-57)

Auteur : Nivers

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1)

Notes musique : 23 mesures

Temps liturgique : Épiphanie

Texte :

Ecce venimus adorare regem regum
In oriente stellam vidimus.
O lux miranda cælestibus !
Perge, duc nos ad præsepe.

Motet pour l'Ascension (p. 113-123)

Auteur : Clérambault (C 64a)

Tonalité : si b. majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 193 mesures

Temps liturgique : Ascension

Incipit : Habemus pontificem magnum.

Motet du Saint-Esprit (p. 130-137)

Auteur : Clérambault (C 65)

Tonalité : mi mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 120 mesures

Destination : motet pour le Saint-Esprit

Incipit : Intonuit de cælo Dominus.

Motet de saint Louis pour l'offertoire (p. 168-172)

Auteur : Nivers

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus soliste (sol 2) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 89 mesures

Temps liturgique : offertoire de la messe de la fête de saint Louis (25 août)

Destination : motet pour saint Louis

Texte :

Regna terræ cantate Deo, psallite Domino

Et hymnum dicite sancto regi Ludovico, regi magno Gallilæe

Justitia et iudicium præparatio sedis ejus

Et thronus ejus sicut sol in conspectu Dei.

Motet de s[ain]t Augustin pour l'offertoire (p. 176-179)

Auteur : Nivers

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus soliste (sol 2) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 62 mesures

Temps liturgique : offertoire de la messe de la fête de saint Augustin (28 août)

Destination : motet pour saint Augustin

Texte :

Exulta et lauda habitatio Sion

Quia magnus in medio

Tui sanctus pontifex

Non jam in manu facta

Sancta sanctorum introivit

Sed in ipsum cælum.

2^e Domine [salvum] (p. 194)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus seul (sol 2) puis chœur à l'unisson

Notes effectif : en début de partition, « Une voix seule le chante d'abord tout entier, puis le chœur reprend. »

Notes musique : 13 mesures

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum etc.

Cantique [Lauda filia Sion] (p. 222-223)

Auteur : Nivers

Tonalité : ut majeur

Effectif : bas-dessus (ut 3 ? sur portée de 4 lignes) et chœur à l'unisson (ut 3 ?)

Notes effectif : alternance entre « les chantres » et « le choeur »

Notes musique : notation non mesurée

Destination : prise d'habit des novices

Texte :

Lauda filia Sion juba Israël

Lætare et exulta in omni corde

Dominus Deus tuus in medio tui sortis ipse salvabit

In voce exultationis annuntiate

Et offerte illud usque ad extrema terræ.

Vos genus electum populus acquisitionis

Ut virtutes annuntietis ejus

Qui de tenebris vos vocavit

In admirabile lumen suum.

Posuit signum (p. 224)

Auteur : Nivers

Tonalité : ut majeur

Effectif : bas-dessus (ut 3 ? sur portée de 4 lignes)

Notes effectif : pièce chantée par « les chantres »

Notes musique : notation non mesurée

Destination : prise d'habit des novices

Texte :

Texte : Posuit signum in faciem meam

Ut nullum præter eum amatorem admittam.

Quis mihi det (p. 225-227)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus soliste (sol 2 sur portée de 4 lignes) et choeur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : notation non mesurée

Destination : prise d'habit des novices

Texte :

Quis mihi det, Domine, ut inveniam te solum

Et aperiam tibi totum cor meum.

Et fruar te sicut desiderat anima mea ?

Hoc oro, hoc desidero ut tibi totus uniar.

Ah ! Domine, mi Jesu, tu in me et ego in te,

Et sic nos pariter in unum manere concede.

Motet [pour la cérémonie du sacre d'un évêque Habemus pontificem] (p. 241-244)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol mineur

Effectif : dessus (sol 2 sur portée de 4 lignes)

Notes musique : notation non mesurée

Destination : sacre d'un évêque

Texte :

Habemus pontificem magnum

Qui penetravit cælos,

Jesum filium Dei.

Adeamus ergo cum fiducia

Ad thronum gratiæ ejus

Ut misericordiam consequamur

Et gratiam inveniamus

In auxilio opportuno.

Talis decebat ut nobis

Esset pontifex sanctus

Innocens impollutus

Segregatus a peccatoribus

Et excelsior cælis factus

Alleluia

Unguentum in capite (p. 244-246)

Auteur : Nivers

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus soliste (ut 1 ? sur portée de 4 lignes) et choeur à l'unisson (ut 1 ?)

Notes musique : notation non mesurée

Destination : sacre d'un évêque

Texte :

Unguentum in capite

Quod descendit in barbam Aaron

Quod descendit in oram vestimenti ejus

Mandavit Dominus benedictionem in sæculum.

Ecce quam bonum et quam jucundum

Habitare fratres in unum.

Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto.

Firmetur manus (p. 247-248)

Auteur : Nivers

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus soliste (sol 2 sur portée de 4 lignes) et choeur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : notation non mesurée

Destination : sacre d'un évêque

Texte :

Firmetur manus tua

Et exaltetur dextera tua.

Justitia et judicium præparatio sedis tuæ.

Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto

Sicut erat in principio et nunc et semper

Et in sæcula sæculorum, amen.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [O salutaris] (p. 249-250)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus soliste (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : 43 mesures

en début de partition, « 1^{er} *O salutaris* de Mr. Nivers »

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O salutaris hostia

Quæ cæli pandis ostium

Bella premunt hostilia

Da robur fer auxilium.

Uni trinoque Domino

Sit sempiterna gloria

Qui vitam sine termino

Nobis donet in patria.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [O salutaris] (p. 251-252)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus soliste (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : 59 mesures

en début de partition, « 2^e *O salutaris* de Mr. Nivers »

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O salutaris hostia etc.

Motet pour le s[ain]t sacrement pour le grand chœur (p. 253-254)

Auteur : Clérambault (C 66a)

Tonalité : mi mineur

Effectif : bas-dessus soliste (ut 1) et chœur à l'unisson (ut 1)

Notes musique : 48 mesures

au début de la partition, « 1^{er} *O salutaris* de Mr. Clérambault »

Destination : motet pour le saint sacrement

Incipit : *O salutaris hostia*.

3^e O salutaris à 2 parties et le chœur de Mr. Nivers (p. 255-258)

Auteur : Nivers

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 25 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O salutaris hostia [...]

Da robur fer auxilium.

2^e O salutaris à 2 parties et le chœur de Mr. Clérambault (p. 259-261)

Auteur : Clérambault (C 67a)

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 46 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Incipit : *O salutaris hostia*.

3^e O salutaris à 2 parties et le chœur de Mr. Clérambault (p. 262-264)

Auteur : Clérambault (C 68)

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 51 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Incipit : O salutaris hostia.

Motet pour le bienheureux Vincent de Paul à 2 voix et le chœur (p. 265-272)

Auteur : Clérambault (C 69)

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 191 mesures

Destination : motet pour Vincent de Paul

Incipit : Cantate Vincentium omnes fines terræ.

Litanies de notre Seigneur (p. 273-278)

Auteur : Nivers

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus soliste (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : notation non mesurée

Destination : motet pour Jésus-Christ

Texte :

Kyrie eleison,	Jesu candor lucis æternæ, miserere
Christe eleison,	nobis.
Kyrie eleison.	Jesu rex gloriæ, miserere nobis.
Jesu audi nos,	Jesu sol justitiæ, miserere nobis.
Jesu exaudi nos.	Jesu fili Mariæ Virginis, miserere
Pater de cælis Deus miserere nobis;	nobis.
Fili redemptor mundi Deus, miserere	Jesu admirabilis,
nobis.	Jesu Deus fortis, miserere nobis.
Spiritus sancte Deus, miserere nobis.	Jesu Pater futuri sæculi, miserere
Sancta Trinitas unus Deus, miserere	nobis.
nobis.	Jesu magni consilii angele,
Jesu fili Dei vivi,	Jesu potentissime
Jesus splendor Patris	Patientissime, obedientissime

Jesu mitis et humilis corde, miserere
nobis.

Jesu amator castitatis, miserere
nobis.

Jesu amor noster,

Deus pacis,

Autor vitæ

Exemplar virtutum, miserere nobis.

Jesu zelator animarum, miserere
nobis.

Jesu Deus noster,

Refugium nostrum,

Pater pauperum, miserere nobis.

Jesu thesaurus fidelium, miserere
nobis.

Jesu lux vera, miserere nobis.

Jesu sapientia æterna, miserere
nobis.

Jesu bonitas infinita, miserere nobis.

Jesu via et vita nostra

Jesu gaudium angelorum, miserere
nobis.

Jesu magister apostolorum, miserere
nobis.

Jesu doctor Evangelistarum,

Fortitudo martyrum, miserere nobis.

Jesu lumen confessorum, miserere
nobis.

Jesu puritas virginum, miserere
nobis.

Jesu corona sanctorum omnium,
miserere nobis.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
parce nobis Jesu.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
exaudi nos Jesu.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
miserere nobis.

Jesu audi nos,

Jesu exaudi nos.

Litanies de la s[ainte] Vierge (p. 279-285)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus soliste (sol 2) et chœur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : notation non mesurée

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte : cf. plus haut

Litanies de nostre Seigneur à 2 parties et le chœur (p. 286-303)

Auteur : Nivers

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 312 mesures

Destination : motet pour Jésus Christ

Texte : cf. plus haut

Litanies de la s[ain]te Vierge à 2 parties et le chœur (p. 304-321)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 298 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte : cf. plus haut

Auteurs : NIVERS, Guillaume-Gabriel ; CLÉRAMBAULT, Nicolas

Titre du recueil : *Motets à une et deux voix pour tout le chœur à l'usage de l'église et communauté des dames et demoiselles de la royale maison de S[ain]t-Louis à S[ain]-Cyr. Tome second contenant tous les motets qui se chantent aux saluts, composée par Mrs. Nivers et Clérambault, organistes de la ditte maison royale, et aprouvé par Monseigneur Ch.-Fr. de Méroville, évêque de Chartres.*

Édition : [Paris] : gravé par Louis Hue, 1733

Collation : [2], 334 p., p.56-57, p. 130-137, [6] p., in-4°

Source : BNF, département de la Musique [Vm¹ 465 (2)]

Autres exemplaires :

BNF, département de la Musique [Rés. 1561(2)]

BNF, département de la Musique [Rés. 2267 (2)]

BNF, département de la Musique [Rés. 2268 (2)]

Dépouillement :

BNF, département de la Musique [Vm¹ 465 (2)]

BNF, département de la Musique [Rés. 1561(2)]

BNF, département de la Musique [Rés. 2267 (2)]

BNF, département de la Musique [Rés. 2268 (2)]

Particularités d'exemplaires :

L'exemplaire Rés. 2268 (2) est un grand volume oblong présentant deux planches gravées sur chaque page ; les deux tomes sont reliés ensemble sans les motets ajoutés à la fin de chacun des tomes.

Motet de s[ain]te Geneviève, 3 janvier (p. 1-6)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 44 mesures

Temps liturgique : fête de sainte Geneviève, 3 janvier

Destination : motet pour sainte Geneviève

Texte :

Veni sponsa Christi accipe coronam

Quam tibi Dominus præparavit in æternum.

O beata virgo Genovesa,

Veni de libano, veni coronaberis.

Motets pour les 3 jours qui précèdent le Caresme. P[remie]r motet pour le dimanche à 2 partie et le chœur [Domine ante te] (p. 7-13)

Auteur : Clérambault (C 59)

Tonalité : mi mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 97 mesures

Temps liturgique : dans la table « Pour le dimanche de la quinquagesime. »

Incipit : Domine, ante Te omnium desiderium meum.

Motet pour le lundy à 2 parties et le chœur [Ecce Deus Salvator] (p. 14-19)

Auteur : Clérambault (C 60)

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 76 mesures

Temps liturgique : lundi précédant le début du Carême

Incipit : Ecce Deus salvator meus.

Motet pour le mardy à 2 voix et le chœur [Domine refugium] (p. 20-25)

Auteur : Clérambault (C 61)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 83 mesures

Temps liturgique : mardi précédant le début du Carême

Incipit : Domine refugium factus es nobis.

Stabat à 2 voix et le chœur (p. 26-27)

Auteur : Clérambault (C 70)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes effectif : à la fin de la partition, « Le 3^e à 2 voix comme le p[remie]r. Le 4^e en chœur comme le 2^e et ainsy tous les couplets alternativement jusqu'à la fin. »

Notes musique : 24 mesures

Incipit : Stabat mater dolorosa.

Motet pour s[ain]te Françoise à 2 voix et le chœur [Mulierem fortem] (p. 28-33)

Auteur : Clérambault (C 71)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 106 mesures

Temps liturgique : fête de sainte Françoise (9 mars)

Destination : motet pour sainte Françoise

Incipit : Mulierem fortem invenimus.

Motet pour s[ain]t Joseph à 2 parties et le chœur [Vir fidelis] (p. 34-39)

Auteur : Clérambault (C 72)

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 134 mesures

Temps liturgique : fête de saint Joseph (19 mars)

Destination : motet pour saint Joseph

Incipit : Vir fidelis, juste Joseph.

O filii (p. 40-49)

Auteur : Nivers

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes effectif : au début de la partition, « Le Samedi saint, après complies, l'on chante le cantique suivant, *O filii*, une voix seule commence: *alleluya, allehuya, allehuya*. Le chœur répète ces trois *alleluya* et les reprend toujours après chaque verset. Puis l'on chante en parties. P[remie]r couplet à 2 voix [...] 2^e [couplet] pour le chœur [...] 3^e [couplet] à 2 voix [...] 4^e [couplet pour le] chœur [...] » etc.

Notes musique : 193 mesures

Notes texte : cantique

Temps liturgique : Samedi saint

Texte : cf. plus haut

Motet pour le s[ain]t jour de Pasques [Immolabit hœdum] (p. 50-54)

Auteur : Clérambault (C 73)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 87 mesures

Temps liturgique : Pâques

Incipit : Immolabit hœdum multitudo filiorum Israël.

Motet pour l'Ascension à 2 voix et le chœur [O rex gloriæ] (p. 55-62)

Auteur : Clérambault (C 74)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 122 mesures

Temps liturgique : Ascension

Incipit : O rex gloriæ Domine virtutum.

Motet pour la feste de la s[ain]te Trinité à 2 parties et le chœur [Tibi laus]

(p. 63-68)

Auteur : Clérambault (C 75)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 90 mesures

Temps liturgique : fête de la sainte Trinité

Destination : motet pour la sainte Trinité

Incipit: Tibi laus, tibi gloria.

Motet de s[ain]t Jean-Baptiste à 2 voix et le chœur [Puer qui natus] (p. 69-73)

Auteur : Clérambault (C 76)

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 87 mesures

Temps liturgique : fête de saint Jean-Baptiste (24 juin)

Destination : motet pour saint Jean-Baptiste

Incipit: Puer qui natus est nobis.

Motet de s[ain]te Anne à 2 voix et le chœur [Gaude felix Anna] (p. 74-77)

Auteur : Nivers

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 32 mesures

Temps liturgique : fête de sainte Anne (26 juillet)

Destination : motet pour sainte Anne

Texte :

Gaude felix Anna

Gaude mater magnæ prolis

Ex te processit rutilans

Stella summi solis.

Motet pour s[ain]t Roch à 2 voix et le chœur, 16 aoust [Laudet omnis ecclesia] (p. 78-86)

Auteur : Clérambault (C 77)

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Temps liturgique : fête de la saint Roch (16 aoust)

Destination : motet pour saint Roch

Incipit : Laudet omnis ecclesia virum gloriosum.

Motet pour la feste de s[ain]t Louis à 2 voix et le chœur [O sancti regis] (p. 87-93)

Auteur : Nivers

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 93 mesures

Temps liturgique : fête de saint Louis (25 aoust)

Destination : motet pour saint Louis

Texte :

O sancti regis Ludovici virtutes et dona

Fecit iudicium et justitiam

judicavit causam pauperis et egeni

Quia cognovit Dominum.

O quam mirabilis Deus in sanctis suis

Quam gloriosus illis sanctus.

Motet pour la feste de s[ain]t Augustin à 2 parties et le chœur [Laudemus virum] (p. 94-99)

Auteur : Nivers

Tonalité : mi mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes effectif : p. 97, entre la fin du chœur à deux voix et le début du récitatif de dessus *Gaude pater beatissime*, « L'orgue joue un peu pour laisser reposer les voix. ». Pas de partie notée pour l'orgue à cet endroit.

Notes musique : 96 mesures

Temps liturgique : fête de saint Augustin (28 aoust)

Destination : motet pour saint Augustin

Texte :

Laudemus virum gloriosum

De cujus meritis et sanctitate gaudent

In cælis animæ sanctorum.

Lætatur in terris ecclesia justorum.

Gaude pater beatissime Augustine

Qui vana mundi gaudia contempnens

Sancte triumphans coelos ascendis

Et terrena despiciens meruisti cælestia.

Motet pour le feste des s[ain]tes reliques à 2 voix et le chœur [Corpora sanctorum] (p. 100-104)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol mineur-sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 60 mesures

Temps liturgique : dans la table « pour la veille de la feste des s[ain]tes reliques, 4 septembre »

Destination : motet pour les saintes reliques

Texte :

Corpora sanctorum in pace sepulta sunt
Et vivent nomina eorum in æternum.
Gaudent in cælis animæ sanctorum
Qui Christi vestigia sunt secuti
Et quia pro ejus amore sanguinem suum fuderunt
Ideo cum Christo exultant sine fine.

Autre motet pour la feste des s[ain]tes reliques à 2 voix et le chœur [Filiæ Jerusalem] (p. 105-109)

Auteur : Nivers

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 61 mesures

Temps liturgique : dans la table « pour le jour de la feste, 5 septembre »

Destination : motet pour les saintes reliques

Texte :

Filiæ Jerusalem, venite.
Et videte martyris cum coronis
Quibus coronavit eos Dominus
In die solemnitatis et lætitiæ.
Alleluya.

Motet pour le b[ien]h[eureux] Vincent de Paul à 2 voix, et le chœur [Nimis honorati] (p. 110-117)

Auteur : Clérambault (C 78a)

Tonalité : ut majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 150 mesures

Temps liturgique : fête de Vincent de Paul (27 septembre)

Destination : motet pour Vincent de Paul

Incipit : Nimis honorati sunt amici tui Deus.

Motet pour les s[ain]ts anges à 2 parties et le chœur [In conspectu angelorum]

(p. 118-127)

Auteur : Clérambault (C 79)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à 2 voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 138 mesures

Temps liturgique : fête des saints anges (29 septembre)

Destination : motet pour les saints anges

Incipit : In conspectu angelorum psallam tibi Deus meus.

Motet pour s[ain]t François d'Assise à 2 parties [O beati Francisci] (p. 128-

132)

Auteur : Nivers

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 66 mesures

Temps liturgique : fête de saint François d'Assise (4 octobre)

Destination : motet pour saint François d'Assise

Texte :

O beati Francisci sancta præconia

O inestimabilis dilectio charitatis

Qui dum sæculi pompam contempsit

Æternæ vitæ conjunctus est.

Iste est qui ante Deum magnas virtutes operatus est

Ipse intercedat pro peccatis omnium populorum.

Motet de s[ain]t Denis à 2 voix et le chœur [O beate Dionysi] (p 133-139)

Auteur : Clérambault (C 80)

Tonalité : do mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 105 mesures

Temps liturgique : fête de saint Denis (9 octobre)

Destination : motet pour saint Denis

Incipit : O beate Dionysi magna est merces tua.

Motet pour la feste de tous les saints à 2 parties et le chœur [O quam gloriosum] (p. 140-147)

Auteur : Clérambault (C 81)

Tonalité : si bémol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 114 mesures

Temps liturgique : fête de tous les saints (1^{er} novembre)

Destination : motet pour tous les saints

Incipit : O quam gloriosum est regnum.

Motet pour le jour de Noël à 2 parties et le chœur [Hodie Christus] (p. 148-153)

Auteur : Clérambault (C 58)

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 73 mesures

Temps liturgique : Noël

Incipit : Hodie Christus natus est.

Motet pour les apostres à 2 voix et le chœur [Isti sunt] (p. 154-161)

Auteur : Clérambault (C 82)

Tonalité : la mineur-la majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 134 mesures

Destination : motet pour les apôtres

Incipit : Isti sunt qui viventes in carne.

Motet pour le s[ain]t sacrement à deux parties et le chœur [Descendite, accurite] (p. 162-164)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 24 mesures

Temps liturgique : Noël

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Descendite, accurite, volate

Sancti angeli, adorate Dominum

In aula sancta ejus.

Motet pour le s[ain]t sacrement à 2 voix et le chœur [Panis angelicum] (p. 165-167)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 46 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Panis angelicum fit panis hominum

Dat panis cælicus figuris terminum
O res mirabilis manducat Dominum
Pauper servus et humilis.

Motet du s[ain]t sacrement à 2 parties [O sacra cæli victima] (p. 168-170)

Auteur : Nivers

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 38 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O sacra cæli victima

O salutaris hostia

Ave salus, ave vita

Ave redemptio nostra.

Motet du s[ain]t sacrement à 2 parties, et le chœur [Christe Jesu] (p 171-174)

Auteur : Nivers

Tonalité : do mineur

Effectif : bas-dessus (ut 1) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 50 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Christe Jesu amabilis Domine

Per te Seraphim ardet

Per te cherubim lucet

O amor semper urens

Absorbe nos, transforma nos

Consumma nos.

Motet du s[ain]t sacrement à 2 parties, et le chœur [Ave verum corpus]

(p. 175-177)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 35 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Ave verum corpus

Natum de Maria Vergine

Vere passum immolatum

In cruce pro homine

Cujus latus perforatum

Unda fluxit cum sanguine

Esto nobis prægustatum

Mortis in examine

O dulcis, ô pie

O Jesu fili Mariæ.

Motet à deux parties, et le chœur [Deitas hostia] (p. 178-181)

Auteur : Nivers

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-desus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 40 mesures

Temps liturgique : fêtes de la sainte Vierge

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Deitas hostia sancta, verbum æternum

Adoramus te et benedicimus tibi

O dulcissime Jesu fili Mariæ.

Motet du s[ain]t sacrement à 2 parties et le chœur [O sacramentum sacramentorum] (p. 182-188)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 123 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O sacramentum sacramentorum
Sacramentum pretiosi corporis et sanguinis Domini
Magnum salutis nostræ pretium
Magnum pietatis sacramentum
Quo in Ecclesia pascimur
Quo in Ecclesia potamur
Altare Christus implet et præparat se cibum.
Cibus angelorum sit cibus hominum
Sumitur residens in cælo
Sedens ad dexteram Patris
Manducatur, non minuitur
Reficit, non deficit,
Immolatur, non moritur.
O mysterium fidei
O mirandum et ineffabile sacrificium
Quæ mens non expaveat
Intellectus non deficiat !
Omnis sensus hebescit
Omnis ratio evanescit.
Sola fides probat, sola fides agnoscit
Accedite cuncti fideles
Accedite fideliter quia mysterium est fidei.
Accedite cum gratiarum actione
Quia misterium est charitatis.

Motet du s[ain]t sacrement à 2 voix et le chœur [Panis candidissime] (p. 189-193)

Auteur : Clérambault (C 83a)

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 76 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Incipit : Panis candidissime qui semper reficis;

Motet du s[ain]t sacrement à 2 voix, et le chœur [Ecce panis angelorum]
(p. 194-198)

Auteur : Clérambault (C 84)

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 85 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Incipit : Ecce panis angelorum factus cibus viatorum.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [Deus amore] (p. 199-200)

Auteur : Nivers

Tonalité : la mineur

Effectif : bas-dessus (ut 1) soliste, chœur à l'unisson (ut 1)

Notes musique : 43 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Deus amore venit ad homines

Amore factus est homo

Patet magnum pietatis sacramentum

Amat homo, Amor ejus ultra mortem non profertur

Amat Christus, amor ejus ultra mortem extenditur
Nam moriendo sanguinem amoris reliquit pignus
Homines quos amavit in æternum amaturus.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [O quam suave] (p. 201-203)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol mineur

Effectif : bas-dessus (ut 1) soliste, chœur à l'unisson (ut 1)

Notes musique : 64 mesures

Destination : Motet pour le saint sacrement

Texte :

O quam suave convivium

In ipso namque panis et vinum

In Christi corpus et sanguinem convertuntur

O quam pretiosor est sanguis Christi Jesu

Melius loquens quam sanguis Abel vindictam

Clamat de terra sanguis utem Christi misericordiam

De cælo sanguis Christi sanctificat justos

Sanguis Christi justificat peccatores.

O amor, ô pietas, ô admiranda bonitas.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [O pastor bone] (p. 204-205)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol mineur

Effectif : bas-dessus (ut 1) soliste, chœur à l'unisson (ut 1)

Notes musique : 49 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O pastor bone

Qui relictis nonaginta ovibus in deserto

Ad gregem ovem perditam reportasti

Pasce nos tui sacri corporis alimento.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [O sacramentum pietatis]

(p. 206-207)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1) soliste, chœur à l'unisson (ut 1)

Notes musique : 52 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O sacramentum pietatis

O signum unitatis,

O vinculum charitatis

Qui vult vivere habet

Habet ubi vivat, habet unde vivat

Accedat credat incorporetur

Ut vivificetur vivat Deo de Deo

Nunc laboret in terra

Ut postea regnet in cælo.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [O pretiosum] (p. 208-210)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : 56 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

O pretiosum et admirandum convivium

Salutiferum et omni suavitate repletum

Quid hoc convivio pretiosus esse potest

Quid hoc sacramento mirabilius

In ipso namque panis et vinum
In Christi corpus et sanguinem
Substantialiter convertuntur.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [Ecce panis angelorum]

(p. 211-213)

Auteur : Nivers

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à l'unisson

Notes effectif : à la fin « *Amen* quand il n'y a pas d'orgue. »

Notes musique : 72 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Texte :

Ecce panis angelorum

Factus cibus viatorum

Vere panis filiorum

Non mittendus canibus.

Bone pastor panis vere

Jesu nostri miserere

Tu nos pasce nos tuere

Tu nos bona fac videre

In terra viventium. Amen.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [Homo quidam fecit] (p. 214-

215)

Auteur : Clérambault (C 85)

Tonalité : fa majeur

Effectif : bas-dessus (ut 1) soliste, chœur à l'unisson (ut 1)

Notes musique : 44 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Incipit : Homo quidam fecit cœnam magnam.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [Respexit Elias] (p. 216-218)

Auteur : Clérambault (C 86)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : 56 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Incipit : Rexpexit Elias ad caput suum.

Motet du s[ain]t sacrement pour le grand chœur [O sacrum convivum] (p. 219-221)

Auteur : Clérambault (C 87)

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : 50 mesures

Destination : motet pour le saint sacrement

Incipit : O sacrum convivium.

Motet pour la s[ain]te Vierge à 2 parties, et le chœur [Quam pulchra es] (p. 222-226)

Auteur : Nivers

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 67 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Quam pulchra es amica mea

Quam pulchra es oculi tui columbarum.

Beatam te dicent omnes generationes.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 parties et le chœur [Tota pulchra es] (p. 227-230)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 28 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Tota pulchra es amica mea

Et macula non est in te

Veni de libano, veni coronaberis.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 parties et le chœur [O gloriosa Mariæ] (p. 231-235)

Auteur : Nivers

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 78 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

O gloriosa Mariæ viscera

O pretiosa virginis ubera

Ubi Christus de cælo descendit

Ubi terræ salus pependit

Ubi lactatus est mundi salvator

O salutis et vitæ fontes

O favi melle rorantes

Vos in æternum laudamus

Et canticis celebramus.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 parties, et le chœur [Lætare mater amabilis]

(p. 236-238)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 48 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Lætare mater amabilis

Et exulta in omni corde, alleluya

Trahe nos post te

Curremus in odorem unguentorum tuorum, alleluya.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 parties, et le chœur [Gloriosa dicta] (p. 239-241)

Auteur : Nivers

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 52 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

Gloriosa dicta sunt de te,

O mater pulchræ dilectionis.

Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israël

Tu honorificentia populi nostri.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 parties et le chœur [O sanctitas Mariæ] (p. 242-246)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 77 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

O sanctitas Mariæ

In qua sunt universa florum genera

Et odorama virtutum

O prodigium sanctitatis

Quæ numquam a laude divina cessavit.

O miraculum dilectionis

Quæ nullam in amore sensit eclipsim

Sed semper toto corde dilexit

Et in amore incessanter profecit.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 parties pour tout le chœur [O cor admirable]

(p. 247-250)

Auteur : Nivers

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 55 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Texte :

O cor admirabile matris incomparabilis

O fornax amoris et charitatis

O divini cordis clarissimum speculum

O mare gratiarum sanctuarium divinitatis

Et fons omnium bonorum

O exilii nostri solatium

Spes et gaudium

Posside cor nostrum in æterna saecula

O cor amantissimum.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 parties et le chœur [Ante thronum] (p. 251-255)

Auteur : Clérambault (C 62)

Tonalité : ut mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 61 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : Ante thronum Trinitatis, miserorum miserata.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 voix et le chœur [O felix Maria] (p. 256-262)

Auteur : Clérambault (C 88a)

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 112 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : O felix Maria et omni laude dignissima.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 voix et le chœur [Omnis gloria] (p. 263-266)

Auteur : Clérambault (C 89)

Tonalité : sol mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 84 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : Omnis gloria filiæ regis ab intus.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 voix, et le chœur [Omnis gloria] (p. 267-272)

Auteur : Clérambault (C 90)

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 118 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : Omnis gloria filiæ ab intus.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 parties et le chœur [O intemerata] (p. 273-279)

Auteur : Clérambault (C 91)

Tonalité : ré majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 100 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : O intemerata Dei genitrix, Virgo Maria.

Motet pour le s[ain]te Vierge à 2 parties et le chœur [Ave filia Dei] (p. 280-282)

Auteur : Clérambault (C 92)

Tonalité : ut mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 48 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : Ave filia Dei Patris.

Motet de la s[ain]te Vierge à 2 parties et le chœur pour le Caresme [Quæ lingua potest] (p. 283-288)

Auteur : Clérambault (C 93)

Tonalité : sol mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 85 mesures

Temps liturgique : Carême

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : Quæ lingua potest pandere.

Pour le temps de Pasques à deux voix, et le chœur [Regina cæli] (p. 289-292)

Auteur : Clérambault (C 94)

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 65 mesures

Temps liturgique : Pâques

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : Regina cæli lætare, alleluya.

Motet de la s[ain]te Vierge pour le grand chœur [O quam speciosa] (p. 293-294)

Auteur : Clérambault (C 95)

Tonalité : la majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : 31 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : O quam speciosa facta es.

***Motet de la s[ain]te Vierge pour le grand chœur [Sub tuum præsidium]*
(p. 295)**

Auteur : Clérambault (C 96a)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à l'unisson (sol 2)

Notes musique : 22 mesures

Destination : motet pour la sainte Vierge

Incipit : Sub tuum præsidium confugimus.

III^e Domine en parties et le chœur (p. 296-298)

Auteur : Nivers

Tonalité : la mineur

Effectif : dessus soliste (sol 2) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 32 mesures

en début de partition, « Le p[remie]r *Domine* de Mr. Nivers est celui de l'*Exaudiat*, et le second, qui est pour les vespres, sont tous les deux dans le premier livre. »

Destination : motet pour le roi

Texte :

Domine salvum etc.

P[remie]r Domine de Clérambault à 2 parties et le chœur (p. 299-302)

Auteur : Clérambault (C 97a)

Tonalité : la mineur-la majeur

Effectif : dessus soliste (sol 2) et chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 72 mesures

Destination : motet pour le roi

Incipit : Domine salvum fac regem.

Deuxième Domine salvum à 2 parties, et le chœur (p. 303-306)

Auteur : Clérambault (C 63)

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) et bas-dessus (ut 1) solistes, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 47 mesures

Destination : motet pour le roi

Incipit : Domine salvum fac regem.

III^e Domine à 2 parties, et le chœur (p. 307-310)

Auteur : Clérambault (C 98a)

Tonalité : fa majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 65 mesures

Destination : motet pour le roi

Incipit : Domine salvum fac regem.

Motet pour le roy en temps de guerre à 2 parties (p. 311-313)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 18 mesures

Destination : motet pour le roi

Texte :

Ecce reges terræ

Commoti sunt, conturbati sunt

Salvum fac regem

Nostrum Ludovicum, Deus meus.

Motet pour le temps de la guerre à 2 parties (p. 314-318)

Auteur : Nivers

Tonalité : ut mineur-ut majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 72 mesures

Texte :

Exurge Domine, adjuva nos

Et salva nos de affligentibus nos,

A facie inimici et persequentis

Eripe Domine regem nostrum Ludovicum

Prosperum iter facias ipsi,
Dissipa gentes quæ bella volunt,
Dies super dies regis adjicias
Et sic reddamus vota nostra de die in diem.

Motet pour les necessitez publiques, à 2 parties pour le grand chœur (p. 319-323)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 57 mesures

Texte :

Domine rex omnipotens
In ditione tua cuncta sunt possita
Et non est qui possit resistere voluntati tuæ.
Libera nos propter nomen tuum.
Miserere nobis Deus pater
Per sanguinem filii tui
De quo nos redemi voluisti.
Exaudi orationem nostram,
Et converte luctum nostrum in gaudium
Propter nomen tuum.

Motet pour la paix à 2 parties et le chœur (p. 324-327)

Auteur : Nivers

Tonalité : sol majeur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 53 mesures

Texte :

Da pacem Domine
In diebus nostris,

Quia non est alius
Qui pugnet pro nobis,
Nisi Tu, Deus noster.



Prière pour une bien faictrice, motet à 2 parties (p. 328-330)

Auteur : Nivers

Tonalité : ré mineur

Effectif : dessus (sol 2) soliste, chœur à deux voix (sol 2, ut 1)

Notes musique : 38 mesures

Destination : motet pour une bienfaitrice

Texte :

Da ei Domine de fructu manuum suarum

Et laudent eam in portis opera ejus.